

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2004



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE

2004

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DU PATRIMOINE, DE L'ARCHITECTURE
ET DE L'ETHNOLOGIE, DE L'INVENTAIRE
ET DU SYSTÈME D'INFORMATION

MISSION ARCHÉOLOGIE 2007

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

HAUTE-NORMANDIE

Cité Administrative
2, rue Saint-Sever
76032 ROUEN Cedex
Tél. 02 35 63 61 60 - Fax. 02 35 72 84 60

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

La Chartreuse
12, rue Ursin Scheid
76140 LE PETIT-QUEVILLY
Tél. 02 32 81 99 00 - Fax. 02 32 81 99 06

Le bilan scientifique annuel a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain.

Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions au plan scientifique et administratif.

Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Sauf mention contraire, les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Directeur de publication

Guy San Juan

Coordination, suivi, bibliographie

Patricia Moitrel

Relecture

Guy San Juan, Florence Carré, Thierry Lepert, Patricia Moitrel

Cartographie

Nathalie Bolo, Christophe Chappet

Mise en page et impression

Editions point de vue,
2 rue de Thuringe, 76240 Bonsecours
Tél : 02 35 89 46 54 - Fax : 02 35 98 09 64
www.pointdevues.com

COUVERTURE

Conception graphique
Nathalie Bolo, Patricia Moitrel

Illustration principale

Réserve archéologique
de Saint-Pierre-lès-Elbeuf,
« Le Mont Enot », Paléolithique
- Coupe de référence dans les loess
(cliché Dominique Cliquet)
- Biface et hachereau
(dessins Mathieu Leroyer)

Vignettes, de haut en bas

- Crosville-la-Vieille « Le Bout du Val »,
second âge du Fer (Bruno Aubry)
- Le Vieil-Evreux « Le Champ des Os »,
III^e s. ap. J.-C. (Laurent Guyard)
- Aizier « Chapelle Saint-Thomas »,
XIII^e-XV^e s. (Marie-Cécile Truc)
- Expérimentation de réduction directe de
minerai de fer, 2004 (Christophe Colliou)

ISSN : 1240-6163 © 2007

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

HAUTE-NORMANDIE

Table des matières

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

AVANT PROPOS	5
RÉSULTATS SIGNIFICATIFS DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE	6

EURE	8
------	---

TABLEAU DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	8
CARTES DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	11
Aizier, parcelles AB 19-20	12
Aizier, Saint Thomas	15
Les Andelys, 3 rue de l'Égalité	17
Aubevoye, Saint Fiacre/ Lotissement de la Ferme II, Rue de Verdun	20
Aubevoye, Château Tournebut	20
Bernay, Les Granges	22
Bouafles, Les Vallots	24
Bouafles, La Plante à Tabac - RD 313	25
Crosville-la-Vieille, Le Bout du Val	26
Charleval, Rue de la Forêt	26
Douains, Les Hauts Brûlés (ZAC Normandie Parc, Zone A)	28
Douains, Normandie Parc, Zone B	29
Evreux/Parville, ZAC de Cambolle	30
Evreux, 7 rue Joséphine	32
Gaillon, La Garenne	32
Gravigny, Les Coudrettes	33
Guichainville, CD 52 - Le Long Buisson 3 - 4	34
Guichainville, La Garenne	35
Guichainville/Le Vieil-Evreux, Le Long Buisson 1 à 3	35
Léry, Place des Emotelles	39
Louviers, Chemin de la Mare Hermier	39
Muids, Le Gorgeon des Rues, Les Prés Malmaisons	40
Pîtres, Le Camp d'Albert	40
Pont-Audemer, La Ferme des Places	42
Saint-Sébastien-de-Morsent, Le Buisson	42
Saint-Sébastien-de-Morsent, rue de la Garenne ou Le Buisson	42
Touffreville, Bois du Gouffre, parcelle ONF 838	46
Val-de-Reuil, ZAC des Portes - La Cerisaie	46

Les Ventes, Les Mares Jumelles	48
Le Vieil-Evreux, Giratoire RN 13 – VC 2	49
Le Vieil-Evreux, Benettemare, Le Champ des Os, Nymphée	52
Prospection aérienne 2004	55
Moitié ouest du département de l'Eure	55
Moitié est du département de l'Eure	58

SEINE MARITIME	59
-----------------------	-----------

TABEAU DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	59
CARTES DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	61
Anneville-Ambourville, Voie communale n° 3	62
Barentin, La Carbonnière	62
Beaussault/Compainville, Le Moulin de Glinet	64
Calengeville, RN 28 - ZAC des Essarts	66
Darnétal, La Table de Pierre	66
Eu, Bois L'Abbé	67
Fontaine-le-Dun/Houdetot, Le Bois de Bourienne	68
Forges-les-Eaux, Déviation	69
Forges-les-Eaux, Gazoduc Picardie verte	71
Gournay-en-Bray, Les Monts Foy	72
Le Mesnil-Esnard, Rue des Hautes Haies	73
Le Mesnil-Esnard, Chemin des Ondes	73
Neufchâtel-en-Bray, Rue Sainte-Radegonde	74
Rouen, Angle des rues des Bons-Enfants et de la Porte-aux-Rats	74
Rouen, 3 place Saint-Gervais	75
Rouen, 73-75 boulevard de l'Yser	75
Saint-Aubin-sur-Scie, Le Stade	75
Saint-Jean-du-Cardonnay, Hameau Le Bout du Bosc	76
Saint-Pierre-lès-Elbeuf, La Grosse Borne	77
Tôtes, Espace d'entreprise - RD 929	78
Yville-sur-Seine, Les jardins du château	80
Recherche archéométrique sur la métallurgie en Pays de Bray	80
PCR « Les Premiers Hommes en Normandie »	86
Archéologie et forêts domaniales de Haute-Normandie	89
Bibliographie	90
Index chronologique	92

La publication du BSR 2004 montre que le service est en passe d'atteindre l'objectif prioritaire qu'il s'était fixé de rétablir un délai de parution normal de ces documents qui ont valeur de bilan d'activité. Les manuscrits des BSR 2002 et 2005 sont achevés et la composition du volume 2006 n'a aucune raison de ne pas l'être prochainement. Le rattrapage du retard que nous avons annoncé dans l'avant-propos du BSR 2000 devrait être constaté à la fin de l'année 2007.

L'année 2004 est marquée sur le plan réglementaire par la publication de deux textes importants pour l'archéologie préventive :

- le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, en application de la loi du 1er août 2003 ;
- la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 relative au soutien à la consommation et à l'investissement dont l'article 17 qui concerne la redevance d'archéologie préventive, modifie certains articles du Code du Patrimoine sur ce sujet.

La sortie du premier a permis de mettre en œuvre les procédures courantes et d'engager définitivement le service dans la gestion de l'archéologie préventive selon un dispositif tout à fait nouveau qui instaure en particulier la mise en concurrence des fouilles. Le second texte laissait supposer que la demande d'exécution de ces dernières deviendrait plus insistante et pèserait de façon très significative sur le plan de charge annuel des opérateurs archéologiques.

Le volume d'opérations préventives réalisées en 2004 s'est maintenu à un niveau assez élevé avec 42 diagnostics et 10 fouilles, mais la recherche programmée a confirmé de son côté sa dynamique amorcée dès 2003 par l'installation dans le paysage régional d'une dizaine de projets de terrain, fouilles et prospections thématiques. L'achèvement de l'ambitieuse fouille du « Long Buisson » à Guichainville dans l'agglomération d'Evreux doit être souligné et nous attendons impatiemment les rapports pour apprécier l'occupation de ce terroir sur le très long terme. Dans le cadre de la recherche programmée, les travaux du PCR sur « les Premiers Hommes en Normandie » annonçaient, au vu de leur dynamique et des résultats, des investigations de fouille dans la région. La reprise des fouilles programmées sur le site du Vieil-Evreux dans l'Eure renforce le sentiment d'ancrage durable d'une recherche diversifiée en Haute-Normandie.

L'année 2004 a connu également l'amorce d'une reprise significative de la diffusion des connaissances. La tenue des journées archéologiques régionales organisées à Eu a montré combien les archéologues des différentes institutions souhaitent pérenniser ce type de rencontre ouverte au plus grand nombre. La table ronde d'Eu a permis pour la première fois en Normandie de confronter diverses expériences d'étude, de mise en valeur et d'exploitation sociale et culturelle de sites monumentaux antiques.

Plus modestement, une brochure archéologique grand public, premier numéro d'une collection qui souhaite s'enrichir au fil des ans, a été publiée. Ce petit ouvrage présentant les résultats des fouilles de l'A28 fut largement distribué au cours d'une importante manifestation organisée à Bernay dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. La ville de Bernay, la DRAC, l'INRAP et le concessionnaire ALIS se sont associés à cette occasion pour présenter une exposition et des communications sur l'archéologie préventive en 2004 et plus particulièrement celle conduite sur le tracé autoroutier.

A côté de cette dynamique de communication, il faut objectivement noter qu'il existe encore un sérieux déficit de publication spécialisée des résultats des recherches programmées et préventives. Parmi les ouvrages ou articles proprement archéologiques qui ont eu le grand mérite d'aboutir en 2004, on pourra se féliciter de la sortie du volume « Rouen » de la collection Carte Archéologique de la Gaule.

La dynamique de recherche en Haute-Normandie doit pouvoir être maintenue et s'enrichir de l'émergence de jeunes chercheurs locaux, pour une large part issus de l'université de Rouen. Les initiatives nouvelles sont très majoritairement financées par le budget de la DRAC et l'augmentation des moyens pourrait être envisagée dans une démarche plus concertée avec les grandes collectivités territoriales dont certaines sont, par ailleurs, fortement engagées dans l'étude et la mise en valeur de quelques grands sites archéologiques monumentaux.

Guy SAN JUAN,
Conservateur Régional de l'Archéologie

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

Résultats significatifs de la recherche archéologique

En l'absence de grand tracé linéaire et de fouilles préventives conduites sur de vastes surfaces, le produit des recherches archéologiques est moins spectaculaire que l'année précédente, marquée par les fouilles de l'A. 28 et l'extension maximale des opérations sur la ZAC du « Long Buisson » en périphérie d'Evreux. Force est cependant de constater que les données récoltées sont tout aussi représentatives des potentialités du sous-sol régional.

Le Paléolithique inférieur continue à faire défaut alors que le Paléolithique moyen est régulièrement illustré par la découverte de pièces lithiques en phase de diagnostic. Les plateaux, les vallées secondaires et la vallée de la Seine sont tour à tour mis en lumière par les sites de Bernay, de Darnétal, d'Evreux-Parville (ZAC de Cambolle) et de Gaillon. Le mobilier est généralement en position dérivée à la base des séquences loessiques ou au contact de ces dernières et des formations résiduelles à silex. Le cas de Darnétal se distingue avec une petite série de 43 pièces, partiellement remontées sur deux blocs de matière première exploités pour la production d'éclats allongés prédéterminés (méthode Levallois). Sur la ZAC de Cambolle, l'industrie lithique a pu être repositionnée au sein d'une séquence weichsélienne bien développée comportant de bas en haut le paléosol éémien tronqué, le sol noir du début pléniglaciaire puis les loess carbonatés du weichsélien moyen, sous les loess classiques de la fin du dernier épisode glaciaire. Ces données éparses, fournies par l'archéologie préventive, pourront à l'avenir être mieux valorisées grâce au développement des travaux générés par le PCR « les premiers hommes en Normandie ». Ce programme s'assigne deux axes de développements des connaissances : constituer un cadre chronologique fondé sur des datations absolues (OSL) et réviser les collections de référence pour affiner la caractérisation des assemblages lithiques.

Le Paléolithique supérieur, voire le Tardiglaciaire, est très modestement présent au travers d'une petite série lithique recueillie sur un mètre carré à Saint-Aubin-sur-Scie.

Le Mésolithique est pour une fois clairement attesté par les observations effectuées sur un petit lotissement (3 ha) à Aubevoye. L'industrie lithique et quelques éléments osseux, peut-être associés, ont été reconnus au sein d'un paléosol fossilisé par des alluvions/colluvions en pied de versant est de la vallée de la Seine. Cette découverte a relancé les débats sur le glissement souvent trop rapidement opéré du paléosol au sol archéologique potentiellement conservé au sein du précédent. La question est

souvent délicate à trancher lors du diagnostic et nous manquons, de plus, de recul à l'échelle régionale. Cette problématique a été clairement intégrée au cahier des charges scientifiques de quatre fouilles prescrites à la suite de sondages menés en 2004 : Aubevoye « Tournebut », Gravigny « les Coudrettes », Bernay « Les Granges » et le Mesnil-Esnard, Rue des Hautes Haies. Il s'agit dans les quatre cas de paléosols limoneux, en plateau ou en vallée, comportant une ou plusieurs occupations couvrant la Préhistoire récente et/ou la Protohistoire. Cette démarche s'inscrit dans une réflexion générale centrée sur les processus d'érosion-sédimentation holocène et sur les remaniements agricoles.

Le Néolithique et l'âge du Bronze sont les parents pauvres de l'archéologie régionale cette année. Pour le Néolithique, les grandes étapes chronologiques attestées en Haute-Normandie sont régulièrement identifiées. La fin du Néolithique ancien (VSG), ou le début du Néolithique moyen I, se retrouve à Bernay « Les Granges » et Gravigny « les Coudrettes ». Le Néolithique moyen est particulièrement bien représenté sur la vallée de la Seine en amont de Rouen, dans le département de l'Eure (Bouafles, Aubevoye). Secteur qui concentre également les occurrences attribuées au III^e millénaire (Bouafles et Gaillon). La fin du Néolithique, ou le début de l'âge du Bronze est aussi reconnu au Mesnil-Esnard. Toutefois ces découvertes nous laissent souvent sur notre faim. En effet, même à l'issue de fouilles non négligeables (Bernay), ces sites apparaissent peu structurés alors que leur état de conservation n'appelle pas de remarque particulière. Dans ces circonstances, ils sont fréquemment affublés du qualificatif érodé alors que la prise en compte des données géomorphologiques n'autorise pas cette analyse. Restent à travailler d'autres hypothèses sur la nature de l'occupation des sols...

L'âge du Bronze fait pâle figure. Tout au plus peut-on citer les quelques éléments mobiliers de Gravigny, de Guichainville/Le Vieil-Evreux et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf attribués au Bronze final lors du diagnostic ou après réexamen dans le cadre de la préparation de la Table Ronde Bronze/Fer organisée à Rouen pour 2005.

Le sens des données relatives au premier âge du Fer est encore plus sibyllin puisqu'elles font totalement défaut. Leur silence est-il suffisamment récurrent pour être désormais considéré comme représentatif ?

La situation est toute autre pour le second âge du Fer. La Tène ancienne et moyenne sont illustrées par quelques sites de structuration légère (bâtiments sur poteaux, fosses diverses, absence générale de réseau fossoyé...). Citons les cas d'Aubevoye « Saint Fiacre », de Fontaine-le-Dun. A partir du II^e s. av. J.-C., l'âge du Fer est largement marqué par les enclos quadrangulaires accompagné ou non d'un réseau parcellaire plus ou moins développé. Les sites de Fontaine-le-Dun, de Douains et de Val-de-Reuil en sont des exemples explicites avec leurs développements fréquents pour le Haut-Empire. Deux de ces enclos méritent une mention particulière. Les dimensions des fossés des enclos de Parville « Le Golf » et de Crosville-la-Vieille sortent clairement des standards habituels. Ce caractère monumental est doublé d'un mobilier abondant et de matériel d'importation (amphores italiques) en quantité notable. Evoquer l'hypothèse de résidences « aristocratiques » devient recevable.

La linéarité du développement de l'occupation des sols entre la fin de l'âge du Fer et le début du Haut-Empire est amplement documentée par la redondance des informations issues de nombre d'opérations préventives. L'étude des structures du paysage issue de compilations d'informations dispersées et de décapages extensifs pratiqués sur quelques interventions (« Le Long Buisson » et la ZAC des Portes à Val-de-Reuil) confortent cette continuité tout en révélant les variables locales.

L'histoire des grandes agglomérations urbaines antiques est par contre beaucoup moins documentée ces dernières années. Cela tient à deux facteurs : la diminution des grands aménagements urbains et le contexte économique de l'archéologie préventive qui aboutit fréquemment à l'abandon du projet ou à sa modification en cas de sondages positifs. Seules les agglomérations et sanctuaires de Eu « Bois l'Abbé » et du Vieil-Evreux voient les recherches se développer dans un contexte programmé, suite à la volonté des collectivités locales d'ouvrir les sites aux publics. A Eu, les fouilles se poursuivent sur le coeur du complexe cultuel. Au Vieil-Evreux, les recherches se sont achevées sur le « nymphée » dont la fonction ne semble pas des plus évidentes. Le monument est inachevé et a manifestement été converti rapidement à des fonctions économiques plus prosaïques (activité de boucheries, stockage de denrées, d'huîtres, zone de marché...?). Toujours au Vieil-Evreux, la création d'un giratoire provisoire, précédé de prospections géophysiques et

de sondages, a révélé une branche inconnue de l'aqueduc. Elle ceinture le périmètre interne du polygone de l'état monumental des II^e-III^e s. au moins sur 2,2 km.

Enfin, l'étude des productions céramiques et des terres cuites architecturales antiques connaît de nouveaux développements avec la découverte et la fouille, sur un lotissement, à Saint-Sébastien-de-Morsent d'un atelier actif au cours du II^e s. ap. J.-C. Certaines estampilles communes à l'atelier des « Mares Jumelles » (Les Ventes) indiquent une économie très structurée de ces productions au sein de la cité des Aulerques-Eburovices.

Les travaux sur le Moyen Age restent en retrait. En ce qui concerne les grandes agglomérations, les remarques formulées pour l'Antiquité sont d'actualité. Plusieurs travaux universitaires sont menés sous l'égide de l'université de Rouen. Mais ils débouchent difficilement sur des recherches programmées faute de crédits en suffisance. L'archéologie préventive fournit son lot de belles découvertes pour le haut Moyen Age, essentiellement dans l'Eure avec les fouilles de Douains et des Andelys. Les périodes plus tardives restent majoritairement éclairées par la poursuite des travaux sur la léproserie Saint-Thomas d'Aizier où l'étude de la nécropole a débuté en parallèle à l'évaluation du potentiel du reste des installations. Plus exceptionnel dans notre région, un enclos agricole des XII^e et XIII^e s. a été mis au jour à Barentin.

La période moderne reste faiblement alimentée par quelques sondages en contexte urbain. Les résultats sont nettement plus positifs sur le site de Beaussault/Compainville où l'étude des installations de réduction indirecte du minerai de fer progresse rapidement. La question de la paléométallurgie connaît d'autres développements prometteurs, diachroniques, centrés sur le procédé direct dans le secteur du Pays de Bray. Les fruits du diagnostic sur le tracé de la déviation de Forges-les-Eaux devraient faciliter les travaux engagés dans un cadre universitaire depuis 2001.

Thierry LEPERT

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

Type d'opération	Eure (27)	Seine-Maritime (76)	Région	Total Région
Diagnostics	24	18		42
Fouilles Préventives	8	2		10
Fouilles programmées	4	2		6
Prospections	4	2	1	7
Projets collectifs de recherche			1	1
Surveillances de travaux		1		1

BILAN

SCIENTIFIQUE

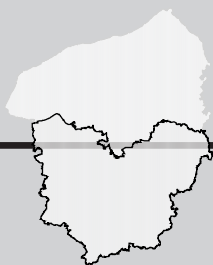
2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Eure

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono	DFS résultats	N° carte
27 006 003	Aizier Chapelle Saint-Thomas	Marie-Cécile Truc <i>INRAP</i>	FP	23	MED	DFS 1967 <i>Positif</i>	1
27006 002	Aizier Section AB parcelles 19-20	Jimmy Mouchard <i>SUP</i>	PG	28	GAL	DFS 2011 <i>Positif</i>	2
27 016 070	Les Andelys 3 rue de l'Egalité	Frédérique Jimenez <i>INRAP</i>	F Prév.	20	HMA	DFS 1996 <i>Positif</i>	3
27 022 021 27 022 024 27 022 025 27 022 026 27 022 027	Aubevoye Château de Tournebut	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	10 12 20	MES NEO CHAL GAL MED	DFS 1919 <i>Positif</i>	4
27 022 028	Aubevoye Saint-Fiacre et lotissement de la Ferme II	Nicolas Roudié <i>INRAP</i>	Diag	14	FER	DFS 1933 <i>Positif</i>	5
	Beaumont-le-Roger Le Bourg Dessus	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1875 <i>Limité</i>	6
27 056 025 27 056 026 27 056 027 27 056 028	Bernay Les Granges	Laurence Jégo <i>INRAP</i>	Diag	3 12 14 20	PAL NEO GAL	DFS 1823 <i>Positif</i>	7
27 056 026 27 056 028	Bernay Les Granges	Caroline Riche <i>INRAP</i>	F Prév.	12 20	NEO GAL	DFS 2024 <i>Positif</i>	8
27 097 009	Bouafles Les Vallots	Dominique Prost <i>INRAP</i>	Diag	12	NEO	DFS 1956 <i>Positif</i>	9
27 097 008 27 097 019	Bouafles Carrière R.D. n° 313	Dominique Prost <i>INRAP</i>	Diag	12 16	NEO FER	DFS 1957 <i>Positif</i>	10
27 151 018	Charleval Rue de la Forêt	Willy Varin <i>INRAP</i>	Diag	12	NEO MUL	DFS 1935 <i>Limité</i>	11
	Criquebeuf-sur-Seine Le Clos Gillet	Laurence Jégo <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1928 <i>Négatif</i>	12
	Criquebeuf-sur-Seine Les Fiefs Mancels, Côte de la rue aux Vaches	Laurence Jégo <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1929 <i>Négatif</i>	13
27 192 007	Crosville-la-Vieille Le bout du Val	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	F Prév.	15	FER	DFS <i>non parvenu</i>	14
27 203 013	Douains ZAC Normandie Parc A	† Mohammed Mohssine <i>INRAP</i>	F Prév.	20	HMA	DFS <i>non parvenu</i>	15
27 203 014	Douains ZAC Normandie Parc B	Willy Varin <i>INRAP</i>	F Prév.	14	FER	DFS <i>non parvenu</i>	16
	Evreux 7, rue Joséphine – Congrégation de la Providence	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag		MUL	DFS 1937 <i>Limité</i>	17

27 229 168 27 229 170 27 229 171 27 229 172	Evreux/Parville ZAC de Cambolle	Laurence Jégo <i>INRAP</i>	Diag	3 14 15 20	PAL PROTO GAL	DFS 1989 <i>Positif</i>	18
27 275 048 27 275 049 27 275 050	Gaillon La Garenne parcelle AW 14 en partie	Dominique Prost <i>INRAP</i>	Diag	3 13 14	PAL NEO FER	DFS 1873 <i>Positif</i>	19
27 299 011	Gravigny Quartier des Coudrettes	Nicolas Roudié <i>INRAP</i>	Diag	15	NEO BRO	DFS 1959 <i>Positif</i>	20
27 306 041	Guichainville CD 52/Le Long Buisson 3-4	Cyril Marcigny <i>INRAP</i>	Diag	14	FER	DFS 1931 <i>Positif</i>	21
27 306 041	Guichainville La Garenne	Charles Lourdeau <i>INRAP</i>	Diag	14	PRO	DFS 1938 <i>Positif</i>	22
	Guichainville/Le Vieil-Evreux Le Long Buisson 1 à 3	Cyril Marcigny <i>INRAP</i>	F Prév.	3 12 14 15 16 20 23 25	PAL NEO BRO FER GAL HMA	DFS <i>non parvenu</i>	23
27 365 025	Léry Place des Emotelles	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	25	MED	DFS 1925 <i>Limité</i>	24
	Léry Rue Voltaire	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1927 <i>Négatif</i>	25
27 375 115	Louviers Chemin de la Mare Hermier	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag		PRO MED	DFS 1839 <i>Limité</i>	26
27 422 013	Muids Le Gorgeon des Rues (parcelle J 76)	David Breton <i>INRAP</i>	Diag	14	NEO BRO	DFS 1870 <i>Positif</i>	27
27 458 062	Pîtres Le Camp d'Albert – Zone B	Nicolas Roudié <i>INRAP</i>	F Prév.	14	FER	DFS 1930 <i>Positif</i>	28
	Pont-Audemer La Ferme des Places	Laurence Jégo <i>INRAP</i>	Diag		GAL	DFS 1932 <i>Limité</i>	29
27 602 007	Saint-Sébastien-de-Morsent Le Buisson	Laurence Jégo <i>INRAP</i>	Diag	25	GAL	DFS 1881 <i>Positif</i>	30
27 602 007	Saint-Sébastien-de-Morsent Rue de la Garenne ou Le Buisson	Yves-Marie Adrian <i>INRAP</i>	F Prév.	25	GAL	DFS 1979 <i>Positif</i>	31
	Tillières-sur-Avre Derrière les Jardins – Parcelles ZD 254p et 255p	David Breton <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1825 <i>Négatif</i>	32
27 649 005	Touffreville Le Bois du Gouffre	Thierry Lepert <i>SDA</i>	SD	20	GAL	DFS <i>non parvenu</i> <i>Positif</i>	33
27 701 054	Val-de-Reuil Parc d'affaire des Portes de Val-de-Reuil	Nicolas Roudié <i>INRAP</i>	Diag	14	FER	DFS 1883 <i>Positif</i>	34
27 701 054	Val-de-Reuil Parc d'affaire des Portes de Val-de-Reuil - lieu-dit La Cerisaie	Nicolas Roudié	Diag	14	FER	DFS 1934 <i>Positif</i>	35
27 678 001	Les Ventes Les Mares jumelles	Yves-Marie Adrian <i>INRAP</i>	FP	25	GAL	DFS 1916 <i>Positif</i>	36
27 684 035	Le Vieil-Evreux Carrefour giratoire R.N. 113	Thierry Lepert <i>SDA</i>	PG	21	GAL	DFS 1980 <i>Positif</i>	37
27 684 036	Le Vieil-Evreux Benettemare, Le Champ des Os, Nymphée	Laurent Guyard <i>COL</i>	FP	21	GAL	DFS <i>non parvenu</i> <i>Positif</i>	38
27	Moitié ouest du département de l'Eure	Véronique et Jean-Noël Le Borgne <i>BEN</i>	PA		MUL	DFS 1968 <i>Positif</i>	
27	Moitié est du département de l'Eure	Pascal Eudier et Annie Etienne-Eudier <i>BEN</i>	PA		MUL	DFS <i>non parvenu</i>	



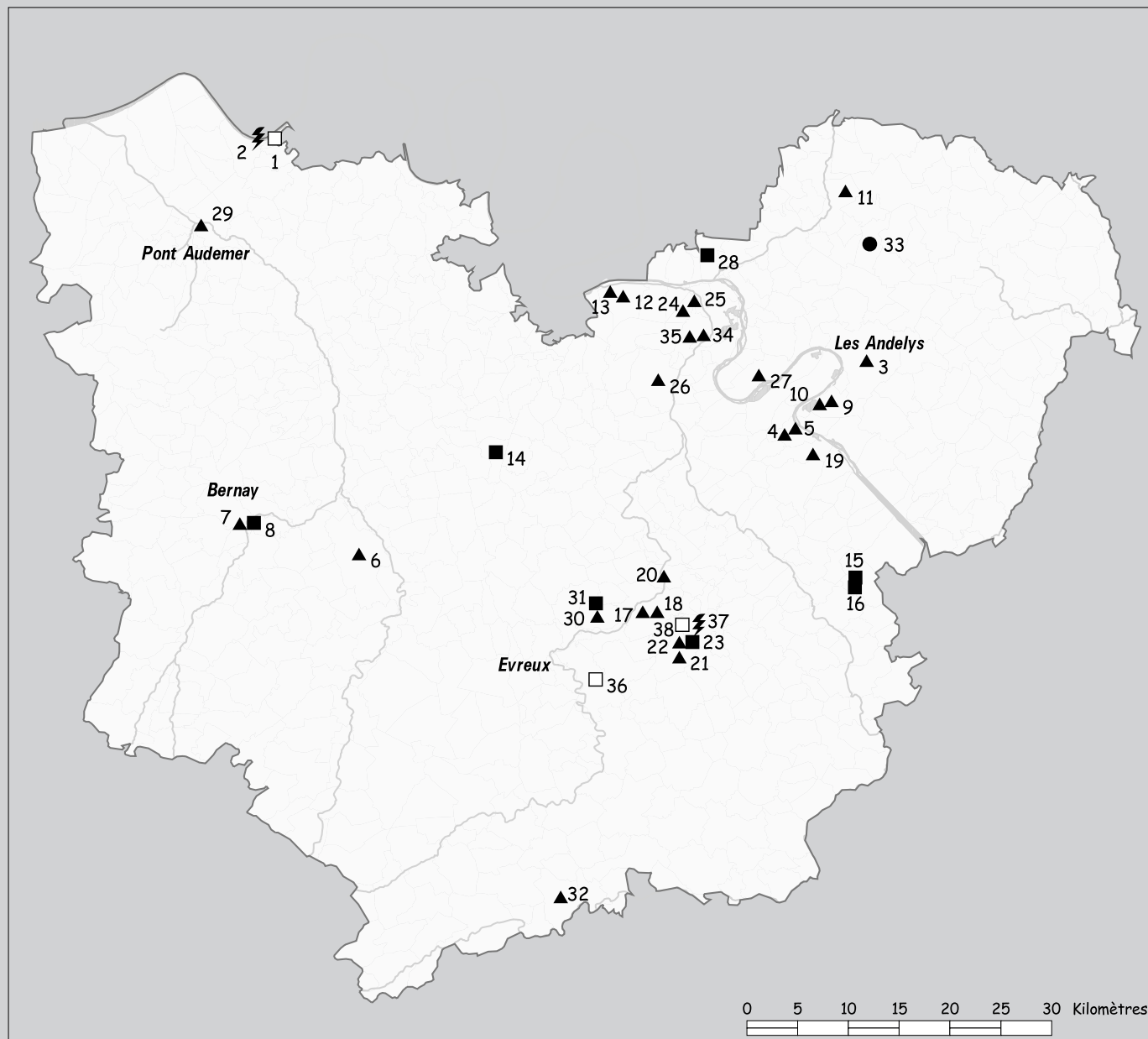
HAUTE-NORMANDIE

Carte des opérations autorisées
dans le département de l'Eure

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 4



- ▲ Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- ⚡ Prospection géophysique



BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

EURE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

Aizier parcelles AB 19-20

Campagne de prospection géophysique à Aizier (Eure)

Présentation

Du 20 au 22 août 2004, en collaboration avec Loïc Menanteau (Chargé de recherche CNRS, UMR 6554, Géollitomer Nantes), quatre prospections géophysiques ont été réalisées sur le site portuaire d'Aizier, dans l'actuelle propriété de M. Yves Laurent (sections cadastrales AB Parcelles 19-20 ; coordonnées Lambert : X = 175,760 ; Y = 193,725). Elles ont été réalisées au moyen d'un résistivimètre polonais : le ADR-97 - mis au point par la société ELMES, Varsovie, avec la collaboration du Département de géophysique de l'Instytut Archeologii i Etnologii, Polska Akademia Nauk (PAN)/ Institut d'Archéologie de l'Académie des Sciences de Pologne (PAN).

L'objectif de cette campagne était double. Il consistait en une multitude d'essais électriques favorisant une prise de contact avec le terrain et le réglage des paramètres nécessaires à un milieu difficile et très humide (identique aux difficultés rencontrées sur une plage). Et, dans un second temps, par la mise en évidence de nouvelles structures construites en liaison avec la superstructure monumentale, caractérisée par plusieurs assises de blocs en calcaire mis au jour à la fin des années 1970 par M. Henri Laurent, sous les indications de l'ancien propriétaire du terrain M. Michel Leclerc.

Suite à cette découverte fortuite, une campagne de sondages archéologiques avait été réalisée du 9 août au 2 novembre 1987 (actuelle zone 3), supervisée par M.-C. Lequoy (SRA) et dirigée par J.-C. Rabiou (GAVS). Le mobilier céramique découvert au contact de structures bâties situées sur une terrasse supérieure, avait permis d'apporter une datation relative à l'ensemble de ces traces d'occupations s'étalant du II^e au III^e s. ap. J.-C). Étant situés à proximité de ces vestiges gallo-romains, les divers tronçons de la construction monumentale ont été identifiés comme étant ceux d'un « quai » contemporain de ces mêmes vestiges. Inscrit M.H. partiellement en 1993, ce « quai gallo-romain » - alors visible sur 54 m de long - n'avait plus fait l'objet d'études.

Depuis 2003, le dossier a été réexaminé dans le cadre d'une thèse réalisée à l'Université de Rouen, sous la direction de M^{me} A.-M. Flambard-Hericher, et abordant « l'étude des sites portuaires antiques et médiévaux de l'estuaire de la Seine » (J. Mouchard, doctorant, Université de Rouen, GRHIS, GAVS). En août 2004, l'idée était de recourir au contraste des résistivités électriques pour localiser des structures construites (en positif ou en négatif). La méthode utilisée à Aizier correspond au type K. Il permet de cartographier une aire de 2400 m² maximum, pour une profondeur variant entre 1 et 2 m. La résistivité est mesurée au moyen de quatre électrodes : celles nommées A et B génèrent un champ électrique et M et N mesurent la réponse du sous-sol. A chaque prospection, le terrain a été délimité en carroyage et le centre de chaque ensemble correspondait au point de croisement des deux axes (X = 0, Y = 0). Les deux électrodes A et B furent positionnées à 6 m de distance l'une de l'autre et plantées à environ 50/60 m de la zone rectangulaire. Ensuite, les deux électrodes M et N furent, selon les paramètres choisis, soit espacées de 2 m (prospections 1, 2 et 3), soit espacées de 1 m (prospection 3 bis). Ces deux électrodes, alors fixées sur un chevron de bois (« porte électrodes »), furent déplacées à intervalles réguliers.

La nature du terrain (malléable et spongieux) a longtemps été un véritable frein à la prospection (faible résistivité apparente). La mise en œuvre a été assez longue, dépendant notamment de différents paramètres ayant influencé les mesures : sol gorgé d'eau - dû aux nombreuses précipitations du mois d'août -, présence de la nappe phréatique à moins de 2 m de profondeur et accumulation de sources et écoulements divers.

Analyse des données brutes

Les 429 mesures ont été prises, pour l'essentiel, sur des secteurs proches les alignements de blocs monumentaux en calcaire (fig. 1) : la première, sur une zone de 20 x 8 m, soit 189 mesures ; la seconde, sur une zone de 18 x 2 m (profil avec un maillage de 0,50 cm), soit 114 mesures ; enfin, la troisième, sur une zone de 8 x 6 m, soit 63 mesures (profondeur de 2 m et 1 m). Les résultats

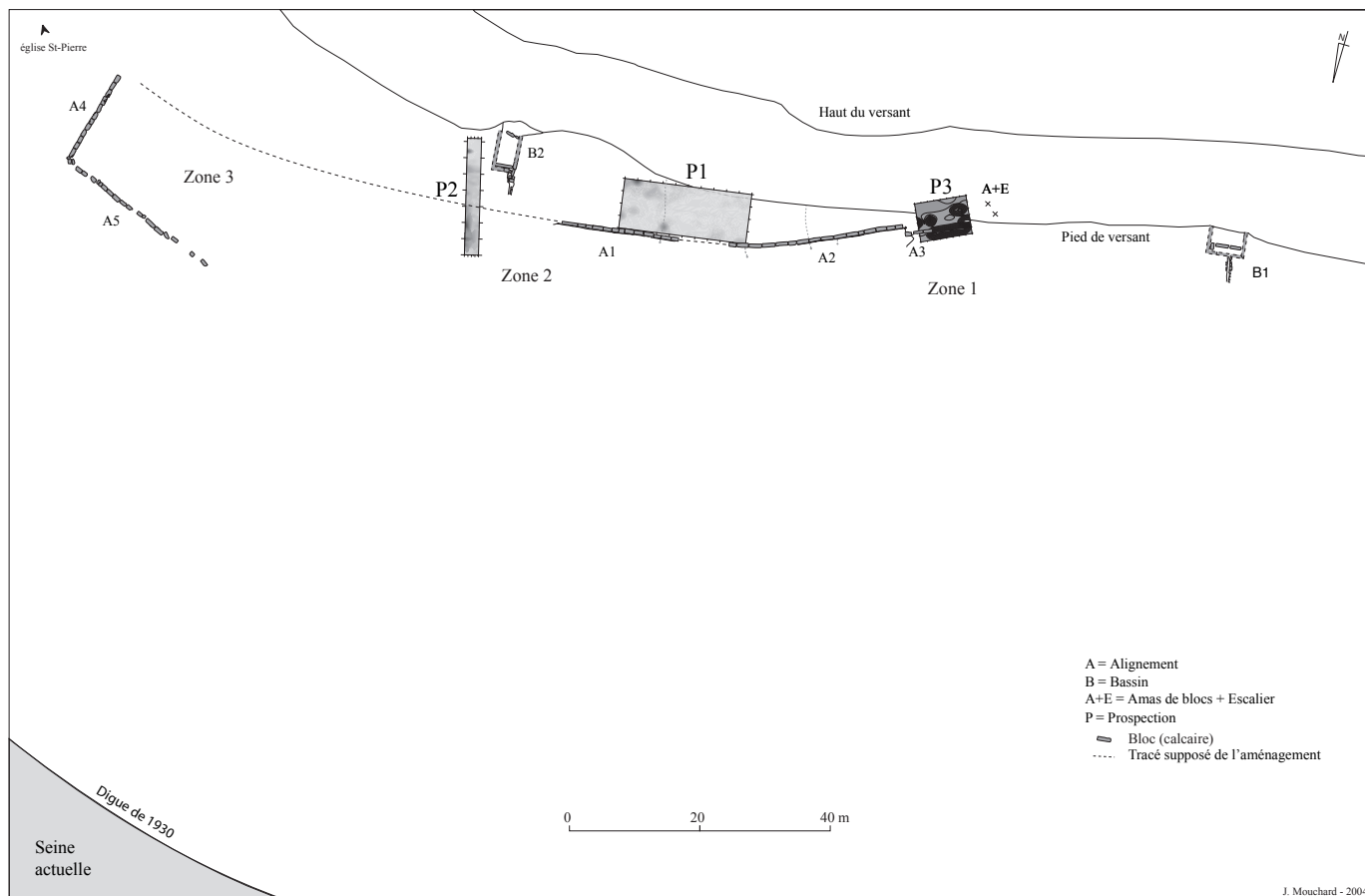


Fig. 1. Aizier - Plan général des zones 1, 2 et 3. Superposition des carroyages 1 à 3 de la campagne de prospection électrique - août 2004

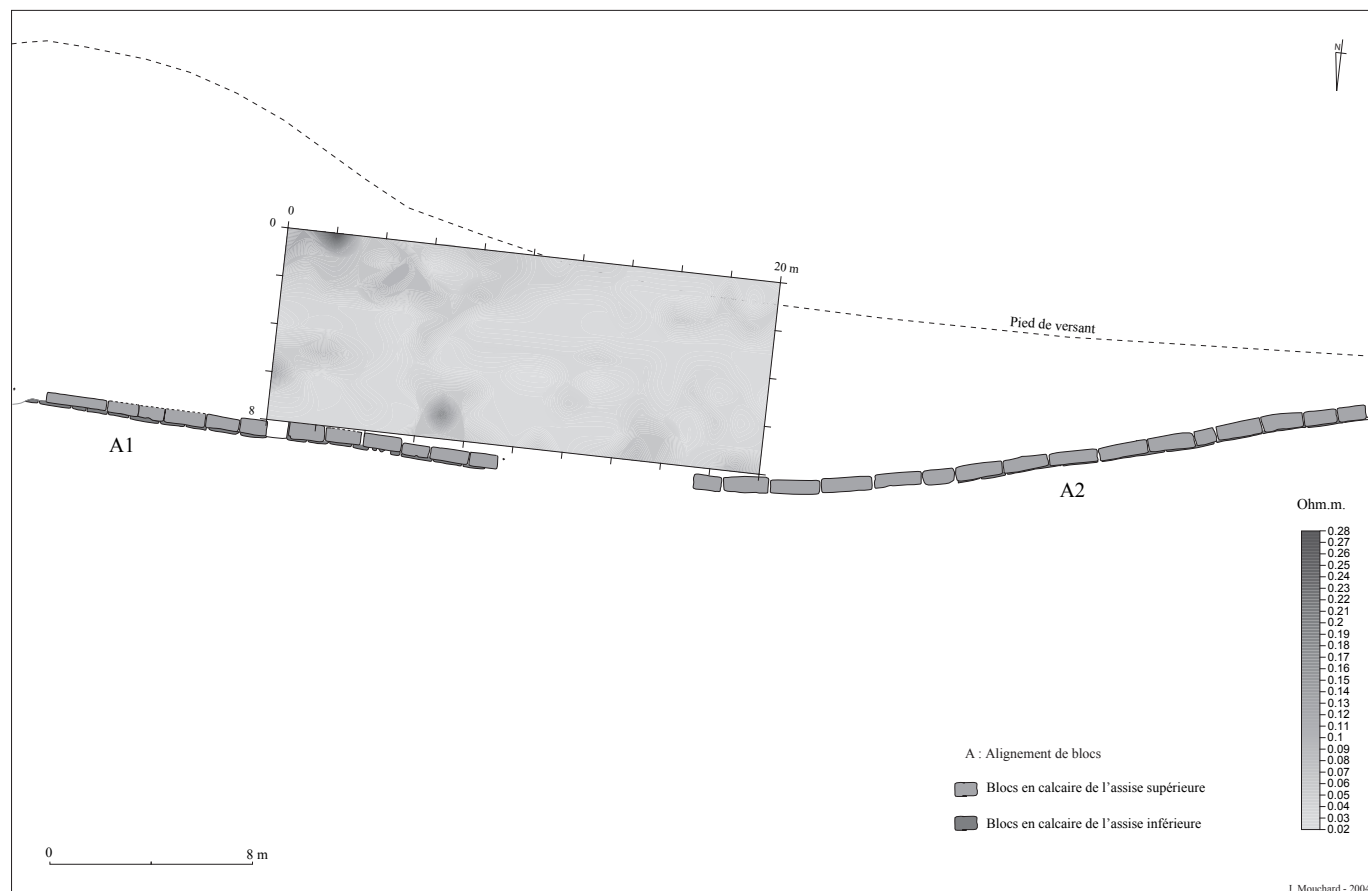


Fig. 2. Carte de résistivité électrique à Aizier (Port - prospection n°1 - août 2004)

ont été cartographiés et les zones carroyées ont été reportées par triangulation sur le plan des vestiges apparents effectué au théodolite en 2003.

En ce qui concerne la prospection n° 1 (fig. 2), la brusque chute des valeurs au-delà de l'alignement de pierres n° 1 ainsi que l'absence de valeurs de forte résistivité organisées géographiquement et géométriquement permettent de mettre en lumière diverses hypothèses : l'absence de constructions maçonnées en rapport avec ces alignements (ne pas exclure la possibilité de constructions en matériaux organiques) pourrait être justifiée par le fait que l'on se situe à l'extrémité du site portuaire ? On note néanmoins quelques noyaux de fortes valeurs sur la partie est du carroyage, mais aucune anomalie sérieuse n'est à signaler. Faut-il conclure à de simples niveaux de remblais ?

Afin de passer le niveau de remblai du chemin actuel, la prospection n° 2 (fig. 3) a été organisée à la manière d'un profil, sur 18 m de long et avec une maille de 0,50 x 0,50 m pour une injection du courant à 2 m de profondeur. On obtient de fortes valeurs de résistivité apparente (sup. à 2 ohm.m) dans un secteur situé à l'est, dans le prolongement de l'alignement de pierres n° 1, sur environ 2 m de large.

Enfin, la prospection n° 3 (fig. 4), réalisée à deux reprises, avec une injection à 2 m et à 1 m de profondeur, permet de constater assez nettement de forts contrastes, malgré l'humidité environnante. On remarque que les fortes valeurs (sup. à 0,025 ohm.m sur le plan) dessinent deux formes géométriques longitudinales et parallèles, orientées est-ouest. Le prolongement de l'alignement de pierres n° 2 est suggéré par une première répartition linéaire des fortes valeurs de résistivité, sur au moins 3 m de long. La seconde, la plus imposante anomalie de forme rectiligne, semble prolonger l'alignement n° 3, sur au moins 7 m de long, pour environ 2 m de large. Il s'agit de la zone prospectée la plus instructive, puisque les résultats obtenus semblent indiquer une éventuelle poursuite de ces alignements (côté ouest), se greffant ainsi sous les colluvions du versant, sur la quasi-totalité du carroyage prospecté. On peut donc s'interroger sur la nature de cette image de la résistivité apparente du sous-sol de la zone 1. Faut-il imaginer une seule et même construction massive ou une phase de destruction suivie d'une reconstruction plus au nord ?

Conclusion

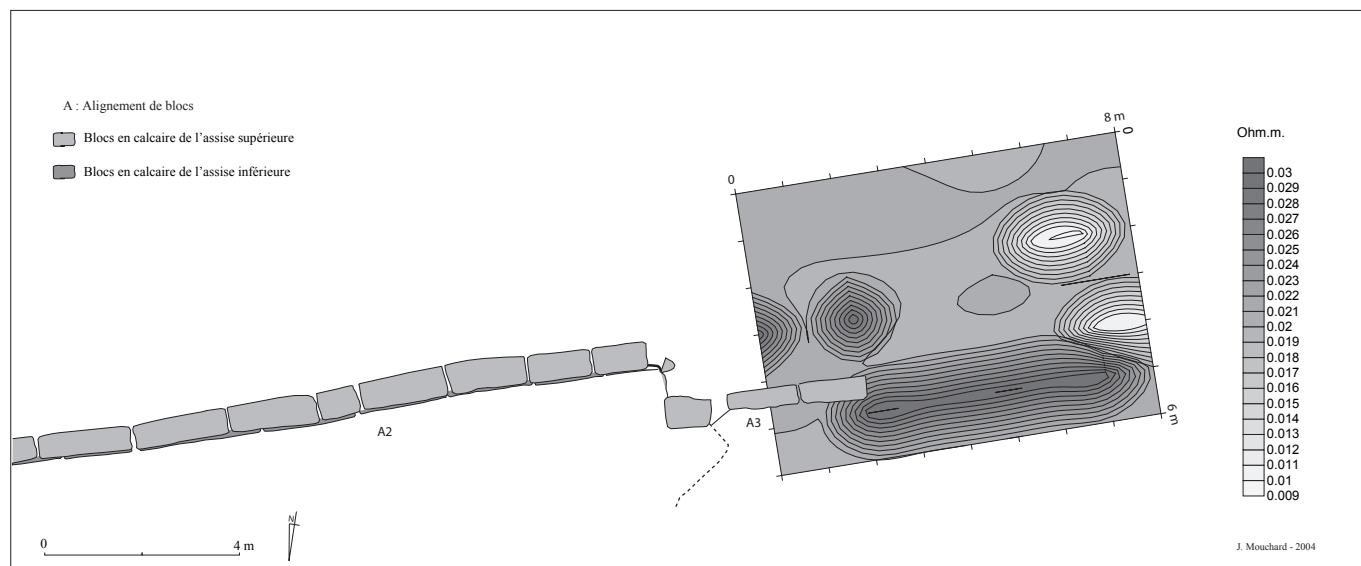


Fig. 4. Carte de résistivité électrique à Aizier (Port - prospection n°3 - août 2004)

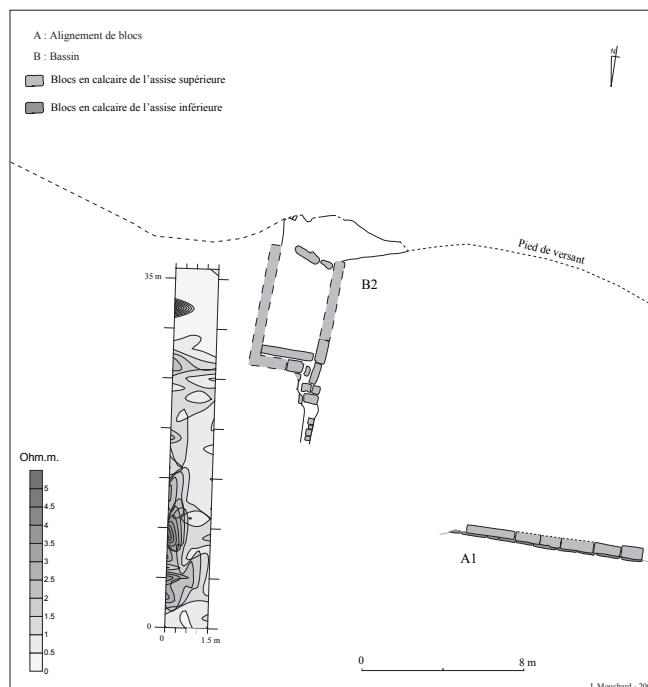


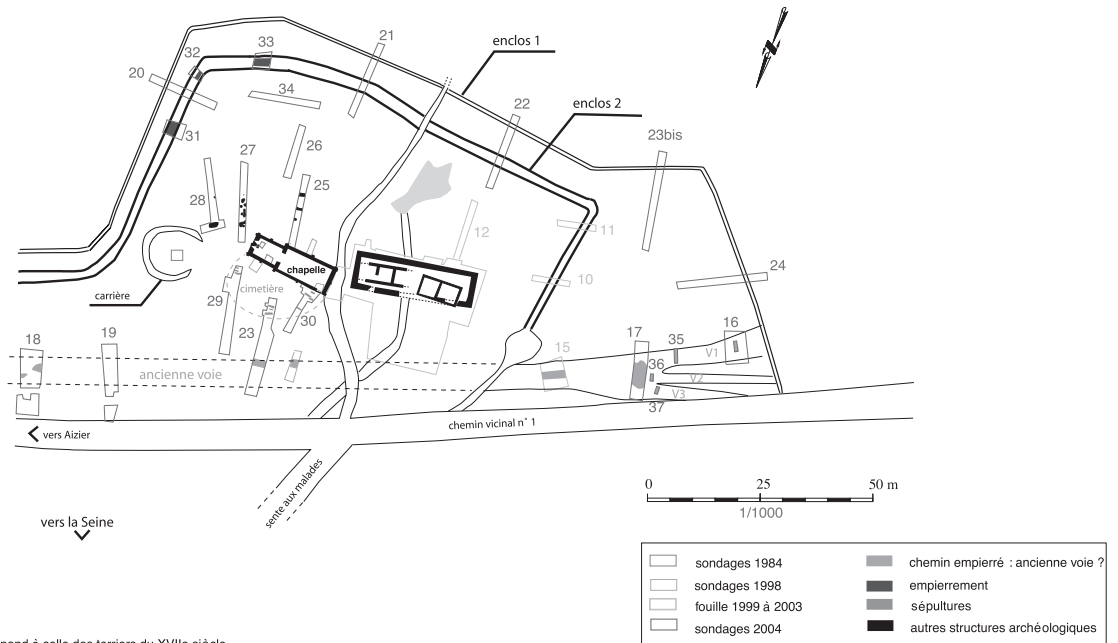
Fig. 3. Carte de résistivité électrique à Aizier (Port - prospection n°2 - août 2004)

Les résultats de cette intervention géophysique menée dans la propriété de M. Laurent nous amènent à réfléchir sur l'ampleur du site et sur sa surface réelle ou totale (extrémité du site - partie ouest ?). Si les résultats obtenus sur la troisième surface s'avèrent prometteurs, ils pourraient ainsi suggérer une longueur totale de cette construction désormais de l'ordre de 62 m (contre 54 m actuellement visible à l'œil nu). Cette campagne électrique renforce ainsi l'idée d'une existence plus importante de cette construction longitudinalement à l'ouest du site. Dans un même temps, peut-on imaginer un prolongement de ces alignements sur la terrasse située en contre-bas de l'église et à l'est du village ?

Jimmy MOUCHARD (Université de Rouen - GRHIS - GAVS)

- 1 - Cf. rapport de Jean Charles Rabiot (GAVS), SRA HN. n° 27. 006. 002/DFS 370.
- 2 - Professeur d'Histoire et d'Archéologie médiévales - Université de Rouen.
- 3 - Cela consiste à mesurer la résistivité électrique apparente d'un volume de sol, c'est-à-dire sa capacité à résister au passage d'un courant électrique.
- 4 - En l'occurrence tous les mètres lors de ces prospections, selon des axes X et Y que l'on tend à l'aide de chaînes d'arpenteur.

Bois de Fécamp (actuelle forêt de Brotonne)



Le site de la Chapelle Saint-Thomas est une léproserie médiévale mentionnée dans les textes à partir du XIII^e s. De cet établissement, ne restent plus en élévation que les ruines de la chapelle romane, dédiée à Thomas Becket, qui se dressent en forêt de Brotonne, à 1 km d'Aizier.

Des sondages ouverts en 1998, avaient permis de localiser trois bâtiments à l'ouest de la chapelle, ainsi qu'un cimetière implanté contre le flanc nord du monument. Devant ces résultats, une fouille programmée fut mise en place sous l'égide du Groupe Archéologique du Val de Seine. Elle a lieu chaque année en août, avec l'aide d'une vingtaine de bénévoles.

De 1999 à 2003, les recherches ont porté sur la fouille des bâtiments. La campagne 2004 a été consacrée à l'ouverture de sondages afin d'estimer le potentiel archéologique du reste de la parcelle. Ceux-ci ont permis la localisation de vestiges au sud de la chapelle et de définir l'emprise du cimetière. Des coupes ont par ailleurs été réalisées dans la voie et dans le talus de l'enclos.

Le secteur sud de la chapelle

Les sondages ouverts dans ce secteur ont montré que les niveaux anthropisés se concentraient dans un rayon d'une quinzaine de mètres autour de la chapelle. Ils se présentent sous forme de remblais épais d'une cinquantaine de centimètres, sous lesquels apparaissent des structures archéologiques. Ces dernières consistent en fosses, fossés, trous de poteau, en éléments construits (murs, solins ?) ainsi qu'en niveaux de sol. Elles attestent donc la présence de constructions sur solin et sur poteaux de bois plantés. Une fouille permettra de préciser leur nature et leur fonction.

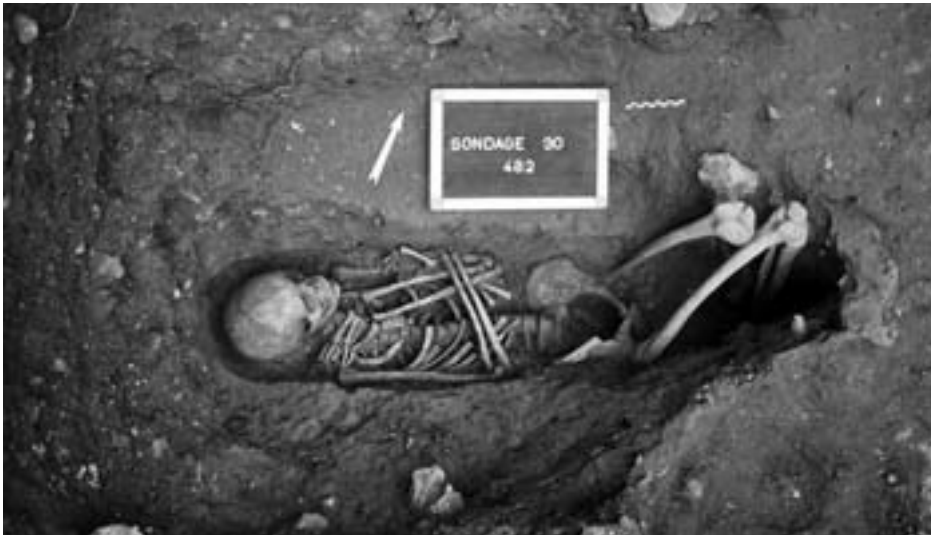
La plupart de ces structures apparaissent comme clairement médiévales, plus précisément des XIV^e-XVI^e s. au vu d'un rapide examen de la céramique retrouvée dans les comblements des vestiges excavés ou dans les couches de remblais.

Cependant, la présence de céramique protohistorique dans un trou de poteau pose la question d'une occupation, ou, du moins, d'une fréquentation plus ancienne des lieux.

Par ailleurs, une tombe a été repérée. Même si les sondages ont permis de localiser sans doute possible le cimetière contre le flanc nord de l'église, la découverte de petits noyaux d'inhumations en dehors de cette emprise n'est pas étonnante et il est plus que probable que les fouilles de 2005 mettent au jour de nouvelles inhumations dans ce secteur.



Le chemin creux : détail du cailloutis (cliché M.-C. Truc).



Le cimetière

Deux sondages pratiqués en 1998 contre le flanc nord de la chapelle avaient permis de mettre au jour quatre inhumations orientées est-ouest, qui n'avaient pas été fouillées. Cette année, trois fenêtres ont été ouvertes afin de déterminer l'étendue du cimetière, sa densité et la conservation des ossements.

Au total, pour une surface ouverte de 60 m² environ, une quinzaine d'inhumations ont été repérées (celles de 1998 incluses), mais seulement six ont été fouillées. Elles s'étagent sur au moins trois niveaux. Cet ensemble funéraire paraît donc de taille relativement restreinte avec cependant de plus fortes concentrations contre le mur nord de la chapelle.

Tous les individus, sauf un, sont orientés est-ouest, parallèlement à la chapelle, la tête regardant vers l'est.

Parmi ces individus adultes, quatre femmes, un homme et un adulte de sexe indéterminé en raison de sa trop mauvaise conservation ont été identifiés sur le terrain. Deux sont jeunes, comme l'attestent les sutures crâniennes très ouvertes et la subsistance d'un liséré d'ossification entre les épiphyses et les diaphyses de la plupart des os longs. L'une des femmes est relativement âgée, la synostose de ses sutures crâniennes étant presque complète. Au moment de leur étude en laboratoire, tous vont faire l'objet d'un examen histologique des dents, à partir duquel un âge très précis peut être déterminé par un décompte des annulations du cément dentaire.

Bien évidemment, un si petit nombre de sujets n'autorise encore aucune interprétation statistique sur la population inhumée et ne permet pas encore de reconnaître l'existence d'une sectorisation liée à l'âge, au sexe, au statut social des défunts ou aux pathologies de ces derniers. Il est nécessaire d'attendre les résultats de la prochaine campagne de fouilles et d'avoir un échantillon populationnel nettement plus important pour savoir s'il existe dans ce cimetière de telles sélections.

Parmi les inhumations mises au jour, quatre sont en cercueil et deux en pleine terre. Tous les individus inhumés dans les cercueils ou les coffrages de bois ont été déposés dans des positions anatomiques particulières, rarement observées dans une nécropole médiévale. Ils ont tous subi des compressions afin d'être inhumés dans un contenant trop petit pour les recevoir en position allongée classique.

Le mobilier recueilli indique une datation médiévale, ce qui correspondrait à l'époque de fréquentation de la léproserie.

En effet, aucun élément mobilier postérieur au XVI^e s., date de disparition des malades à Saint-Thomas, n'a été récolté. En outre, la consultation des registres paroissiaux conservés pour l'Epoque moderne a montré qu'aucune inhumation laïque ne semblait avoir eu lieu ici. De même, les archives précisent que les prieurs commendataires ne résidaient pas sur le site et aucune mention de sépulture de l'un d'entre eux n'a été trouvée. Ces données permettent de supposer la présence d'une population hospitalière - et peut-être du personnel soignant - qui n'aurait pas été « contaminée » par d'autre type de population, ce qui ouvre de nombreuses perspectives sur

les possibilités d'études de son état sanitaire et permettra des comparaisons avec d'autres types de populations (paroissiale et ecclésiastique notamment.)

La voie

Six fenêtres manuelles ont été ouvertes sur son tracé supposé d'après les campagnes de microtopographie réalisées les années précédentes. Les fenêtres pratiquées dans la partie orientale du site n'ont pas permis de retrouver la voie, preuve qu'elle n'est plus conservée à cet endroit, ou bien qu'elle passe ailleurs !



Le chemin creux (cliché M.-C. Truc).

Les fenêtres ouvertes dans la partie occidentale ont en revanche livré des résultats plus positifs. Cette voie est en fait un chemin creux, matérialisé au fond par un cailloutis compact, large de 1 m environ et épais d'une dizaine de centimètres. Aucun mobilier permettant une datation n'a été mis au jour.

Ces sondages ont eu le mérite de compléter nos informations et contribuent à prouver archéologiquement l'existence d'un axe de passage au nord de la chapelle, parallèlement à la route actuelle. Des interrogations subsistent encore sur la localisation exacte de son tracé dans la partie ouest du site et sur sa chronologie.

L'enclos

La léproserie forme une enclave dans le domaine des forêts de l'abbaye de Fécamp. Ces forêts ont été délimitées par un talus interne et un fossé, toujours visibles dans le paysage actuel et figurés sur un plan terrier de 1687. Parallèlement au fossé évoqué ci-dessus, court un replat, large de 1,50 m environ, interprété jusqu'ici comme une sorte de « chemin de ronde ».

Les sondages de cette année ont permis de montrer la présence d'un double système d'enclos, le fameux « replat » étant en fait un talus arasé et un fossé comblé.

La léproserie était donc entourée d'un enclos, constitué d'un fossé externe peu profond et d'un talus interne aujourd'hui très arasé. Le talus ne semblait surmonté d'aucun mur ni palissade. A son sommet il a été en revanche observé un cailloutis méritant des fouilles complémentaires avant d'avancer une interprétation fiable. Nous sommes loin de la nécessité d'entourer les léproseries d'un haut mur, évoquée abondamment dans la littérature.

Parallèlement à l'enclos de la léproserie, court un second enclos, destiné à entourer les Bois de Fécamp, d'ailleurs attesté dans les sources écrites. Il s'agit de celui qui est toujours visible en

forêt : le talus est peu érodé et le fossé est en cours de comblement. Le talus n'a jamais été surmonté de murs, mais a plutôt été laissé nu ou était juste surmonté d'une haie.

S'il semble évident que l'enclos de la léproserie a été abandonné antérieurement à l'enclos des Bois de Fécamp, en revanche, on ne connaît pas leurs dates de création respectives. Sont-ils contemporains ? En l'absence de mobilier ou de tout élément susceptible de fournir une quelconque datation, des recherches supplémentaires, à la fois sur le terrain et archives, sont donc prévues pour les années suivantes.

Bilan

Les sondages de cette année constituent une avancée notable dans la connaissance du site : ils ont permis de distinguer des zones occupées et d'autres zones a priori vides de vestiges. Le potentiel du site apparaît donc plus clairement, ce qui nous permet de proposer une organisation et un échéancier des recherches pour les années à venir.

A l'issue de la campagne 2004, il a été proposé de passer en opération programmée tri annuelle, le but étant de fouiller exhaustivement le cimetière et la zone située au sud de la chapelle, tout en complétant les observations sur le reste du site par des ouvertures ponctuelles sur la voie et l'enclos notamment. Par ailleurs, un approfondissement de la recherche documentaire va être engagé dès la fin 2004.

Responsable d'opération :

Marie-Cécile TRUC

(GAVS et CRAHM université de Caen, UMR 6577)

Anthropologie :

Cécile NIEL

(CRAHM université de Caen, UMR 6577)

Les Andelys

3 rue de l'Égalité

Les Andelys se trouvent dans un méandre de la Seine, à la confluence avec le Cambon. Le site fouillé est localisé sur la rive sud de la vallée du Cambon. L'opération préventive a porté sur une surface de 1900 m².

Durant l'Antiquité, une petite agglomération secondaire existe aux Andelys. Au haut Moyen Age, l'occupation est attestée par la présence de trois importantes nécropoles. Le cimetière situé sous l'église Notre-Dame comporte des sarcophages en plâtre et du mobilier qui le rattache à la fin du VI^e-VII^e s. La nécropole excentrée de la Côte-au-Clair est également occupée au VII^e s.

Les sources textuelles témoignent de la fondation d'un monastère de femmes par sainte Clotilde, au VI^e s. Il serait situé dans le secteur de l'église Notre-Dame. Il est encore en activité en 833. Vers le milieu du X^e s., les Andelys sont probablement aux mains de l'archevêque de Rouen, et ce jusqu'en 1196.

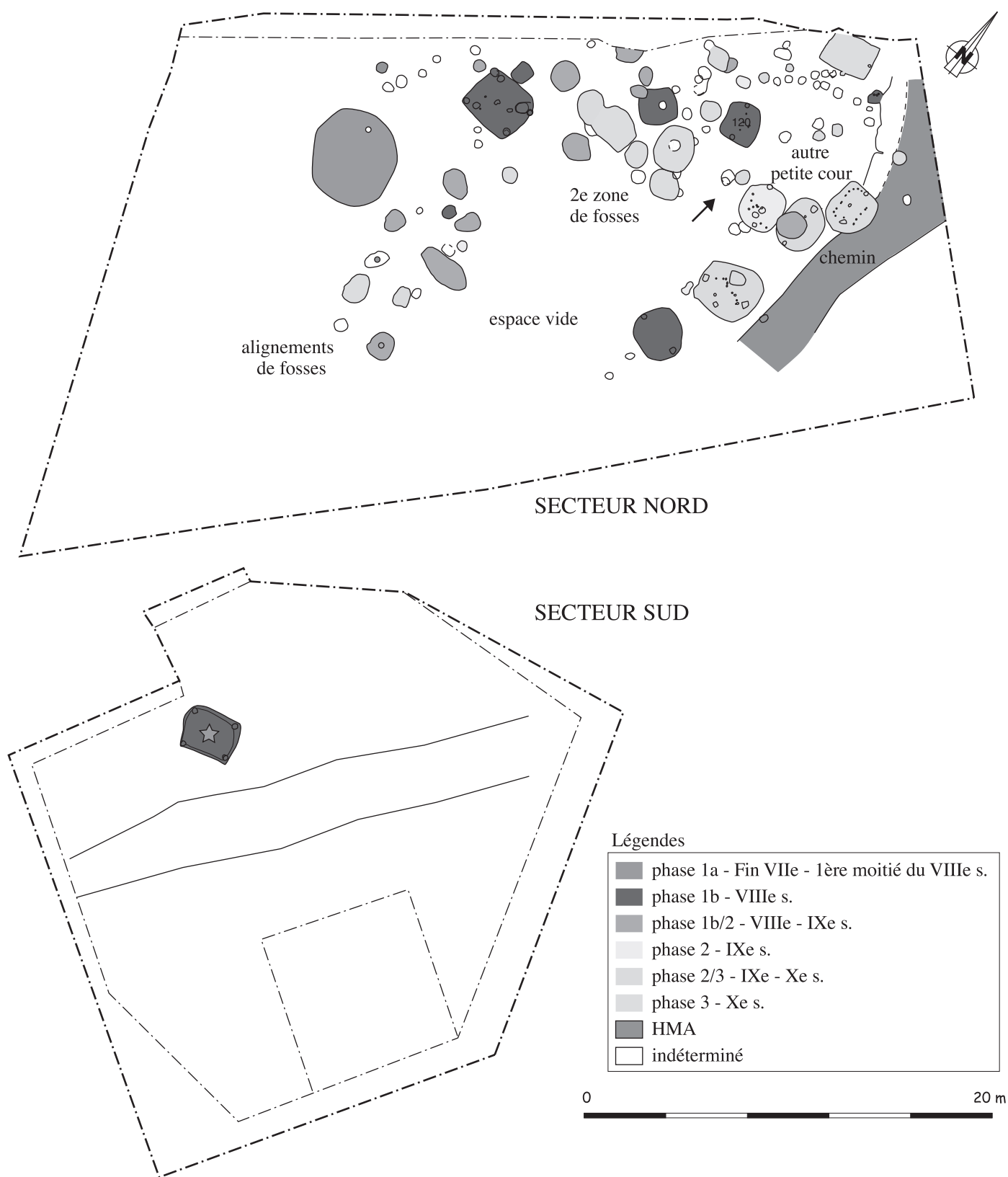
Structures mises au jour en 2004

L'occupation bâtie débute vers la fin du VII^e s. et est attestée jusqu'au X^e s. Elle a été observée sur deux secteurs séparés de 45 mètres.

Sur le secteur sud, un fond de cabane a été fouillé. Il appartient à la phase ancienne de l'occupation (fin du VII^e – première moitié du VIII^e s.). Son principal intérêt réside dans la présence d'un niveau d'épandage à l'ouest, témoin de la gestion des déchets sur le site.

Sur le secteur nord, onze fonds de cabanes, un puits, cinq silos, treize fosses et quarante-deux trous de poteaux sont installés, entre la fin du VII^e s. et le X^e s., aux abords d'un chemin et autour d'un vaste espace vide rectangulaire.

Le chemin, encaissé, a conservé une partie de ses recharges (cinq niveaux). Il est aménagé dans la craie et suit les courbes de niveaux. Son axe paraît avoir été plusieurs fois décalé, d'abord vers l'ouest, sur le fossé bordier du premier état, puis vers l'est. Un élargissement de son emprise au nord pourrait signaler l'existence d'une intersection.



Lorsque les périodes d'occupation et d'abandon ont pu être distinguées, l'occupation est signalée par une étoile. ☆

Les Andelys, 3, rue de l'égalité, 2004 :
répartition par phase de l'occupation du haut Moyen Âge
(Terminus fourni par le mobilier)

Le puits, creusé dans le limon, était probablement cuvelé. Son comblement final est daté des IX^e – X^e s.

Les fosses se répartissent en deux zones. Elles peuvent avoir servi de dépotoirs domestiques secondaires (6 cas), être liées à une pratique artisanale (présence de rejets métallurgiques, de fragments de parois de four dans 2 cas) ou à l'extraction de limon (3 cas).

Les trous de poteaux sont délicats à interpréter. Deux hypothèses de plans de bâtiments sont proposées. Il s'agit de constructions quadrangulaires étroites et de faible superficie. Deux alignements correspondent peut-être à des palissades. Les cabanes semi-enterrées adoptent deux orientations. Trois sont sans trous de poteau, sept comportent deux poteaux faitiers, et deux, quatre poteaux corniers. La surface du creusement à la base varie de 2 à 6 m². Les profondeurs sont comprises entre 0,60 et 0,94 m dans neuf cas. Dans trois cas (comblés au VIII^e s.), elles n'excèdent pas 0,44 m. L'accès de cinq cabanes est connu. Un foyer contigu à l'un des édicules fournit du mobilier céramique contemporain.

Des indices d'aménagements internes sont observés dans les neuf cabanes profondes. Des effets de parois signalent le coffrage et le clayonnage d'une ou de l'ensemble des parois (4 cas) parfois associé à un plancher (2 cas). Ces aménagements sont observés dans des cabanes comblées aux IX^e et X^e s., sans négatif de poteau ou sur deux poteaux. Dans cinq cas, des cloisonnements internes sont présents. Des creusements sont aussi observés (un silo et une dépression avec un calage interne). Dans sept cabanes, des niveaux de sol indurés aménagent le fond.

La mise en œuvre soignée, les niveaux de sol indurés et entretenus, l'installation de cloisons internes, le fonctionnement conjoint avec un silo et l'aménagement d'accès évoquent des constructions permettant le stockage de denrées : caves ou celliers.

Quelques-unes de ces cabanes présentent un second état. L'apport massif de remblais atténue la profondeur de la structure. Une circulation est parfois perceptible sur ces niveaux à la surface plane. Le caractère soigné de la première occupation disparaît, marquant probablement la fin de l'utilisation comme structure de stockage.

La densité des structures évoque une concentration de caves, mais l'étude de la céramique montre que les cabanes se succèdent dans le temps. Néanmoins, il semble qu'il y ait toujours, entre le VIII^e et le X^e s., au moins deux cabanes profondes en activité.

Cinq fosses semblent également liées au stockage. Elles ont été interprétées comme des silos en raison de leur plan circulaire, leurs parois verticales, leur fond plat, leur volume important et leur comblement constitué par l'effondrement des parties supérieures et des parois. Aucune n'est en fonction après le IX^e s.

Chronologie et organisation

Le site présente une occupation continue de la fin du VII^e au X^e s. L'approche chronologique est plus complexe et plus riche que dans la majorité des habitats ruraux de la même période. En effet, elle repose sur le mobilier des comblements, mais aussi des niveaux d'occupation. De plus, les remblais de comblement sont souvent stratifiés.

La répartition des structures et la présence d'une cabane dans le secteur sud montrent clairement que le site se développe au-delà des zones fouillées. Les remarques qui vont suivre sont pondérées par cette vision partielle ainsi que par la faible surface décapée.

L'occupation se développe à l'ouest d'un chemin orienté nord-sud. Les structures se succèdent durant trois siècles quasiment sans se recouper. Elles respectent un espace vide allongé (cour ?), d'une centaine de m², parallèle au chemin. Les cabanes encavées, relativement dispersées au VIII^e s., s'organisent ensuite plutôt le long du chemin et sur un axe perpendiculaire, qui ferme l'espace vide au nord. Les fosses forment deux alignements délimitant l'espace vide à l'ouest. La conservation durant trois siècles d'un espace vide, alors que la densité d'occupation est importante, l'implantation successive de structures de même type dans le même secteur et la rareté des recoupements, montre une utilisation rigoureuse de l'espace, le maintien dans les mémoires des emplacements utilisés antérieurement, le respect de choix faits dès l'origine.

Le mobilier (Y.-M. Adrian)

Le mobilier découvert aux Andelys se compose de 13 objets en tabletterie, 44 objets en divers matériaux (fer, bronze, plomb, calcaire) et de 13 fragments de verrerie (uniquement dans des contextes de la fin de l'époque mérovingienne). La céramique est particulièrement abondante. Cette abondance est peut-être due à la profondeur exceptionnelle des structures qui ont piégé plus de remblais détritiques. En effet, aucun signe particulier de richesse n'est constaté.

Les ensembles céramiques relativement fournis et diversifiés révèlent un changement dans les sources d'approvisionnement d'abord axées sur la basse vallée de la Seine (La Londe), et devenant plus variées et dispersées à partir du IX^e s., vers des régions situées au nord et à l'est (produits du Beauvaisis et de l'Ile-de-France, au sens large).

La faune (A. Cottard)

De la fin du VII^e au X^e s., le principal apport de viande est assuré par les ovins et les caprins. Le bœuf est en seconde position, sauf au cours du IX^e s. où il est supplanté par le porc. Poissons et oiseaux (sauvages ou domestiques) semblent venir en appoint en très faible quantité. La consommation de gros gibier est anecdotique.

Conclusion

Ce site permet une première approche très succincte d'un habitat aux Andelys au haut Moyen Âge. Celui-ci présente des traces d'activités caractéristiques des habitats ruraux de cette période. En revanche, il se distingue par le nombre important, la densité et la taille des structures liées au stockage. Il s'agit vraisemblablement de la périphérie d'un habitat particulier.

Frédérique JIMENEZ
Yves-Marie ADRIAN
Antoine COTTARD

Aubevoye

Château Tournebut

Le projet de la société « Terre à maison » de lotir une surface de 34 000 m², nous a conduit à engager une opération de diagnostic sur l'ensemble de l'assiette foncière du projet. Ainsi 1,2 km de tranchées ont été ouvertes à l'aide d'une pelle munie d'un godet de 3 m de large. Cependant, et dans la mesure du possible, seules les limites cadastrales de chaque nouvelle parcelle constructible et la voirie de desserte ont été sondées. Un tel procédé a pour objectif de déstabiliser le moins possible l'emplacement des futures constructions.

Les résultats significatifs de l'opération viennent confirmer l'intense activité humaine qui se pérennisa sur la commune d'Aubevoye.

L'environnement très agréable des lieux est renforcé par la présence de deux majestueux logis ceints de hauts murs de calcaire et de bauge. L'édifice le plus imposant appartient à une demeure de la seconde moitié de XIX^e s. Le deuxième ensemble architectural est une gentilhommière de XVII^e s. Ces deux ensembles ont su conserver une grande partie de leur faste d'antan à travers leurs parcs et les éléments de leurs agencements internes (lambris, etc...). Adossé aux falaises de la Seine, le site occupe la presque totalité de l'emprise. La majeure partie des vestiges découverts se développe très largement en dehors des limites du projet.

Les sédiments découverts sur le site rendent compte de l'importante activité géomorphologique qui façonna le paysage et permit l'excellente conservation des vestiges des différentes périodes chronologiques découverts.

La phase la plus ancienne appartient au Mésolithique ancien et se traduit par une nappe de mobilier lithique et faunistique. De tels éléments sont significatifs d'activités de chasse et de ramassage comme la présence d'un bois de chute de cerf dont le premier andouiller porte de nettes traces de découpes. L'industrie lithique ne présente pas de forte concentration de

vestiges (la moyenne d'éléments est de 15 pièces par m²). Deux micro-burins ainsi qu'un long triangle scalène sont des éléments déterminants. Les vestiges sont compris dans un loess carbonaté. L'ensemble est protégé par presque 0,60 m de dépôts holocène et 0,30 m de terre arable.

Un corpus d'industrie lithique et céramique est en revanche associé à des structures en creux (fosses et trous de poteaux). Il semble couvrir plusieurs millénaires d'activités entre le Néolithique moyen et le Chalcolithique. Cet horizon est identifié sur la partie nord-ouest du site (soit 1,2 hectares). Nous y avons observé de multiples témoignages de traditions culturelles différentes. Cela se traduit, en particulier, pour la tranchée 6 par une forte densité de trous de poteaux sur une faible surface.

Les vestiges historiques mis en évidence sur le site se localisent sur les parties sud-est et ouest de l'emprise foncière. Elles s'articulent le long du « Chemin de Tournebut ». Les vestiges fossoyés d'un vaste ensemble enclos du I^{er} s. ap. J.-C., couvrent le quart sud-ouest des lieux. Le seul angle identifié indique que l'enclos se développe au sud du projet sous les actuelles propriétés. Le fossé d'enclos semble appartenir à un vaste ensemble structuré qui protège un édifice dont seules les fondations sont reconnues. Le bâtiment présente des murs larges de 0,80 m et accuse une profondeur de 0,40 m. Un niveau de démolition riche en matériaux brûlés (calcaires, *tegulae*) et en objets domestiques est présent dans l'environnement immédiat de cet ensemble.

Le Moyen Âge est représenté par des ensembles bâtis et fossoyés sur la partie ouest de l'emprise. Le mobilier présent suggère une occupation dès le milieu du X^e s. et un abandon au début du XVI^e s. La céramique présente des similitudes avec la région Ile-de-France.

Bruno AUBRY

Aubevoye

Saint Fiacre / Lotissement de la Ferme II, Rue de Verdun

Cette opération de diagnostic intervient en préalable d'un projet de lotissement à Aubevoye, lieu-dit Saint Fiacre sur une surface de 47 448 m².

Le site est localisé dans la vallée de la Seine dans la partie nord du méandre de Gaillon, à 500 m du fleuve. La topographie est quasi plane avec une altitude moyenne de 15 m NGF, légèrement supérieure aux zones inondables limitrophes au nord-est.

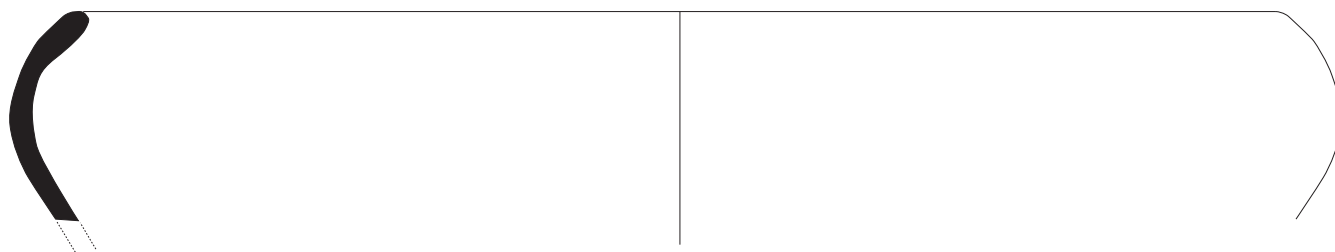
Le site du Néolithique ancien de « La Chartreuse » (C. Riche 2003) associé à une occupation du haut Moyen Âge (VII-VIII^e s.) se situe à moins de 1 km à l'est.

Une chapelle Saint-Fiacle aujourd'hui détruite se situe dans un rayon d'une centaine de mètres autour de l'emprise et constitue une des motivations principales de l'intervention. Elle aurait été érigée au XV^e s., plus ou moins contemporaine de l'abbaye de La

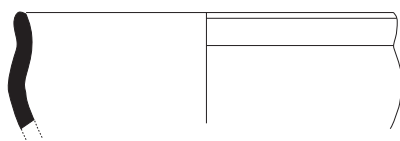
Chartreuse également détruite située à 500 m à l'est. Un peu plus éloigné dans la plaine se trouve l'important site gallo-romain du « Chemin Vert ».

Les résultats du diagnostic sont homogènes et correspondent à une occupation de La Tène.

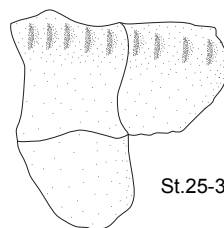
Des fosses et trous de poteaux se situent à l'est. Un silo conséquent (structure 27) présente un diamètre en surface de 1 m pour un diamètre au fond de 2,20 m et une profondeur de 2 m depuis la surface. Il contient des rejets anthropiques (charbons de bois, céramiques, lithiques). Seule la fosse 28 contient du mobilier contemporain. Le répertoire céramique issu de ce secteur, essentiellement du silo, apparaît homogène et correspond à La Tène moyenne à finale. Ces céramiques sont non tournées, les pâtes en « sandwich » sont plutôt grossières, à inclusions de grains de



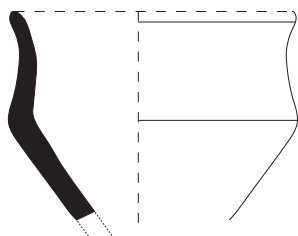
St.25-1 - TR.8



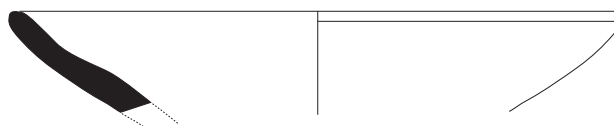
St.25-2 - TR.8



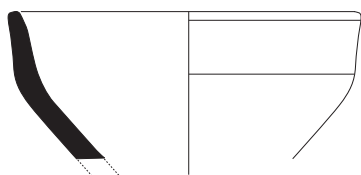
St.25-3 - TR.8



St.27 - TR.11



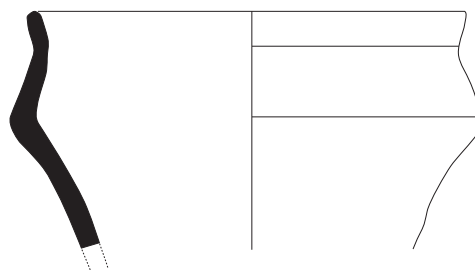
St.27 - TR.11



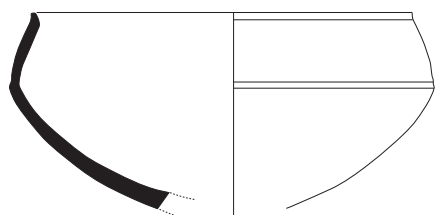
St.27 - TR.11



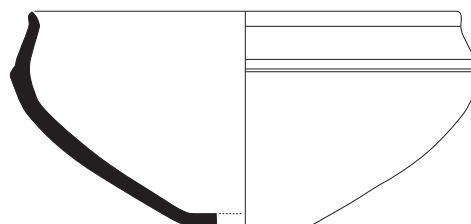
St.28 - TR.11



St.28 - TR.11



St.33 - TR.18



St.33 - TR.18

0 5 cm

silex non calibrés, de couleur grise plus claire sur les tranches. Les formes correspondent à trois vases carénés dont un à bord droit lustré à l'extérieur et à inclusion de mica, et un fragment d'assiette.

Les autres vestiges structurés se situent à l'ouest, vers la ferme actuelle. Il s'agit d'abord d'un four domestique et de sa fosse d'accès couverte. La plaque foyère (structure 21) est en grande partie dégradée et mesure 1 m de diamètre. La fosse d'accès et de travail mesure 2,40 m de long pour 1,80 m de large. Le fond plutôt plan contient un petit niveau de limon brun noir correspondant vraisemblablement au fonctionnement du four (os calcinés, silex brûlés). Les trous de poteaux corniers mesurent 25 cm de diamètres et atteignent plus de 40 cm de profondeur. Cet ensemble n'est malheureusement pas daté et correspond à un four domestique à usage culinaire. Ce type de four semi enterré est courant de la Protohistoire au Moyen Âge.

La tranchée 8 a dévoilé un fossé (structure 25) constitué de chapelets de fosses jointives au fond plutôt plat. Un mobilier très fragmenté mais abondant (céramiques, lithique, faune) tapisse le fond de certaines sections, indiquant des rejets de consommation et donc un habitat proche. Parmi les céramiques se distinguent une carène à décor incisé à l'ongle avec une pâte noire homogène à inclusions siliceuses fines et calibrées, un vase à légère carène et un bord rentrant d'un gros vase de stockage. Le répertoire des céramiques correspond également à La Tène moyenne à finale.

Enfin l'extrémité d'un grand fossé taillé en « V » s'orientant du sud-ouest au nord-est est repérée dans la tranchée 18 au sud, et mesure, au niveau du décapage, environ 2,50 m d'ouverture pour 1,50 m de profondeur. Du mobilier apparaît dès le fond du fossé jusque dans les derniers comblements. Ce dernier niveau corres-

pond encore à une occupation avec des rejets de charbons, de terre cuite, de fragments osseux. Deux céramiques non tournées à carènes et bords droits sont très proches des individus des structures 27 et 28.

Le mobilier récolté dans ces deux ensembles de structures apparaît donc contemporain. Les formes identifiables sont essentiellement des vases carénés, dont trois à bords droits. Deux céramiques présentent des décors verticaux au peigne sur la panse. Un peson incomplet est également associé. Les comparaisons peuvent être faites avec une partie du mobilier des nécropoles de Léry « La Garenne », de Poses « Le Clos à Gasses », de Bois-Guillaume « Les Bosquets » et « Les Terres Rouges » qui sont datées de La Tène C/D. Néanmoins la présence quasi exclusive de céramique non tournée et le décor à l'ongle permettent de remonter la datation de l'ensemble plutôt à La Tène C.

Les pièces lithiques remarquables sont essentiellement un denticulé, un tranchet, des grattoirs, des lamelles et des éclats parfois retouchés, répartis dans l'ensemble de l'emprise, en structure comme dans la terre végétale. Si des pièces peuvent correspondre à une occupation laténienne, les patines de la plupart d'entre elles, la présence d'un tranchet et de lamelles indiquent plutôt un bruit de fond antérieur, peut-être du Néolithique ancien contemporain du site VSG de « La Chartreuse » ?

Les seuls indices archéologiques homogènes et notables concernent donc une partie d'un établissement rural de La Tène moyenne, réparti en deux pôles distants de 150 m environ. Ces indices sont probablement contemporains de ceux repérés au Château de Tournebut 500 m à l'ouest, objet d'un futur diagnostic (cf. Aubry).

Nicolas ROUDIE

Bernay Les Granges

Diagnostic

Le site « Les Granges » se situe au sud de la commune de Bernay. L'opération de diagnostic a concerné 18,5 ha et a livré trois types d'occupation.

La première occupation appartient au Paléolithique moyen, c'est un gisement installé en bordure d'une doline qui a fonctionné comme un piège naturel. Les quelques éléments lithiques révèlent un débitage de type Levallois.

La seconde occupation appartient à la période Néolithique et plus précisément à la culture Villeneuve Saint-Germain. Elle s'étend sur deux hectares environ et se traduit par des structures fossoyées de types trous de poteau et fosses dessinant un habitat.

Les vestiges de la période gallo-romaine et notamment augustéenne appartiennent à l'occupation découverte lors d'une campagne précédente (diagnostic de la déviation de Bernay, C. Pinel 1993). Les structures découvertes (TP, fosses et fossés) indiquent la périphérie d'un habitat.

Laurence JEGO

Fouille

Le site de Bernay « Les Granges » est localisé à l'ouest du département de l'Eure à 52 km à l'ouest d'Evreux (Eure) et à 34 km à l'est de Lisieux (Calvados), juste en limite sud d'un plateau au nord de l'agglomération de Bernay. Suite au projet d'installation d'une zone d'aménagement concerté (Z.A.C.) de la Communauté de Communes de Bernay et de ses Environs, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie. Les résultats obtenus lors de cette intervention permettaient de différencier des occupations de plusieurs époques : Paléolithique moyen, Néolithique ancien ou moyen et Gallo-romain (resp. L. Jégo). Une prescription de fouille préventive a été motivée par la présence de l'occupation néolithique.

Cette dernière a été effectuée sur deux zones distinctes, situées dans les parcelles 86 et 87 de la section ZH du cadastre. La première s'étend sur 17 000 m² dans la partie sud-orientale de l'emprise de diagnostic (zone 1). La seconde, largement plus restreinte (zone 2, 1 200 m²), est située au sud-ouest de l'emprise de diagnostic. Les résultats les plus significatifs concernent l'occupation néolithique. Il existe néanmoins des vestiges de l'époque gallo-romaine et des structures non datées.

Les vestiges de l'époque gallo-romaine se situent exclusivement dans la zone 2. Ils se résument à quelques trous de poteaux, 3 fosses et un fossé. Le fossé, déjà identifié lors du diagnostic, marque la limite méridionale de la zone des structures. Orienté nord-ouest/sud-est, il a été observé sur 33 m de long et présente une largeur d'environ 30 cm. Il est très érodé ; une fosse le recoupe et a livré du mobilier céramique attribué à la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. La seconde fosse se situe à 5 m au nord-est du fossé. Orientée nord-sud, elle est de forme allongée et son profil présente une morphologie de type silo. Le mobilier archéologique se résume à quelques tessons de céramique datés du II^e au III^e s. ap. J.-C. La troisième fosse, de forme allongée, est stérile en mobilier. Le reste des structures se compose de 18 trous de poteaux. La plupart d'entre eux sont isolés et ne dessinent pas d'organisation particulière. Un ensemble plus structuré est identifiable. Il concerne une série de 6 trous de poteaux qui forment un bâtiment de 5,50 m de long et 2 m de large, orienté nord-est/sud-ouest. Il s'agit vraisemblablement d'un bâtiment à vocation agricole (grenier?).

Les structures non datées correspondent à des trous de poteaux, des fosses et des fossés de parcellaire. Elles sont généralement isolées ou s'apparentent à des ensembles plus ou moins denses et/ou cohérents. Leur répartition et l'absence de mobilier ne permettent pas de les rattacher avec certitude à l'occupation du Néolithique située dans la zone 1 ou encore de les associer à une autre époque.

Cependant quelques ensembles de trous de poteaux offrent une répartition plus cohérente. Il s'agit de quatre bâtiments de type « greniers » ? Le premier se matérialise par quatre trous de poteau et s'étend sur 5 m de long et 2 m de large, il est orienté nord-ouest/sud-est et de forme carrée. Le second est un petit bâtiment orienté nord-sud. Il se compose de 8 trous de poteau qui forment un plan de forme rectangulaire, orienté nord-sud, de 5 m de long sur 3,50 m de large. Le troisième, caractérisé par quatre trous de poteau est de forme quadrangulaire. Il s'étend sur 3,50 m de long et 3 m de large. Enfin, le quatrième bâtiment est sur 6 poteaux. Il s'étend sur 8 m de long et 7 m de large et présente une forme globalement carrée.

On est en droit de supposer que les quelques structures non datées, situées à proximité immédiate des ensembles néolithiques, sont associées à cette occupation. Mais l'absence de mobilier ne nous permet pas de trancher en faveur de cette hypothèse. De la même manière, la fonction de ces structures et notamment des fosses, reste énigmatique. Quoiqu'il en soit, on retiendra que les quatre « greniers » identifiés, se localisent davantage dans la partie occidentale du site. Malgré l'absence de datation claire, il est légitime de supposer qu'ils peuvent appartenir à une même occupation.

L'occupation du Néolithique se compose de quatre ensembles qui ont livré des témoignages plus ou moins évidents de bâtiments avec des fosses associées. Le bâtiment 1 de l'ensemble 1 est le plus net. Les trois autres sont en revanche moins convaincants et à considérer avec prudence.

Le bâtiment 1, orienté est-ouest, est de type quadrangulaire (22 m de long et 10 m de large), à deux nefs avec une entrée en avancée probable. S'y ajoutent plusieurs fosses plus ou moins riches en mobilier et situées à des distances variables du bâtiment. Ses caractéristiques dimensionnelles, morphologiques et/ou d'organisation interne rappellent certaines caractéristiques de plan de bâtiment de divers sites haut-normands tels que celui de l'ensemble 17 de Saint-Vigor-d'Ymonville (Marcigny *et al.* 2002, dimensions, entrée avancée) et ceux sites du Néolithique final d'Yport (Lechevalier et Watté 1963), de Saint-Wandrille-Rançon (Lepert 1988) et de Poses « Le Vivier-Le Clos Saint-Quentin » (Billard *et al.* 1994). Le mobilier archéologique exhumé dans les fosses est plus ou moins abondant. La caractérisation chronoculturelle assez délicate de ces vestiges permet d'attribuer cette occupation dans une tranche chronologique comprise entre le Néolithique moyen et le Néolithique final, mais plus vraisemblablement de cette dernière phase.

Le site de Bernay « Les Granges » a donc livré des témoignages plus ou moins denses et nets d'occupations attribuées à la période gallo-romaine et au Néolithique. Les vestiges gallo-romains, essentiellement identifiés dans la zone 2, sont datés de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et du II^e et III^e s. ap. J.-C. Mais ils restent somme toute peu importants. Ils se réfèrent davantage à des vestiges très vraisemblablement situés en marge d'une occupation domestique plus importante et s'inscrivent dans le type de découvertes effectuées lors du diagnostic ou encore celles de 1993 mais toutefois un peu plus anciennes (Tène finale-Augustéen, Jégo 2004).

Les vestiges rapportables à l'occupation du Néolithique sont plus importants mais à la fois beaucoup plus complexes à interpréter. C'est certainement la culture matérielle qui apporte le plus de données. Les vestiges céramiques exhumés, certes très rares et mal conservés, sont en partie suffisamment caractéristiques pour identifier une occupation de la fin du Néolithique. Rappelons néanmoins la possibilité d'une présence de vestiges plus anciens (Néolithique ancien et surtout moyen avec le décor dit plastique, constitué d'un bouton rapporté attenant à la lèvre). L'étude du matériel lithique livre des données technologiques similaires (débitage d'éclat majoritaire et présence d'une production laminaire) à celles observées sur d'autres sites de la fin du Néolithique (Saint-Wandrille-Rançon, Saint-Vigor-d'Ymonville, Montivilliers, Bettencourt-Saint-Ouen). Les éléments relatifs à la typologie permettent également de supposer une occupation de la fin du Néolithique très proche de l'ensemble 17 du site de Saint-Vigor-d'Ymonville (culture du Gord?). Toutefois et comme pour la céramique on ne peut totalement exclure la présence d'une occupation plus ancienne (Néolithique moyen).

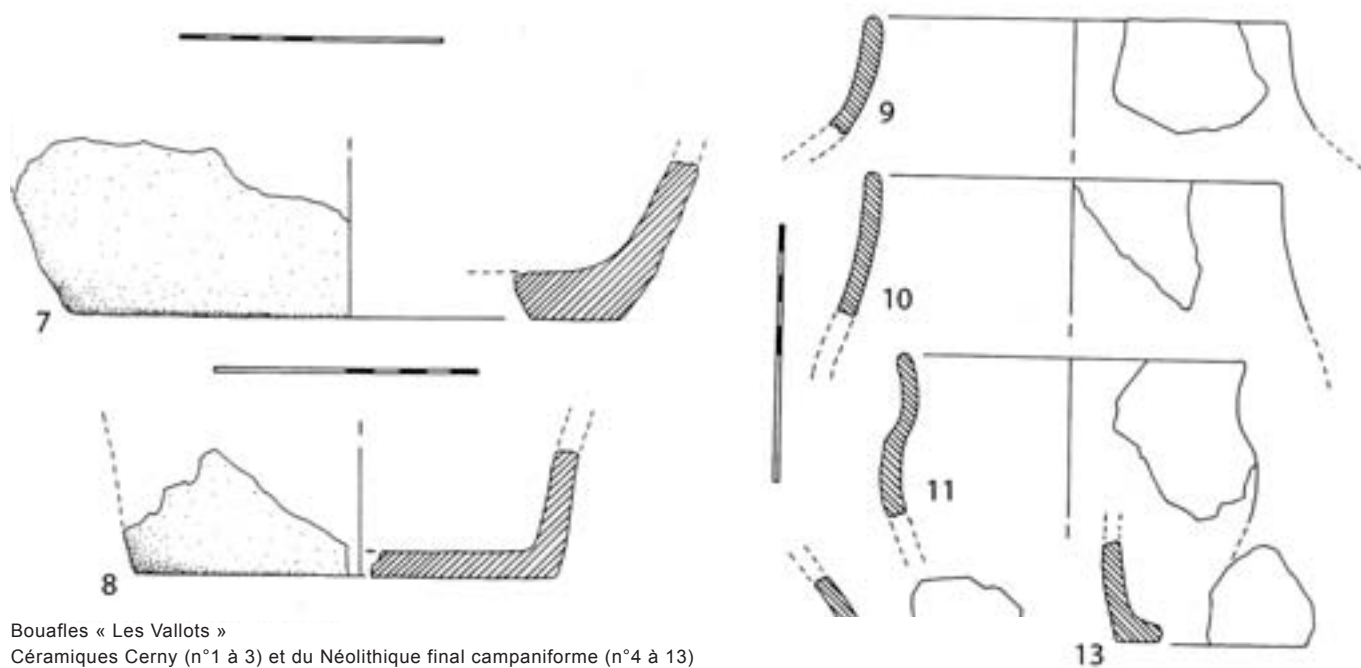
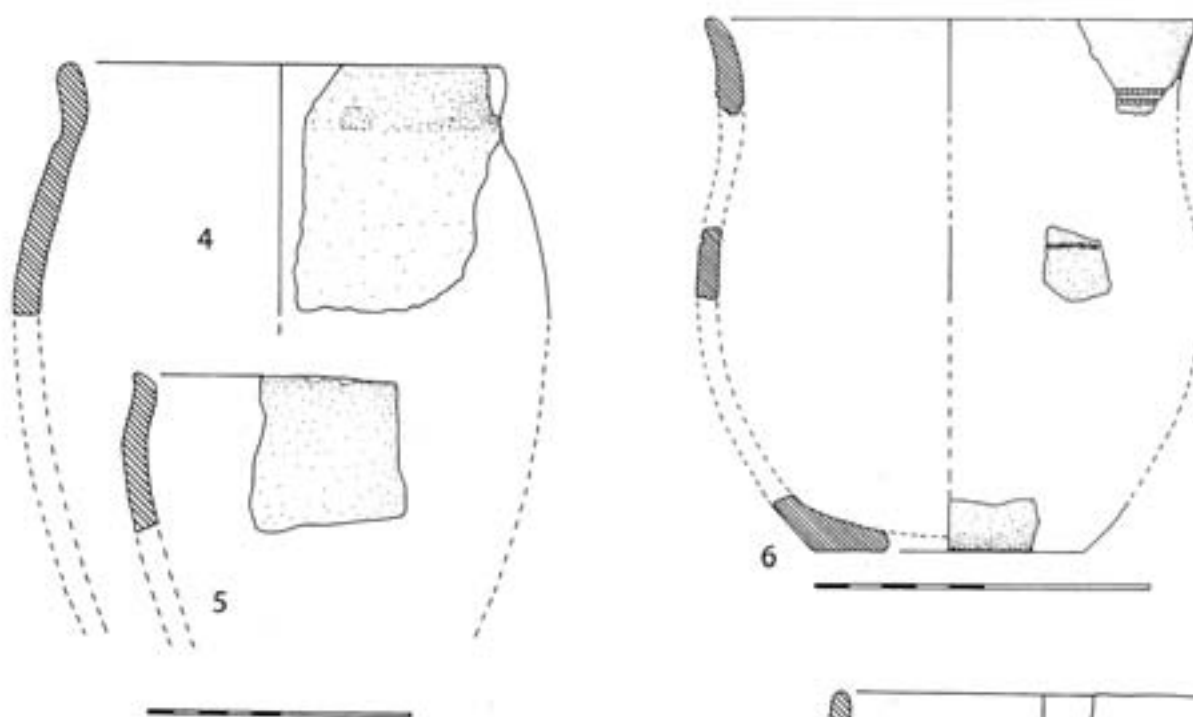
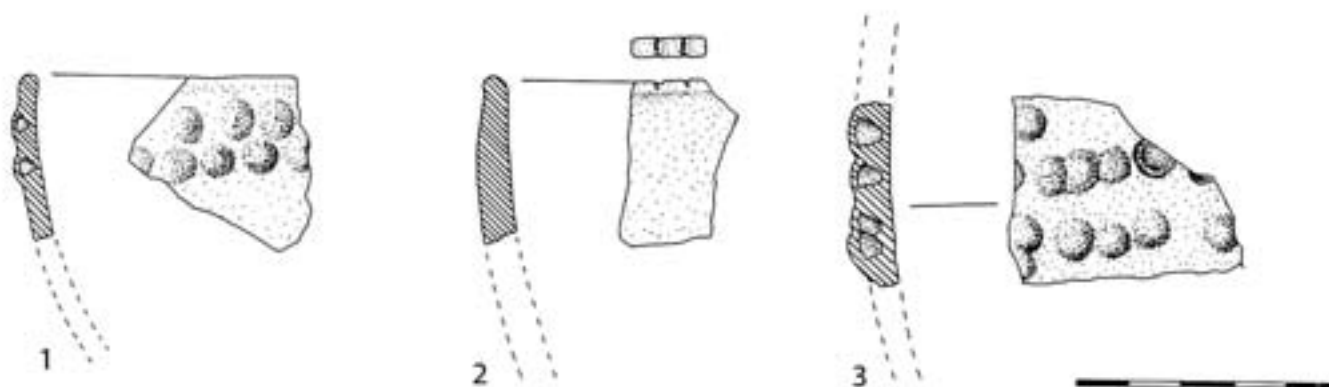
Caroline RICHE (UMR 7055)

Bibliographie

- Billard C., Aubry B., Habasque G., Pinel C., Ropars A., 1994 – Poses « Le Vivier Le Clos-Saint-Quentin » Eure – l'occupation de la plaine inondable du Néolithique au début de l'Âge du bronze, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 11, p. 53-113.
- Jégo L., 2004 – Bernay « Les Granges », Rapport de Diagnostic Archéologique, INRAP, 39 p.
- Lechevalier C., Watté J.-P., 1963 – La poterie Seine-Oise-Marne du Bec-de-Caux, *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques*, t. XXXVIII, fasc. II, p. 61-67.
- Lepert T., 1988 – Un habitat structuré du Néolithique final à Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime), *Haute-Normandie Archéologique*, Vol. I, p. 7-21.
- Marcigny C. *et al.*, 2002 – Saint-Vigor-d'Ymonville (Seine-Maritime) « Les Sapinettes » et « La Mare des Mares » ; Document Final de Synthèse, S.R.A. de Haute-Normandie, 2 Vol., 318 p.

Bouafles

Les Vallots



Bouafles « Les Vallots »
Céramiques Cerny (n°1 à 3) et du Néolithique final campaniforme (n°4 à 13)

Une opération de diagnostic a eu lieu dans la plaine alluviale de la Seine dans le cadre d'une extension de carrière de granulat (carrière Morillon-Corvol) en bordure de la zone humide à la limite des communes de Bouafles et de Courcelles.

Cette opération nous permet de mettre au jour une importante occupation du Néolithique-Campaniforme sur près de la moitié de la surface diagnostiquée (soit 2232 m²). Deux ensembles d'occupation distincts ont été déterminés aux extrémités du terrain par la fréquence du mobilier mais aussi par leurs structures (fosses, structures de combustion à pierres chauffantes, trous de poteaux). Entre ces deux espaces structurés, apparaissent des nappes diffuses de mobilier, des grands vases de stockages écrasés sur place en position parfois isolées. L'occupation, aux premiers abords, apparaît donc très étendue.

Le mobilier lithique est caractérisé par une industrie sur éclat. Parmi l'outillage, on soulignera la présence d'une pointe de flèche pédonculée, d'une lame de faucille, d'un probable racloir à encoches et d'un fragment de hache polie.

Le mobilier céramique est représenté par de grands vases de stockage à fond plat, de couleur extérieure rouge et pâte grossière dégraissée au silex pilé brûlé, parfois à la chamotte. Ces grands vases sont associés à des tessons de vases de couleur brun foncé à brun jaune pâle, à pâte fine et semi-fine, peu dégraissée. On reconnaît principalement des récipients à profils en « S » et des fonds plats également. Tous ces tessons sont dépourvus de décors et d'éléments de préhension.

Enfin, quelques fragments d'un gobelet complètent cette panoplie. Il est décoré de bandes horizontales avec probablement un instrument dentelé. Il présente une encolure haute et un

bord déversé. La pâte est semi-fine (7 mm d'épaisseur) brun-rouge sur les deux faces, sableuse et dégraissée également au silex pilé, brûlé. La surface est très finement lissée et dure. Ce gobelet s'apparente à celui trouvé sur la même commune à « La Plante-à-Tabac » lors du diagnostic de 1998.

La plupart de ces vestiges présentent quelques similitudes avec ceux découverts lors d'un précédent diagnostic au lieu-dit « Les longues Raies », parcelles qui jouxtent celles des « Vallots ». La partie basse du terrain a révélé enfin pour une nouvelle fois l'existence d'une occupation Cerny de même faciès que celle de « La Plante-à-Tabac ». Celle-ci semble toutefois peu étendue spatialement et n'a livré qu'un petit corpus de matériel dont quelques tranchets et des tessons décorés de pastilles au repoussé et dégraissés à l'os. Un petit foyer, simple cuvette charbonneuse, pourrait être attribué à cette période.

On retrouve donc de façon récurrente deux périodes d'occupations dans la même carrière à « La Plante-à-Tabac », distantes d'à peine 800 m mais sur des positions topographiques et géographiques différentes. Ceci suggère que l'espace occupé était beaucoup plus étendu qu'on ne pouvait le croire et qu'une grande partie de la boucle de Bouafles-Courcelles offrait à ces populations néolithiques un espace clos, délimité au nord par le goulet au bas de Château-Gaillard et au sud par le goulet de Château Neuf, la Seine au sud et les versants escarpés du plateau des Andelys à l'est, tout ceci constituant une barrière naturelle.

Dominique PROST

Bouafles

La Plante à Tabac - RD 313

Une opération de diagnostic a été réalisée dans le cadre d'une extension de carrière de granulat (entreprise Morillon-Corvol), située sur la boucle de Bouafles-Courcelles, avant celle des Andelys. Elle fait suite aux opérations archéologiques entreprises depuis 1998 où fut fouillé un important site Cerny de type « éponyme » ainsi que d'autres vestiges néolithiques en 2003. Nous sommes là en bas de versant sur les hautes et moyennes terrasses de la Seine à l'amorce du glacis alluvial qui présente une pente douce.

C'est le long de l'extrémité nord de la carrière qui borde une piste de moto-cross que furent de nouveau mis au jour des vestiges du Cerny de type « éponyme ». En amont, à quelques dizaines de mètres, apparurent également des structures contenant du mobilier de l'âge du Fer.

L'occupation Cerny est très probablement la suite de celle fouillée l'année précédente, coupée par la piste de moto-cross, ce qui confirme l'ampleur de ce site pour la Haute-Normandie. Là encore, des concentrations de mobilier céramique et lithique sont apparues à la même profondeur. Ce qui est nouveau, c'est la présence très probable de trous de poteaux qui, pour la première fois, permettrait lors d'une fouille (projetée pour 2006) de mettre en évidence des plans de bâtiment(s).

Les vestiges de l'âge du Fer sont caractérisés par deux occupations distinctes. La première est un ensemble de trois fosses à fonction domestique comportant des traces de combustion et pouvant appartenir à une aire d'habitat. L'une d'elles contenait de la céramique attribuable pour le moment au Hallstatt final - La Tène ancienne, période encore peu documentée pour la région. Plus en amont, l'ouverture de deux tranchées mettait en évidence une concentration d'urnes cinéraires appartenant à une nécropole dont l'étendue n'a pu être évaluée à cette extrémité d'emprise. Les urnes semblent se rattacher à la même période que l'ensemble domestique. Deux fibules mises au jour tendent toutefois à donner une date légèrement plus récente à la nécropole.

Enfin nous avons pu constater la présence toujours constante de traces diffuses d'une occupation du Néolithique final sur le reste de l'emprise d'exploitation de la carrière. Le Néolithique final - Campaniforme avait été déjà mis en évidence à « La Plante à Tabac » lors du diagnostic de 1998, confirmé par la fouille de 2003, mais aussi lors des diagnostics de 1999 et 2004 (« Les Vallots ») près de la commune de Courcelles. Ce serait donc plusieurs dizaines, voire centaines d'hectares de sol, qui auraient été occupés dans cette boucle de la Seine à cette période mais qui demeure encore difficile à appréhender.

Dominique PROST

Charleval

Rue de la Forêt

L'intervention de diagnostic archéologique concernant le projet de lotissement, par le Groupe Bertin Immobilier aux abords de l'agglomération de Charleval, a été motivée par la proximité du prieuré Saint-Martin (XI^e s.) et d'un cimetière mérovingien ainsi que par la forte concentration de sites archéologiques sur la dite commune.

Après cette campagne de sondages, il ressort une occupation vraisemblablement néolithique située à l'extrême nord du projet et se développant en dehors de l'emprise.

Au sud du projet, nous avons pu localiser un parcellaire ou système de drainage que l'on ne peut dater.

Un niveau préhistorique non localisé avec certitude à 1,60 m de profondeur ne semble pas être menacé par le projet.

Une fondation maçonnée ainsi qu'un caniveau, tous deux de bonne facture, n'ont pas été datés. Ceci correspond-t-il à un mur de clôture à mettre en relation avec le prieuré Saint-Martin ou le château de Charles IX? L'orientation de ce mur est dans la continuité du mur de clôture entourant le grand jardin, le château et l'avant jardin du château de Charles IX.

Willy VARIN

Crosville-la-Vieille

Le Bout du Val

Une portion d'enclos à vocation aristocratique de la fin de l'âge du Fer.

Le projet de créer une zone artisanale sur la commune de Crosville-La-Vieille dans le département de l'Eure (27) fut l'occasion de fouiller une partie de l'aire interne d'un vaste enclos proto-historique. Le site se développe sur le plateau est de la ville du Neubourg et à environ 20 km à l'ouest de l'agglomération d'Evreux. Le terrain présente des alternances d'argile à silex et de limon. La topographie des lieux est douce à plate avec une légère déclinaison orientée est-ouest. Le site a été fondé durant le dernier siècle avant J.-C. et ne semble pas perdurer au-delà de cette phase. La fouille a également permis de mettre en évidence une occupation fugace du Bronze moyen uniquement matérialisée par des éléments céramiques.

Le site a été décapé sur une surface de 4200 m². Ainsi, près de 200 structures archéologiques ont été fouillées manuellement et surtout mécaniquement.

Lors de la phase de diagnostic, un dépôt d'objets en fer a été mis en évidence dans une fosse située au pied d'un bâtiment sur poteaux plantés (actuel bâtiment II). Ce dépôt renferme un lot d'outils unique pour la région. Il regroupe principalement des outils à douille, une chaîne et deux anses de chaudron ou des fiches.

L'occupation est limitée sur son flanc est par un fossé puissant. Cette structure n'est connue que par un seul côté. Cette situation est liée avant tout à la restriction de l'emprise foncière. La structure est identifiée sur une longueur de 55 m. Sa largeur est de 3,5 m pour une profondeur sous décapage de 2,50 m. en moyenne. La puissance du fossé est accentuée par la présence d'un espace vide de près de 5 m de large compris entre les premières struc-

tures d'habitat et le bord interne du fossé. Nous n'avons aucune certitude en ce qui concerne le plan de l'enclos.

Les bâtiments, au nombre de 7, sont soit de plan rectangulaire soit carrés. Les structures de soutènement (fosses d'installations de poteaux et poteaux) sont robustes et s'organisent suivant un axe de construction qui respecte le bord interne du fossé sur son côté ouest.

Les premières analyses permettent de préciser que nous ne sommes pas directement sur la partie habitation, mais plutôt sur des aires artisanales et/ou de stockage.

Des structures remarquables (cave ou cellier enterré, fosses atelier, forges?, et silos) sont localisées dans la partie nord de l'emprise.

Un riche mobilier céramique et métallique est complété par quelques restes fauniques (équidés, capridés et bovidés). Des vestiges plus discrets apportent de précieux témoins sur une activité artisanale particulière. Ces éléments sont essentiellement matérialisés par des meules en poudingue, des scories de forges et des battitures.

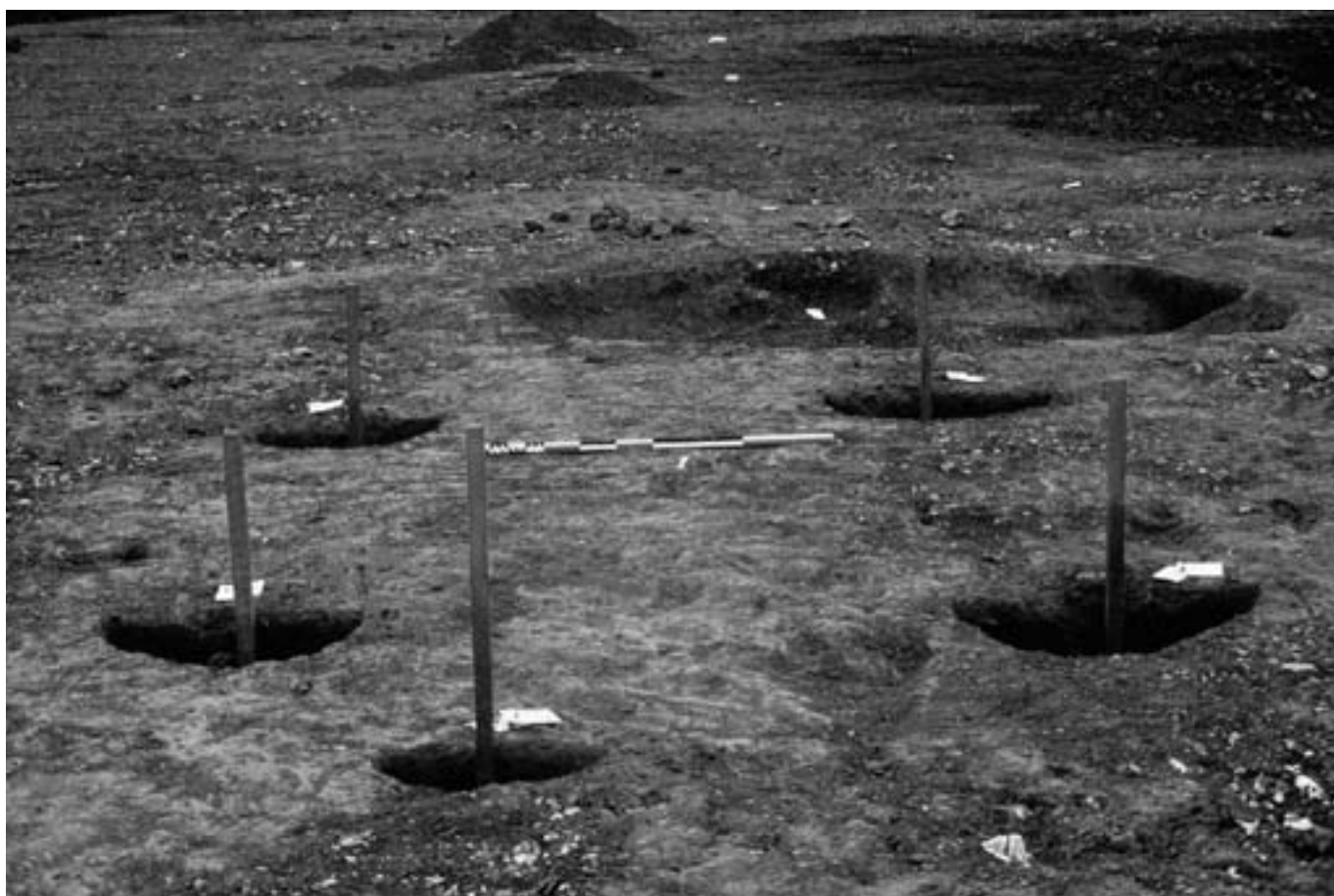
Le mobilier céramique est riche d'un corpus de plus de 980 tessons, ce qui illustre près de 60 formes complètes. Il s'agit principalement de récipients indigènes qui s'associent à des amphores italiques, gauloises et hispaniques.

Une partie de la céramique semble indiquer une influence des productions orientées vers la Basse-Normandie mais également vers la vallée de la Seine.

Bruno AUBRY



Crosville-la-Vieille, fossé d'enclos



Crosville-la-Vieille, grenier sur 5 poteaux

Douains

Les Hauts Brûlés (ZAC Normandie Parc, Zone A)

Fouille de Mohammed Mohssine († 2006)

La fouille, motivée par l'implantation d'une ZAC, a permis la reconnaissance d'une occupation du haut Moyen Age sur une surface de 2,4 ha. Bien que quelques éléments diachroniques en perturbent la lecture, on y distingue aisément un habitat relativement dispersé avec son parcellaire associé. Parmi les fours observés, certains concernent une activité de métallurgie.

Interrompue durant la longue maladie de Mohammed dans l'espoir qu'il puisse achever lui-même ce travail, l'étude de ce site vient seulement d'être reprise. Il est donc prématuré de vouloir en tirer une synthèse et nous nous proposons de le faire dans un prochain bilan.

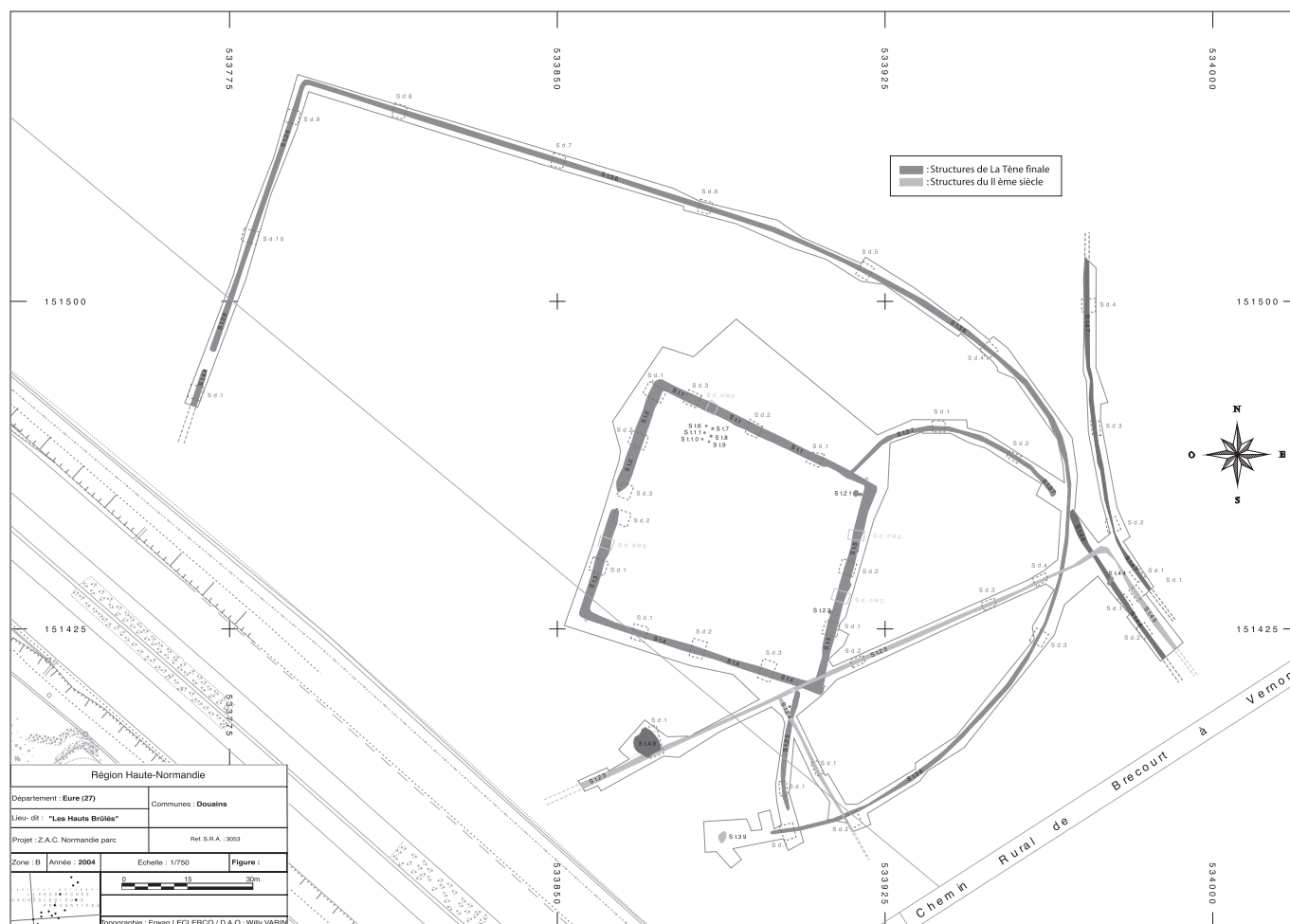
Eric MARE

Douains, Les Hauts Brûlés, plan d'ensemble



Douains

Normandie Parc, Zone B



Localisés à l'extrême nord de la commune de Douains, sur le plateau de Madrie, les sondages de diagnostic préalables à la mise en place d'une ZAC par la Communauté de Communes de Pacy-sur-Eure, ont mis en évidence deux indices de site.

Le premier (zone A) concerne les époques mérovingienne et carolingienne. La fouille de ce site a été effectuée par Mohammed Mohssine durant l'hiver 2003.

Le second (zone B), qui nous concerne, situé à l'extrême est du projet, a permis de mettre en évidence un parcellaire de La Tène et un enclos.

Conformément à la prescription archéologique, nous avons décapé intégralement l'enclos afin d'en analyser sa structuration interne. Quant aux réseaux fossoyés, ils ont fait l'objet d'un suivi mécanique afin d'en établir le plan. Ce suivi mécanique a permis de confirmer la présence d'un second enclos beau-

coup plus vaste ; celui-ci ne fut décapé faute de moyens mécaniques.

L'étude de la chronologie relative des structures a permis de distinguer au moins deux phases d'occupation du site, l'une à La Tène finale et la seconde au II^e s. de notre ère.

L'enclos interne d'une superficie de 2803 m² se compose de cinq tronçons de fossés ; son orientation est est-ouest, il présente une interruption de 3,75 m sur son côté ouest. Le profil des fossés est en « V » et les coupes ont permis d'observer la présence d'un talus interne. Le côté ouest de l'enclos a une ouverture moyenne de 2 m pour une profondeur moyenne de 1,2 m alors que les tronçons nord, est et sud ont une ouverture moyenne de 1,5 m pour une profondeur moyenne de 0,8 m.

L'enclos externe d'une superficie de 28970 m² (superficie déduite après prolongement des tronçons sud-ouest détruits lors de la

construction de l'A.13) se compose, quant à lui, de quatre tronçons rectilignes et d'un tronçon en demi cercle dans sa partie orientale. Son orientation est est-ouest et présente une interruption de 4 m sur son côté ouest dans l'axe de l'interruption de l'enclos central. Le profil des fossés est en « V » et les coupes n'ont pas permis d'observer la présence ou l'absence d'un talus. Le côté ouest de l'enclos a une ouverture moyenne de 1,1 m pour une profondeur moyenne de 0,5 m alors que les tronçons nord, est et sud ont une ouverture moyenne de 0,8 m pour une profondeur moyenne de 0,4 m.

Le décapage de l'enclos interne n'a permis d'observer qu'un bâtiment de petite taille sur six poteaux d'une superficie de 3 m² et une structure de combustion.

Dans la partie orientale des deux enclos, deux fossés ont été suivis mécaniquement. Ces fossés prenant appui respectivement aux angles nord-est et sud-est de l'enclos central délimitent une zone entre ces deux enclos ; chacun de ces fossés présente une interruption au niveau de l'enclos externe.

Deux autres fossés de La Tène ont pu être suivis mécaniquement à l'est des enclos ; ces fossés peuvent être interprétés comme du parcellaire ou une portion de chemin.

L'ensemble du mobilier recueilli dans le curage intégral de l'enclos central ainsi que dans l'enclos externe et dans les fossés est attribuable à La Tène finale sans plus de précisions du fait de sa faible quantité.

On peut s'interroger sur la faible densité de structures au sein de cet enclos, chose d'autant plus étonnante que nous n'y avons décelé aucune érosion du sol significative et que la lecture de ce sol était tout à fait aisée. De plus la faible quantité de mobilier (302 gr. de céramique) paraît peu importante pour un site d'habitat. Le plan de cette occupation est remarquable tant dans sa superficie que dans sa géométrie quasi parfaite.

Au II^e s. de notre ère un parcellaire vient se superposer sur l'occupation protohistorique, il est orienté nord-est sud-ouest et nord-ouest sud-est. Une incinération gallo-romaine recoupe le fossé 46 situé à l'est des enclos.

Willy VARIN

Evreux

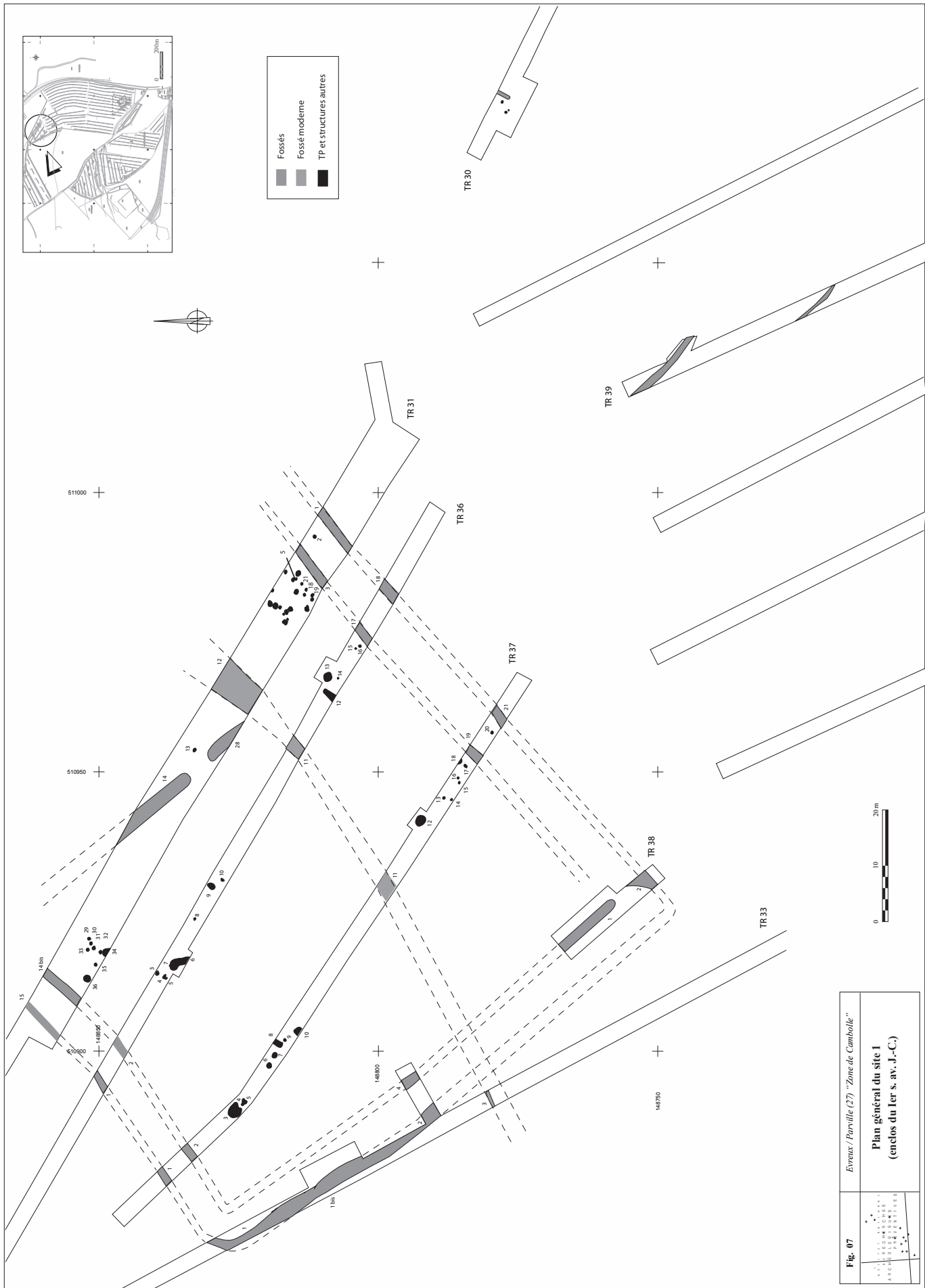
Parville, ZAC de Cambolle

Le site de la « ZAC de Cambolle » est localisé au nord-ouest de la ville d'Evreux. Le lieu-dit « ZAC de Cambolle » se situe à cheval sur le plateau du Neubourg et le versant doux du val de Cambolle. Quatre occupations ont été mises au jour sur les 43,5 ha prospectés.

- La première occupation est un site du Paléolithique moyen avec une séquence de réduction complète sur une surface de 200 m² environ. Deux autres occupations sont des enclos de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C.
- Le premier site (« Le Golf ») se situe en limite du golf d'Evreux et présente un double enclos avec deux accès dont la surface interne est de 8 000 m². Sans avoir de bâtiments attestés, les concentrations de trous de poteau, le nombre de fosses ainsi que deux silos témoignent d'une structuration de l'espace.

- Le second enclos (site 2) est distant du premier de 690 m. C'est un quadrilatère de 65 m de côtés. Aucun accès n'a été mis au jour. L'occupation de cet enclos est matérialisée par des trous de poteau et des structures de stockage de types silos, greniers et fosses. Ces deux enclos sont vraisemblablement des habitats.
- Le dernier site, en limite de parcelle, est daté de la charnière chronologique de la Protohistoire et de l'époque gallo-romaine. Les recoupements des structures indiquent une chronologie relative. La première occupation révèle un chemin axé est-ouest débouchant probablement sur un ensemble bâti. La seconde occupation se traduit par des fossés peut-être d'enclos. Ces indices sont à rattacher à des vestiges plus conséquents mises au jour lors du diagnostic de Nicolas Roudié en 2002 (déviation S/O d'Evreux, RN 13).

Laurence JEGO



Evreux

7 rue Joséphine

Le projet de restructuration, par la congrégation des sœurs de la Providence, de terrains situés au sud-ouest des bâtiments de la communauté a amené la réalisation de sondages archéologiques en août 2004. L'espace sondé fait partie de l'emprise de l'abbaye Saint-Taurin, dont l'église est située un peu plus à l'est.

Sur le plan de Chouard daté de 1789, l'espace étudié est situé en limite du plan et n'est qu'en partie représenté ; il est symbolisé comme un jardin formé de différents parterres rectangulaires.

Les premiers niveaux présents sur le terrain naturel ont montré des traces d'occupation non structurées couvrant une large période (de l'époque gallo-romaine jusqu'au XII^e s.).

Une maçonnerie globalement orientée est-ouest a également été mise au jour. Aucun niveau de sol n'a été mis en relation avec elle, ce qui ne permet pas de préciser sa fonction : limite de parcelle, mur de bâtiment... Sa datation est apportée par la stratigraphie : elle n'appartient pas à l'abbaye médiévale mais fonctionne entre le XVI^e s. et le XVIII^e s.

Bénédicte GUILLOT

Gaillon

La Garenne

Une opération de diagnostic a eu lieu dans la plaine alluviale de la Seine dans le cadre d'une extension de carrière de granulat (carrière CSS-Lafarge). Plusieurs vestiges archéologiques ont été mis au jour sur une grande partie du terrain diagnostiqué, mettant en évidence deux occupations principales, l'une du Néolithique récent-final, l'autre de La Tène finale.

L'occupation néolithique a livré plusieurs épandages et quelques fortes concentrations de mobilier issus de paléosols relativement bien conservés. Des structures de combustion de type « fours polynésiens » ont été repérées ainsi que des structures en creux. Le mobilier céramique est caractérisé par la présence de grands vases de stockage à fond plat sur pâte grossière rouge-orangée, dégraissée abondamment au silex pilé et grains de quartz, parfois à la chamotte. Ces vases comportent des languettes de préhension, un cas de boudin perforé. Certains de ces vases ont été découverts isolés et fragmentés sur place.

Une production de céramique à pâte fine est attestée, constituée de petits gobelets à parois droites ou galbées à fond rond, des vases hémisphériques à col courts, etc... Des fusaïoles en terre cuite complètent cette panoplie.

Le mobilier lithique est marqué par une production laminaire, support destiné à des armatures de faucilles, des micro-denticulés. Un beau couteau à dos (emmanché) est à signaler ainsi qu'une pointe épaisse à doubles encoches basales.

L'ensemble du mobilier récolté sur une grande surface apparaît homogène et attribuable au Néolithique final de façon générale.

Quelques éléments récurrents pourraient indiquer une phase ancienne de cette période ou une phase de transition final-récent.

Il s'agit donc pour cette période d'une des plus importantes découvertes faite après Saint-Wandrille-Rançon (76) dans la région.

L'occupation de La Tène est constituée d'un enclos fossoyé classique de forme quadrangulaire situé à l'écart de l'occupation néolithique. Cinq structures en creux au sein de l'enclos ont été mises au jour livrant du matériel céramique et osseux. Quelques-unes d'entre elles comportaient des traces de combustion. La céramique est homogène, pouvant être attribuée à une même période, La Tène C-D.

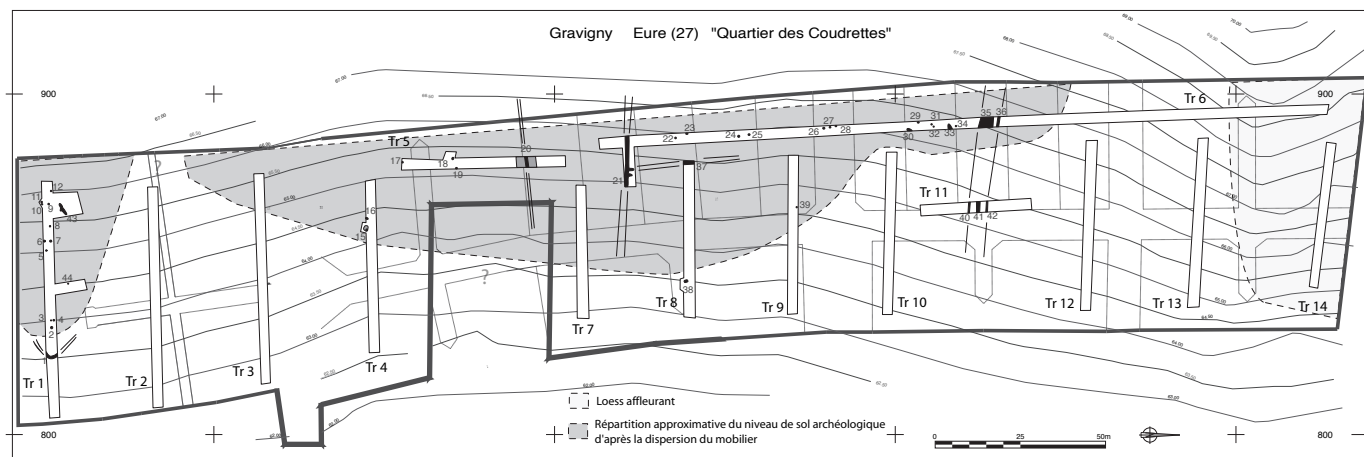
Entre ces deux occupations, quelques silex taillés très patinés, récoltés à faible profondeur, peuvent être attribués au Paléolithique moyen.

Ce diagnostic témoigne encore de la richesse archéologique de ce secteur de la vallée de la Seine, situé entre Val-de-Reuil et Vernon, qui est marqué par une très forte densité de vestiges de toutes époques.

Dominique PROST

Gravigny

Les Coudrettes



Cette opération de diagnostic archéologique intervient préalablement à un projet de lotissement sur une surface de 27521 m², les équipements sportifs et voiries principales prévus dans l'ensemble n'étant pas concernés par des sondages archéologiques.

Le site est localisé dans la vallée de l'Iton, au nord d'Evreux. La topographie dévoile une pente moyenne orientée plein est (de 64 à 58 m NGF) correspondant au versant limono-loessique du rebord du plateau du Neubourg.

Le secteur nord de l'agglomération ébroïcienne où se situe Gravigny n'a pas livré récemment d'indices de site important, faute d'aménagements et de sondages conséquents.

Un niveau d'occupation protohistorique

Le résultat principal consiste en la présence de niveaux de mobiliers céramiques et lithiques protohistoriques relativement denses. Il s'agit de lambeaux de sols préservés plutôt en partie amont de l'emprise, constitués de limon brun légèrement pulvérulent. La dispersion verticale du mobilier ne dépasse généralement pas les 20 cm. Un limon brun gris plutôt associé à de l'industrie lithique succède progressivement au limon brun contaminé de céramique et silex taillés. Cette couche de limon brun avec ou sans mobilier correspond vraisemblablement à l'horizon « A » développé sur sol de loess (ou de colluvions loessiques). Elle n'est pas continue, ce niveau de sol est donc en grande partie tronqué.

Des structures associés

Sous ce niveau sont visibles des trous de poteaux indiquant la présence de bâtiments. Des alignements avec espacements réguliers indiquent vraisemblablement des édifices. Les gabarits des trous de poteaux sont de 30 à 50 cm de diamètre pour des profondeurs sous la surface actuelle de 70 cm à 1 m. Les calages sont apparemment rares. Les comblements correspondent aux limons bruns sus-jacents. Des éléments linéaires non datés sont présents également en partie centrale de l'emprise, dont un petit chemin excavé bordé de deux petits fossés.

La céramique

Les pâtes de technologies protohistoriques présentent une gamme de couleur relativement variée, à cœur noir en général, mais à surfaces extérieures tirant du noir, brun foncé, rouge à beige clair. Les dégraissants en silex sont généralement fins, avec parfois des éléments plus grossiers en faible nombre. De la chamotte est parfois observée.

Les rares éléments de formes sont des fonds plats et les épaisseurs de panses indiquent apparemment des vases de volumes variés, du stockage au gobelet. Quelques lèvres fines, droites, anguleuses, sont présentes ainsi qu'un fragment de lèvre à départ de cordon horizontal. Des traces de lissages sont visibles parfois, ainsi qu'une pression digitée près d'une carène. Des décors en picots ou pastilles repoussées sur trois lignes arquées et un élément de préhension ou languette horizontale constituent également des arguments complémentaires de discussion pour les tentatives d'attribution chronologique.

Deux pesons pyramidaux se retrouvent dans un trou de poteau. Leur taille permet d'envisager la fonction de poids de pêche ou de navigation.

L'industrie lithique

Le mobilier lithique est varié et relativement abondant avec 257 pièces ramassées lors du décapage mécanique et de la fouille de certaines structures. La matière première est d'origine locale, présentant parfois des impuretés, des inclusions. Un seul éclat en silex cénomanien est exogène. Les éclats denticulés représentant 20 % des outils, les grattoirs un peu plus de 25 %, les briquets près de 9 %. Deux tranchets et une mèche sont également présents. La plupart des pièces, particulièrement au nord du site, présentent des points de concrétions d'oxydes de manganèse indiquant une alternance immersion/exondation. Aucun creusement n'existant, les artefacts sont donc bien abandonnés à l'air libre, en surface, surface pouvant se transformer ponctuellement en flaques d'eau ou de boue suivant les saisons. Certains éclats présentent des plages de cortex laissant entrevoir des remontages.

Un fragment de bracelet en schiste et surtout une partie de pointe de flèche à ailerons attribuable au Bronze ancien fournissent des éléments chronologiques appréciables complétant les éléments céramiques.

L'ensemble évoque un ou plusieurs habitats attribuables au Néolithique final et à l'âge du Bronze. Il est difficile d'affiner plus avant une datation, d'autant que nous avons vraisemblablement ici plusieurs occupations successives. Le site de Saint-Wandrille-Rançon (Lepert 1986-1988) présentait ces mêmes épandages de mobilier daté du Néolithique final (SOM, Artenac) indiquant probablement des habitats non matérialisés. Le site de Poses « Le Clos Saint Quentin-Le Vivier » (C. Billard *et al.*) présente dans son ensemble 7 du Néolithique final - Bronze ancien des correspondances par les impressions sur les bords, les languettes de préhension horizontales, les fonds plats. Les décors de pastilles rappellent l'ensemble 2 de Poses rattaché au Cerny, nettement plus ancien donc. À Saint-Vigor « Les Sapinettes-La Mare 1 et 4 » (C. Marcigny) se retrouvent également des éléments de comparaisons datables du Néolithique moyen II au Néolithique final. Plus éloigné, le site de Condé-sur-If daté du Cerny associe décor de pastille et bracelet en schiste.

L'hypothèse de plusieurs occupations plus ou moins successives du Néolithique moyen au Bronze ancien pourrait donc être retenue pour Gravigny également. Le fragment de bracelet en schiste et le décor de trois lignes de pastilles correspondraient à une occupation du Néolithique moyen, alors que la pointe de flèche à ailerons correspond bien à un Bronze ancien.

Les sites d'habitats du Néolithique final à l'âge du Bronze ne sont pas nombreux dans la région même si plusieurs fouilles ont apporté des repères importants tant du point de vue mobilier que de la structuration (Saint-Wandrille-Rançon, Saint-Vigor, Poses). Le site de Gravigny présente l'intérêt de niveaux de sols en partie préservés associés à des bâtiments qu'il reste à mettre en évidence. Comme pour certains des sites de références (Poses, Saint-Vigor), plusieurs occupations successives sont envisagées.

Le zonage extensif du site comprend toute la moitié sud de l'emprise sondée et est estimé à 1,5 ha.

Nicolas ROUDIE

Guichainville

CD 52 - Le Long Buisson 3 - 4

L'agrandissement de la ZAC de «Melleville» le long du CD 52 à Guichainville a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 51990 m² (référence cadastrale AB n° 12). La parcelle diagnostiquée est installée sur une légère pente dont la partie basse est de 134,49 m NGF et la partie haute à 138,35 m NGF, elle se situe au nord-ouest de Guichainville (plateau de Saint-André) sur l'interfluve compris entre la vallée de l'Iton à l'ouest et celle de l'Eure à l'est.

L'emprise du diagnostic se situe à quelques dizaines de mètres des fouilles du «Long Buisson», dans le prolongement géographique de ce chantier qui a livré de nombreuses occupations humaines se succédant du Paléolithique moyen à l'époque carolingienne. L'ensemble de ces découvertes et d'une manière générale la richesse archéologique du plateau de Saint-André ont motivé la réalisation d'un diagnostic lourd dans ce secteur de Guichainville de manière à compléter les plans du «Long Buisson» et apporter son lot d'informations à une problématique en cours d'élaboration sur la mise en valeur de ce territoire.

Cette intervention a permis la mise au jour de 84 structures bien conservées. Huit segments de fossés dont un avec les traces d'une palissade appartiennent à un réseau parcellaire qui continue de se développer en dehors des limites de l'emprise de la future ZAC. Le mobilier qui en est issu est vraisemblablement de facture

protohistorique au sens large. Néanmoins quelques tessons de céramique découverts donnent une datation plus précise vers la deuxième moitié de La Tène finale. Les autres structures témoignent très probablement de zones d'activités dans les parcelles, il s'agit principalement : de fosses dont les fonctions n'ont pu être établies (le mobilier issu de ces structures les place toutefois dans un contexte protohistorique au sens large) ; des trous poteaux dont certains semblent former une petite construction de type grenier (on rencontre ici les mêmes problèmes de datation) et enfin, une marnière, très probablement plus récente.

L'ensemble ainsi dégagé, même s'il ne mérite pas une fouille complémentaire, présente un intérêt indéniable dans le contexte des nombreuses fouilles réalisées sur Evreux, Guichainville et Le Vieil-Evreux. Il permet de compléter le réseau parcellaire mis au jour sur les parcelles voisines et de fournir une limite septentrionale aux occupations mérovingiennes et carolingiennes qui se développent dans ce secteur du plateau. Les résultats obtenus sur ce projet de ZAC trouveront donc tout naturellement leur place dans l'étude en cours des fouilles du «Long Buisson» (coordonnée par l'un d'entre nous) à cette occasion nous reviendrons sur cette partie du site et sur le lot mobilier recueilli.

Charles LOURDEAU, Cyril MARCIGNY

Guichainville

La Garenne

Cette intervention a permis la mise au jour de structures bien conservées.

Deux segments de fossés appartiennent à un réseau parcellaire qui continue de se développer en dehors des limites de l'emprise de ce diagnostic. Le mobilier qui en est issu semble de facture protohistorique au sens large.

Les autres structures témoignent très probablement d'une zone d'activité au sein des parcelles, il s'agit principalement de fosses dont les fonctions n'ont pu être établies, toutefois la qualité du

mobilier recueilli oriente vers une occupation de type domestique qui s'inscrit dans une fourchette identique au parcellaire.

L'ensemble ainsi dégagé, présente un réel intérêt dans le contexte des opérations archéologiques réalisées à Evreux, Guichainville et le Vieil-Evreux. Il permet de poursuivre les recherches sur le réseau parcellaire et de compléter celui déjà mis au jour sur les parcelles voisines.

Charles LOURDEAU

Guichainville

Le Vieil-Evreux, Le Long Buisson 1 à 3

Inscrites dans le cadre du vaste plateau argileux de Saint-André, qui s'étend au sud-est de l'agglomération d'Évreux, les fouilles du « Long Buisson », sur un site aménagé par la Communauté d'Agglomération d'Evreux en une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), concernent une superficie totale de 157 ha, au sein de laquelle près de 35 ha ont été retenus à l'issue des résultats du diagnostic pour l'extension des décapages archéologiques (à l'issue de l'opération 48 ha ont été décapés toutes phases d'opération confondues). Les vestiges identifiés s'échelonnent du Paléolithique au Moyen Âge, offrant ainsi l'opportunité exceptionnelle de pouvoir mener l'étude d'un site dans la longue durée, tant en suivant le fil des occupations humaines qui s'y sont succédées, que par la prise en compte des dynamiques environnementales et paysagères qui constituent le cadre de vie de ces populations.

L'impact de l'anthropisation sur le milieu naturel, la dynamique des équilibres, le rythme et la forme des occupations attestées depuis les premiers temps du Quaternaire, constituent les lignes de force de l'approche analytique du site, marquée par une démarche pluridisciplinaire associant archéologues, paléoenvironnementalistes et spécialistes du milieu (palynologues, anthracologues, géomorphologues...), des mobiliers (lithiciens, céramologues...) et des macrorestes animaux et végétaux (archéozoologues, carpologues...), anthropologues et historiens.

L'exceptionnelle extension des décapages archéologiques du « Long Buisson » a permis de mettre en évidence une longue succession d'installations humaines au sein d'un même terroir, l'ensemble des établissements reconnus illustrant pour quelques cinq millénaires les modalités qui ont commandé l'occupation du plateau ébroïcien. Il est ainsi possible d'appréhender le processus de construction du paysage à travers les phénomènes successifs de fondation et d'abandon des habitats, de conquête et de déprise foncière, de mise en place et d'évolution du parcellaire et de la voirie.

Cette fenêtre ouverte sur le « temps long » est une opportunité

d'autant plus prometteuse qu'elle s'enrichit d'un cortège d'analyses paléoenvironnementales, destinées à qualifier la nature et l'évolution des sols, la couverture végétale, l'exploitation de la faune, des essences, des cultures et des ressources minérales. Ces données, couplées à l'approche archéologique proprement dite, c'est-à-dire spatiale, matérielle et chronologique, des lieux de vie, sont en effet indispensables pour aboutir à une restitution objective de l'environnement pour chacune des occupations successives. D'autres sources sont également mises à contribution, dans le cadre d'une enquête régressive menée à partir des sources écrites et cartographiques, afin de renseigner les phases les plus récentes de l'évolution du paysage.

A terme, il s'agit de proposer une lecture interdisciplinaire de la construction d'un paysage rural dans la longue durée, projet nécessitant une approche synthétique de l'évolution des habitats et de leur environnement, qui viendra en conclusion à l'issue de l'analyse de chaque phase d'occupation. Il s'agira de mettre en lumière le jeu complexe des interactions homme/environnement, et de restituer la nature de cet équilibre pour chacune des périodes appréhendées par le biais des vestiges archéologiques.

Pour les premières périodes d'occupation, la découverte de plusieurs niveaux paléolithiques sur un même lieu, permet un renouvellement complet des connaissances relatives au Paléolithique inférieur et moyen entre la Touques et l'Eure. Les travaux ont mis au jour six ensembles de niveaux stratifiés (étude sous la responsabilité de D. Cliquet, MCC), en relation avec des phénomènes karstiques anciens dont le remplissage a « fossilisé » les sols d'occupation. L'étude des séries lithiques permet de mieux appréhender l'occupation de l'Évrecin entre -300 000 ans et -10 000 ans et d'établir des comparaisons avec les assemblages d'Europe du Nord-Ouest. Par ailleurs, certains niveaux structurés autorisent une analyse spatiale visant à mieux appréhender le fonctionnement des sites d'habitat et/ou d'atelier paléolithiques.



Guichainville « le Long Buisson », vue aérienne du chantier

A la suite d'un très long hiatus, une nouvelle forme d'occupation prend place au Néolithique ancien (culture de Villeneuve-Saint-Germain/ASP au Néolithique ancien autour de 4 800 et 4 600 av. notre ère). Elle est représentée par trois occupations distinctes (étude menée par S. Clément-Sauleau et E. Ghesquière, Inrap) : à l'ouest du site, six grands bâtiments d'une vingtaine de mètres de long sur sept mètres de large, orientés est/ouest, sont regroupés autour d'une doline comblée (« village » ?), à l'est deux autres unités d'habitations isolées ont aussi été découvertes.

Les vestiges préhistoriques laissent place à de nouveaux témoins d'installations pour la fin de l'âge du Bronze et La Tène ancienne (étude D. Giazzon, Inrap). Il s'agit d'ensembles structurels déconnectés dont l'extension spatiale et l'homogénéité chronologique, déduite du mobilier, trahissent néanmoins la cohérence. Pour l'âge du Bronze, cette phase d'implantation est notamment marquée par le développement de cinq ou six petits groupes de constructions à ossature de bois, associant édifices à plan circulaire et quadrangulaire, les uns interprétés comme des habitations, les autres comme des greniers ou épiers surélevés sur poteaux. La conjonction d'une fonction résidentielle, d'activités de stockage et d'autres pratiques domestiques (notamment culinaire) révèle l'existence d'un habitat durable, dont la survie et le fonctionnement sédentaire sont étroitement liés à une nouvelle forme d'exploitation et de mise en valeur agricole du plateau argileux. Une approche anthropologique de ces populations de la Protohistoire ancienne est également

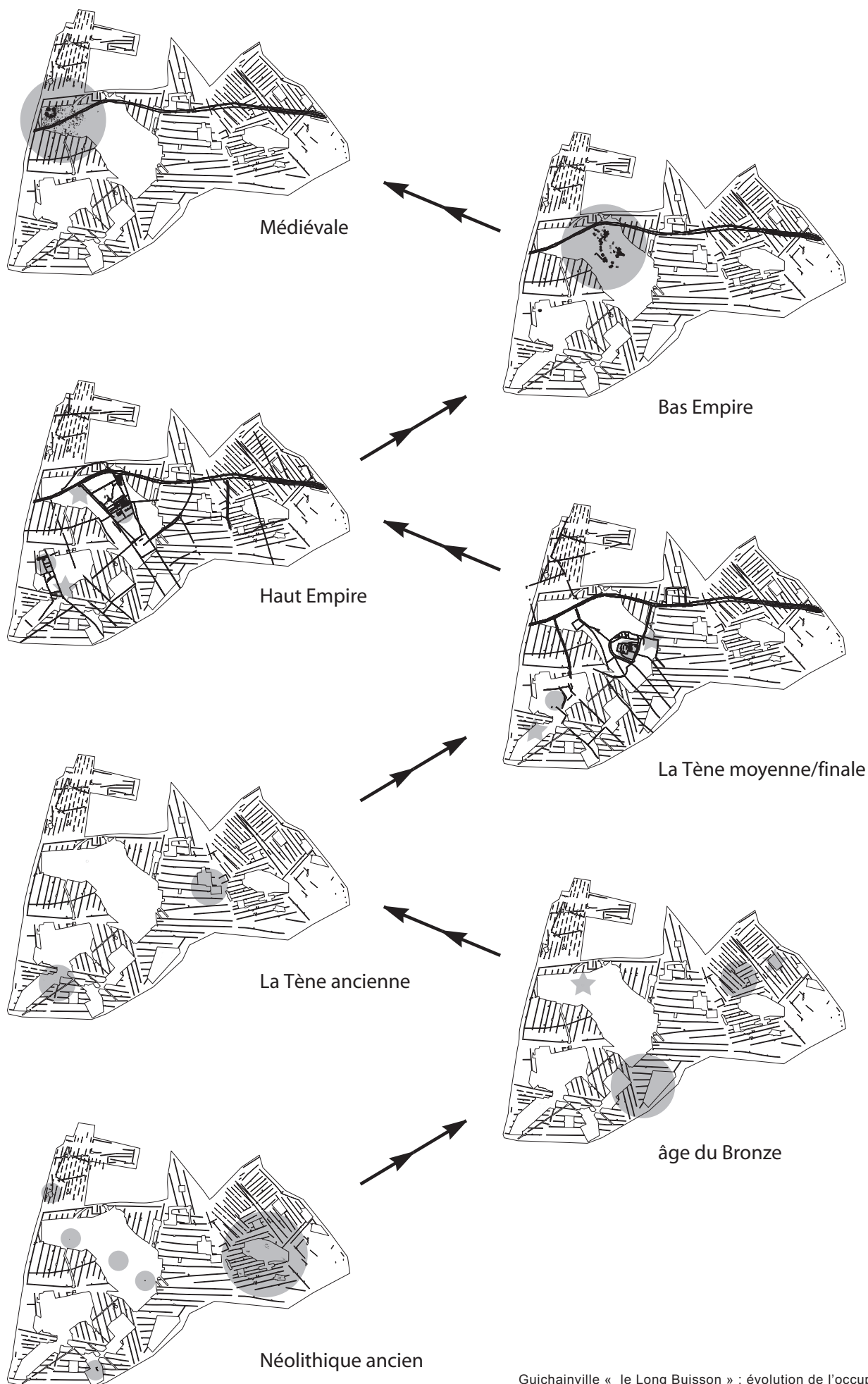
envisageable à partir des matériaux issus de la fouille de deux nécropoles contemporaines des installations bâties, associant enclos circulaires et incinérations.

A partir du II^e s. av. notre ère, le site est occupé par un établissement agricole. Matérialisé dans un premier temps par un modeste enclos de seulement 1 700 m², sa superficie atteint près de 25 000 m² à l'époque augustéenne (étude H. Lepaumier, Inrap). Cet agrandissement, qui s'effectue en deux temps, semble directement lié à une prospérité croissante de ses occupants. Celle-ci est perceptible aussi bien dans la structuration de l'espace qu'au travers des objets abandonnés à l'occasion des restructurations successives.

Le parcellaire environnant n'a pas toujours pu être reconnu au moment des décapages archéologiques, mais il est restitué à partir des éléments du diagnostic ; il est structuré par un réseau viaire. Par ailleurs, dans un rayon de 400 m, plusieurs enclos paraissent participer à l'exploitation agricole (étude C. Lourdeau, Inrap). Pour deux d'entre eux, l'absence de structure et la rareté des mobiliers piégés dans le comblement de leurs fossés pourraient témoigner d'un usage de gestion d'un cheptel.

Contemporain de cette phase de fréquentation du site, deux petites nécropoles à incinérations ont été étudiées (études D. Corde et M. Guillon, Inrap).

Alors que les fossés du dernier état de la ferme indigène sont définitivement comblés, une sépulture à incinération est installée vers le fond de l'enclos principal, dans l'axe de son accès. Il ne fait guère de doute que l'individu enterré à cet endroit particulier et privilégié devait de son vivant jouer un rôle important. Toujours



Guichainville « le Long Buisson » : évolution de l'occupation.

est-il que suite à cette ultime utilisation du système fossoyé, une nouvelle implantation domestique va venir s'installer à proximité immédiate des ruines de la ferme indigène. Tout en tenant compte des anciennes limites parcellaires, elle présente une organisation très différente, adoptant des principes plus conformes à l'occupant romain. Dans l'état actuel de l'étude, il reste difficile de préciser si les deux établissements se succèdent sans hiatus chronologique et encore moins s'il existe des liens de parenté entre les différents propriétaires du lieu.

Caractérisé par une succession de quatre enclos alignés du nord au sud, et butant au nord sur le tracé d'un itinéraire fondé à l'époque gauloise, le nouvel établissement inauguré au milieu du I^{er} s. de notre ère présente toutes les caractéristiques d'une *villa*, comprise intégralement dans les limites de la fouille (étude G. Guillier, Inrap). Un nouvel axe de circulation, perpendiculaire au précédent, est établi sur le côté ouest de l'établissement. Le plan déterminé par les fossés de délimitation adopte la forme d'un vaste trapèze allongé, couvrant au total 4 ha de superficie. Cet espace est divisé en quatre cours et abrite en son sein une construction rectangulaire à fondations de silex, comprenant plusieurs pièces, interprétée comme la résidence principale de ce complexe. L'édifice a été construit au moins en deux temps, entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du III^e s. de notre ère, terme actuellement retenu à partir de la céramique observée pour cette occupation (étude menée par Y.-M. Adrian, Inrap). Quatre édicules flanquent le bâtiment principal, alignés à l'est de ce dernier dans la même parcelle. Ils correspondent à de petites constructions de plan carré, dressées sur une fondation de silex. Ces constructions évoquent un complexe cultuel établi aux abords immédiats de la résidence. L'analyse des autres espaces contigus, répartis de part et d'autre de cet édifice, permet d'ores et déjà d'observer la faible proportion d'édifices ou d'installations secondaires, pouvant évoquer les dépendances agricoles de la ferme. Un problème se pose donc quant à l'interprétation fonctionnelle et économique de cet établissement, au sein duquel le cortège des activités agropastorales, domestiques, artisanales qui marque le Haut-Empire ne semble, pour l'heure, que très légèrement attesté. Faut-il concevoir l'hypothèse d'un établissement agricole voué principalement à l'élevage ou préférer celle d'une « *villa* de type résidentiel », dont le caractère rustique serait de fait peu marqué au profit d'une vocation à la fois ostentatoire et luxueuse, liée au mode de vie d'un riche citoyen de la toute proche *Mediolanum Aulercorum* (Évreux) ?

D'autre part, il est possible d'appréhender l'environnement de cet établissement, notamment à partir de la prise en compte des fossés parcellaires, qui se détachent du bloc principal et s'étendent sur de vastes superficies vers le plateau. On notera la relation observée entre le dessin parcellaire et le positionnement d'un petit ensemble funéraire (incinérations des I^{er}-II^e s.), fondé au croisement des chemins.

Un deuxième établissement beaucoup plus modeste est fondé, à la même époque, au sud du site. Ce dernier présente toutes les caractéristiques d'une ferme (étude C. Lourdeau et E. Sehier, Inrap), des relations de complémentarité semblent évidentes entre ces deux établissements. Le premier à vocation ostentatoire et le second plus fonctionnel.

L'installation du IV^e s. adopte une toute autre forme que l'établissement du Haut-Empire, et perdure jusque dans le cours du V^e s. (étude V. Carpentier, Inrap). Elle demeure cependant circonscrite par les anciennes limites de la cour septentrionale du précédent établissement, qui abritent désormais un ensemble d'une quinzaine

de bâtiments sur poteaux, certains de plus grandes dimensions que d'autres, disposés autour d'un espace central vide d'aménagement. En regard des édifices, et de l'autre côté de cet espace vide, une série de grandes fosses au comblement très organique a été creusée par-dessus les fossés de l'ancienne occupation. Des édifices ont encore été établis à distance du groupe principal, recoupant parfois les substructions de la *villa*. Seules deux constructions à fondations de silex et un fond de cabane semblent se rattacher à cette phase tardive, essentiellement caractérisée par un retour très large à la construction de terre et de bois et, de façon générale, par une récupération systématique des matériaux de construction, en particulier les tuiles, prélevés sur les ruines encore relativement récentes de la ferme.

La plupart des édifices des IV^e-V^e s. présentent un remarquable état de conservation, des fondations aux niveaux d'occupation, conservés sur une trentaine de centimètres au-dessus du niveau des structures antérieures. Ces derniers s'organisent en plages limoneuses de teinte noirâtre, très riches en mobiliers divers, concentrées dans la zone des trous de poteaux. Une attention toute particulière a été portée à la fouille de ces horizons, d'autant plus précieux qu'ils sont rarement observés dans ce type de contexte, afin de préciser l'extension des bâtiments, leur plan, leur chronologie, et d'en proposer une interprétation satisfaisante.

Le V^e s. marque une rupture significative dans le fil des occupations qui se succèdent depuis la fin de l'âge du Fer. En effet, aucun vestige d'habitat n'a encore été recensé pour la fin du V^e et le VI^e s., alors que d'autres fouilles menées sur le plateau de Saint-André-de-l'Eure révèlent certains cas de continuité durant cette période. La mise en perspective des données chronologiques et structurelles glanées au « Long Buisson » paraît de ce point de vue déterminante pour tenter de situer ces évolutions dans un contexte plus large de peuplement, tant du point de vue de l'habitat rural que de celui des rapports qui unissent la cité d'Évreux à la campagne voisine durant toute l'Antiquité *latu sensu*.

De nouveaux témoins d'occupation apparaissent aux VI^e-VII^e s., inaugurant une nouvelle phase d'implantation dont les prolongements les plus récents s'inscrivent dans le VIII^e s. (étude V. Carpentier, Inrap). De nouvelles structures sont implantées dans la partie occidentale du site, couvrant une vaste superficie (près de 4 à 5 ha), sans qu'une organisation d'ensemble se fasse jour au sein de nébuleuses de trous de poteaux, de fosses, de quelques fonds de cabane de dimensions variées, et surtout de structures de combustion liées à une activité métallurgique extensive. Il semble cependant que les anciens talus bordant de part et d'autre la voirie antique, fondée à La Tène finale (au I^{er} s. av. notre ère), aient constitué une limite pour l'extension des vestiges mérovingiens vers le nord. De fréquentes récupérations de matériaux antiques (tuiles, blocs de calcaires, piles d'hypocauste, etc.) au profit de nouvelles installations (calages de poteaux, parois de fours, etc.) témoignent d'une présence encore forte de l'établissement du Haut-Empire dans l'environnement matériel mérovingien.

La grille de lecture de ces aménagements semble plus résider dans une sériation par type de structure, jointe à l'intégration de données chronologiques peu nombreuses, que dans l'appréhension globale d'une occupation qui de prime abord ne révèle aucun centre névralgique. L'angle d'approche qui semble actuellement le plus pertinent réside dans la définition de petits groupes de structures, associant une batterie de bas-fourneaux, quelques fosses et quelques édifices sur poteaux et/ou fonds de cabane, de sorte à former une modeste unité artisanale marquée par une intense acti-

tivité métallurgique primaire (opérations de réduction du minerai de fer ; étude C. Dunikowski et N. Zaour, Inrap). Les conditions d'implantation de ces aménagements, comme de la mise en pratique des activités métallurgiques et domestiques, sont appréhendées par le biais des analyses environnementales.

Il est bien entendu encore un peu tôt pour effectuer un véritable retour sur expérience pour cette opération qui devrait se clôturer à la fin de l'année 2006. Il est toutefois possible de dégager les points forts de cette archéologie sur « de grandes surfaces ». Il est toutefois certain que les résultats obtenus en presque deux ans renouvellent la vision de l'occupation de l'espace sur le plateau Saint-André. Les premiers modèles créés à partir de données issues des tracés routiers et/ou de la surveillance des lotissements sont complétés et certaines des pistes de recherches demandent à être corrigées, en particulier pour les périodes les plus anciennes. Pour conclure sur le sujet, nous aimerions juste rappeler que l'espace rural ne se cantonne pas aux zones domestiques et que

tant que nous ne pratiquerons pas systématiquement (lorsque l'occasion se présente dans le cadre du préventif ou en initiant de véritables programmes de recherches en région) une archéologie globale avec son cortège d'analyse environnementale sur de grands et de très grands espaces, il sera impossible de saisir le mode de fonctionnement du territoire et de ces réseaux dans une perspective diachronique.

Cyril MARCIGNY (coord.), Vincent Carpentier, David Giazzon, Gérard Guillier, Hubert Lepaumier, Charles Lourdeau et Yves-Marie Adrian, Bruno Aubry, Laurent Beugnet, Laurent Chantreuil, Stéphanie Clément-Sauleau, Dominique Cliquet, Erik Gallouin, Emmanuel Ghesquière, Stephan Hinguant, Cyril Hugot, Antoine Leboulle, Elise Sehier, Nolwenn Zaour.

Léry

Place des Emotelles

Le projet de création d'un centre de loisirs situé place des Emotelles à Léry a amené la réalisation de sondages archéologiques en octobre 2004. Le secteur concerné se situe le long de l'Eure, entre l'église Saint-Ouen (à moins de 70 m au sud) et la chapelle Saint-Patrice (à moins de 150 m au nord). Ces deux édifices ont été construits au cours du XII^e s. Au début du XIX^e s., la parcelle étudiée est libre de toute construction.

La découverte de nombreuses fosses a montré que le terrain était utilisé, au moins dans sa partie occidentale, comme dépotoir durant tout le bas Moyen Age. Un foyer et des amas calcaires (solins ?) correspondent à une occupation faiblement structurée, s'apparentant plus à des aménagements de cour qu'à un habitat principal.

A la fin du Moyen Age et au début de la période moderne, la parcelle est recouverte par un étalement de matériaux de construction et de déchets. Parmi ces derniers, les scories de fer et culots de forge indiquent l'existence d'un artisanat du fer au nord du site.

Il faut également signaler la présence, dans la plupart des comblements étudiés, de tessons plus anciens, remontant à l'époque gallo-romaine et surtout à la période protohistorique (peut-être La Tène finale). Leur fréquence et leur faible usure sont des indices de la proximité d'un site protohistorique.

Bénédicte GUILLOT

Louviers

Chemin de la Mare Hermier

La future construction de cinquante logements individuels sur la commune de Louviers est à l'origine de l'opération de diagnostic archéologique menée au lieu-dit « Chemin de la Mare Hermier » sur une surface de 1,82 ha. Une petite occupation attribuable à la Protohistoire a été mise en évidence sous la forme de structures fossoyées dessinant un bâtiment. Le manque de vestiges (céramiques, lithiques) caractéristiques ne permet aucun rapprochement culturel.

Des vestiges du Moyen Age ont été découverts et sont représentés par quatre portions de murs en blocs de calcaire et silex. Des fragments de céramique médiévale ont été recueillis dans un de ces murs ainsi que dans une fosse.

Les recherches faites aux archives de la ville de Louviers et le cadastre napoléonien ne révèlent aucune occupation dans ce secteur pour la période moderne.

Miguel BIARD

Muids, Le Gorgeon des Rues Les Prés Malmain

La campagne de diagnostic qui s'est déroulée en mai, constitue la quatrième phase dans les opérations d'archéologie préventive menées sur le projet d'extension de la carrière de Muids par le groupe Lafarge – Granulat. Cette intervention vient compléter les données recueillies par les sept différents diagnostics et/ou évaluations précédents (Penna, 1995 ; Georges *et alii*, 1996 ; Blanchet, Gaubert, 2000 ; Prost, Billard, 2001 ; Théron, Billard, 2002 et Prost 2003). Situé à l'intérieur d'une vaste boucle de la Seine, entre Gaillon et Louviers, le site présente une altitude qui oscille entre 10 et 12 m. De part et d'autre, alternent plaines alluviales et falaises crayeuses escarpées. Ces opérations ont mis en évidence dans la partie haute de ces unités quelques vestiges du Cerny, du Néolithique ancien/moyen et final ainsi que de l'âge du Bronze. Dans la partie basse, quelques rares structures mais surtout du mobilier épars et fragmenté, attribuable au Mésolithique et au Cerny, piégé dans un paléosol, ont été mis au jour.

Chaque tranchée a livré des tessons de céramique très érodés et/ou des pièces lithiques, répartis soit de façon épars soit regroupés en plusieurs concentrations.

Les quelques « micro » denticulés retrouvés, font ressortir le caractère récurrent du Néolithique final. La persistance des petits grattoirs et le débitage sur petit nucléus court tendent même à se rapprocher de la période du Campaniforme. Une phase plus ancienne a pu être mise en évidence avec des fragments de bouteille et de bracelet (tendance confirmée par l'absence de tranchet, de ciseau ou d'élément prismatique). Quelques vestiges rencontrés, tels que des pâtes dégraissées avec de l'os pilé et des décors en cordons sur certains tessons, attestent d'une occupation du Cerny et de l'âge du Bronze.

L'absence d'éclat de première intention et d'outils dans les différents amas montrent bien la volonté d'une recherche locale de matière première, de test *in situ* et confortent l'idée de la présence d'un atelier de taille ou un habitat plus éloigné.

Les résultats qui ressortent de cette dernière campagne confirment bien les grandes phases mises en évidence lors des opérations précédentes.

David BRETON

Pîtres Le camp d'Albert

Cette opération de fouille archéologique de sauvetage intervient à la suite du diagnostic réalisé par C. Riche sur les parcelles soumises à l'extension de la carrière de granulats de la société SNEC à Pîtres. Le site est localisé dans la vallée de la Seine, au débouché de la vallée secondaire de l'Andelle, dans une situation de confluence et de carrefour. La carrière occupe les terrasses de la Seine constituées de graves sableuses d'une puissance supérieure à 5 m. Le front de taille de la carrière dévoile un sol brun développé par endroits sur des loess colluvionnés (épaisseur de l'ordre de 1 à 2 m) ou directement sur une séquence de limons argileux oranges à passées de graves. La surface concernée est de 6000 m (200x30m), correspondant à l'emprise de fossés non datés lors du diagnostic, mais qui peuvent correspondre à des éléments antiques en rapport avec la riche nécropole gauloise et antique de « La Remise ». L'environnement archéologique est particulièrement marqué par la présence de l'agglomération antique de Pîtres. La nécropole gauloise puis romaine de « La Remise » est sise dans l'enceinte de la carrière même. Elle a fait l'objet de nombreuses interventions depuis sa découverte fortuite en 1975.

Le cahier des charges émis par P. Fajon (SRA Haute-Normandie) préconisait le décapage du fossé et de ses environs puis le test et la vidange du fossé s'il contenait du mobilier.

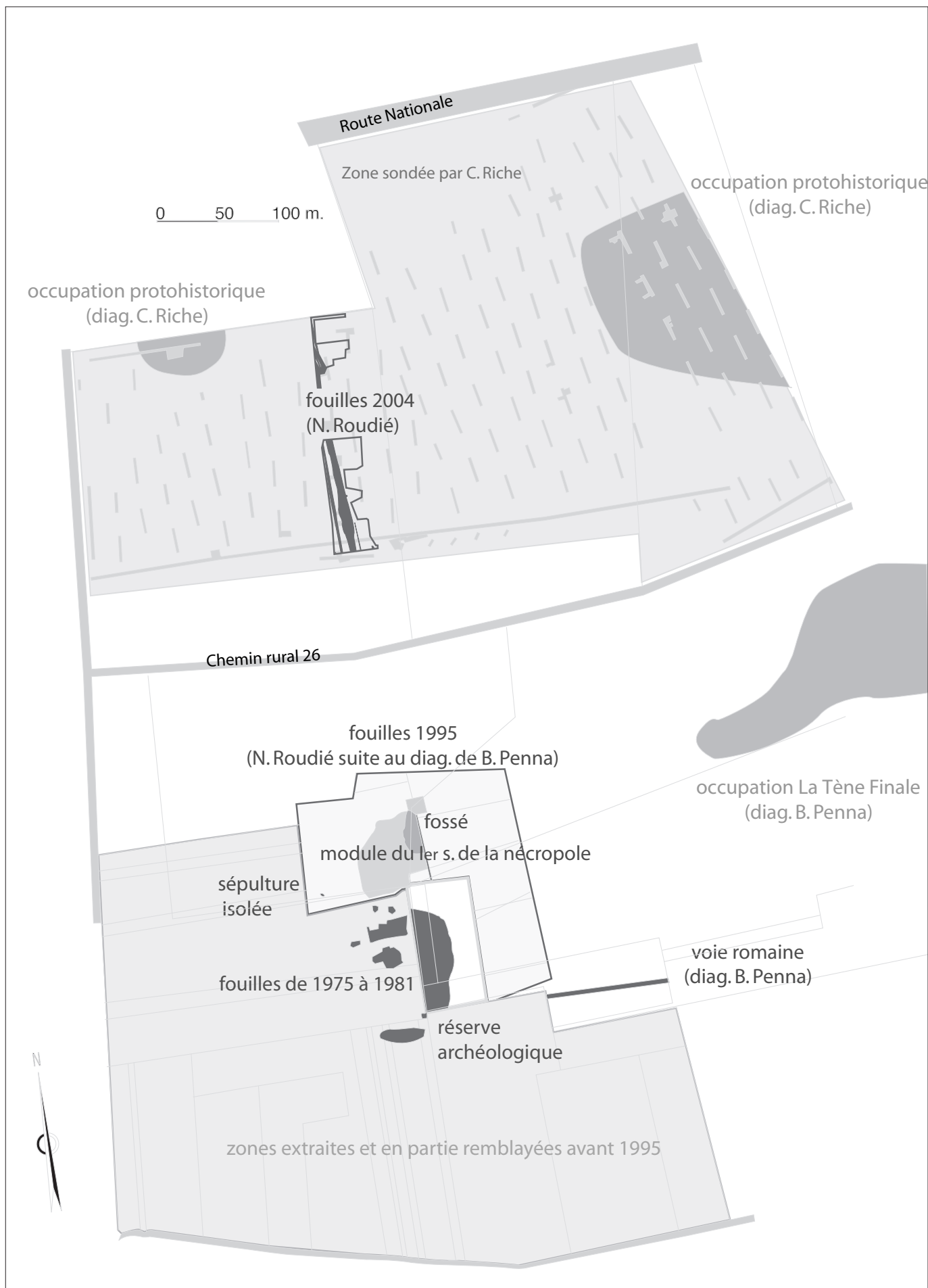
Les résultats sont finalement assez restreints et n'apportent pas plus de réponses que les conclusions déjà posées par C. Riche lors du diagnostic.

Un chemin correspond aux structures 8, 12 et 11 et à la structure 22 du diagnostic. Il s'encaisse profondément dans le terrain et présente une succession de comblements hydromorphes. Nous retrouvons le profil en double U aperçu lors du diagnostic par C. Riche. La rareté du mobilier interdit toute tentative d'attribution chronologique sérieuse de ce chemin encaissé. Cet axe de communication local reste intéressant car effectivement il prend bien la direction de la nécropole de « La Remise ». Il faut très certainement y voir la pérennité d'une orientation parcellaire générée par le fait urbain du Pîtres antique combiné à la topographie des terrasses de cette partie de la plaine de la Seine.

Un dernier élément inattendu se trouve sous ce chemin encaissé. Il s'agit d'un puits plongeant au-delà de 8 m de profondeur. Pour des raisons de sécurité et de largeur d'emprise, nous n'avons pu atteindre le fond. Lui non plus n'est malheureusement pas daté. Il peut se rattacher aux occupations protohistoriques voisines. L'unique moyen de vérifier la présence de mobilier dans le fond serait de reprendre son exploration au niveau de la découverte des carriers, à peu près à 6-8 m sous la surface.

En conclusion, nous ne pouvons toujours pas répondre à la question de l'âge de ce chemin menant à la nécropole gauloise puis romaine. Néanmoins l'axe de circulation est resté jusqu'à récemment le même, bien que décalé et légèrement sinueux. Cette vérification s'imposait tout de même, l'opportunité de mettre en relation clairement l'occupation laténienne diagnostiquée en 2002 et la nécropole ne pouvait être négligée.

Nicolas ROUDIE



Pont-Audemer

La Ferme des Places

Le site de « La Ferme des Places » sur la commune de Pont-Audemer se situe à l'est de la ville et dans le lit majeur de la rivière La Risle. Il révèle une multitude de fossés probablement parcellaires mais aussi drainants. Leur aménagement semble majoritairement moderne. Deux vestiges gallo-romains ont été mis au jour : un chemin et une excavation à rapprocher d'un

vivier, ce dernier a livré dans sa tranchée de fondation un col de cruche gallo-romaine datée de la fin du I^{er}-début du II^e s. ap. J.-C. Cette occupation située dans le lit majeur de la rivière est peut-être liée à une activité fluviale ou maritime.

Laurence JEGO

Saint-Sébastien-de-Morsent

Le Buisson

Le site « Le Buisson » sur la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent se situe à 2 km de la ville antique d'Evreux. Le projet d'aménagement d'un lotissement couvre une surface de 69 305 m². Une fenêtre de 324,50 m² s'est révélée positive et a permis de mettre au jour un four de production de terres cuites architecturales (ou de tuilier) avec son aire de chauffe et une

zone d'épandage de tuiles et de terre orangée. Les éléments céramiques indiquent une occupation gallo-romaine des II^e-III^e s. ap. J.-C.

Laurence JEGO

Saint-Sébastien-de-Morsent

« rue de la Garenne » ou « Le Buisson »

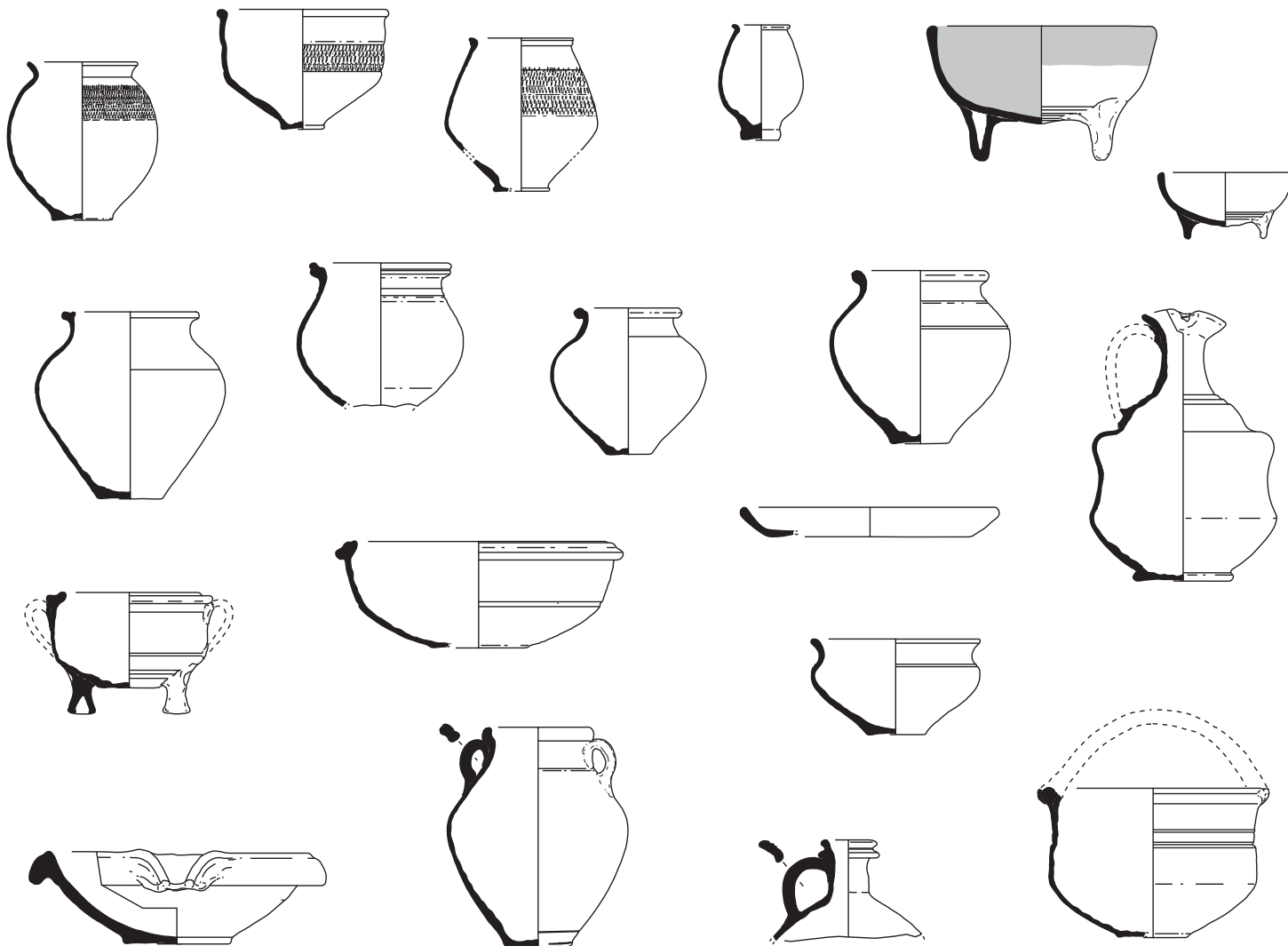
Un projet de lotissement appelé « La Closerie de la Garenne » au lieu-dit « le Buisson », au cœur du village de Saint-Sébastien-de-Morsent, situé à quelques kilomètres à l'ouest d'Evreux est à l'origine d'un diagnostic archéologique mené par Laurence Jégo (INRAP), au début du mois de Janvier 2004. Portant sur près de 70000 m² (parcelles ZD 243, 244 et 247), cette opération a identifié un four quadrangulaire maçonné globalement daté des II^e ou III^e s. de notre ère, évoquant l'existence d'un site de production de terres cuites architecturales gallo-romain, environné de quelques structures fossoyées dont deux fossés parallèles semblent matérialiser un chemin (Jégo, 2004).

Suite à ces résultats, une fouille archéologique préventive a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie. Celle-ci portait sur une tranche ferme de 1800 m² autour du four reconnu, à laquelle pouvaient s'ajouter si besoin 2000 m² supplémentaires.

L'aménageur ayant sollicité l'intervention de l'INRAP, la fouille

a été réalisée sur une surface de 2964 m². Elle a révélé un atelier de double production architecturale et potière s'articulant autour de six fours plus ou moins dispersés sur l'emprise. Les relations stratigraphiques observées et les éléments de chronologie livrés par le mobilier permettent de mettre en évidence la succession de certains fours, sans pouvoir néanmoins statuer pour chaque cas, plusieurs d'entre eux étant dépourvus de toute relation ou bien d'argument chronologique suffisant. Les structures bâties ou illustrant les différents stades de la fabrication potière sont absentes, seule une probable fosse de foulage ayant été reconnue. Selon les données spatiales observées, le développement originel du site vers le sud, à l'emplacement d'un lotissement déjà construit, est vraisemblable.

Deux fours sont quadrangulaires mais différent sensiblement, tant par leur architecture que par leurs dimensions, probablement en raison de leur succession, comme en témoigne le matériel céramique issu de certains remblais de leur



Principales formes en céramiques communes sombres ou claires (en bas) produites par l'atelier de Saint-Sébastien-de-Morsent, au II^e s.

comblement. Entre les deux, une structure évoque un four du même genre, resté inachevé (St. 12). Si le premier et le plus grand de ces fours quadrangulaires s'avère une construction soignée et conséquente (les maçonneries du laboratoire ont 1,20 m d'épaisseur, pour une surface utile de 9 m²), ce n'est pas le cas du deuxième, de facture sommaire et sensiblement plus petit (surface utile de 6 m²). Seul ce dernier semble avoir servi à une double production terres cuites/poterie dès l'origine. Dans un deuxième temps, il sera rétréci de moitié et modifié afin de n'être utilisé qu'en four à céramique.

Les trois autres fours sont circulaires et souvent de petites tailles (entre 1,10 m et 1,80 m de diamètre), suggérant une production céramique assez limitée. Ce fait apparaît également par des ratés de cuisson qui restent somme toute modestes (total de 9437 tessons). Ces déchets de fabrication proviennent du comblement de certains de ces fours, et en particulier des deux situés au sud-ouest de l'emprise qui concentrent plus des trois quarts du volume de la céramique découverte. L'ensemble de ce matériel fixe l'activité du site au II^e s., sans doute durant une bonne partie de la première moitié.

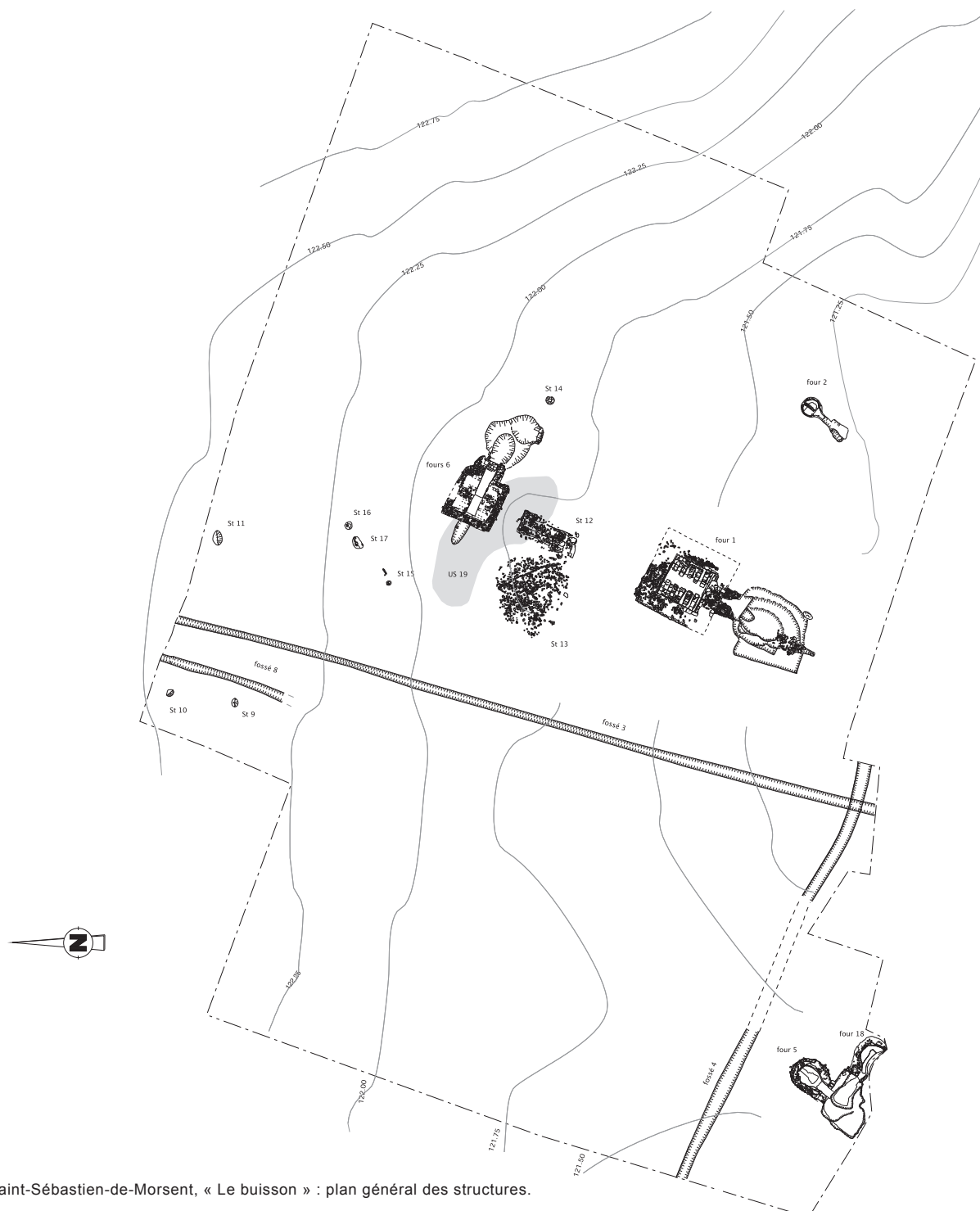
Outre les fours, quelques structures et des trous de poteaux plus ou moins évidents, ainsi que des fossés, ont été reconnus. Peu nombreuses et dépourvues d'organisation, les premières ne permettent pas de restituer un quelconque ensemble bâti ou bien de traduire une activité spécifique, à une exception près peut-être (une grande fosse à fond plat sans doute destinée au foulage ; St. 13). Quant aux fossés, ils sont dans l'ensemble très mal conservés car peu profonds et érodés : une bonne partie du tracé de l'un d'eux a même complètement disparu. Selon les éléments mobiliers parfois recueillis, seul l'un de ces fossés (St. 4) peut être indiscutablement lié à l'occupation de l'atelier, tandis que l'existence des deux fossés parallèles évoquant un chemin en rapport avec l'atelier est particulièrement douteuse.

La double production de l'atelier apparaît dans l'état actuel des données très inégale. En effet, si l'on en juge par les rejets découverts, la gamme de matériaux de construction semble se limiter aux terres cuites les plus courantes (tuiles et briques), tandis que la production potière est très variée. Elle se compose majoritairement de céramiques à pâtes sombres, parfois lustrées, et mêmes engobées dont les différents

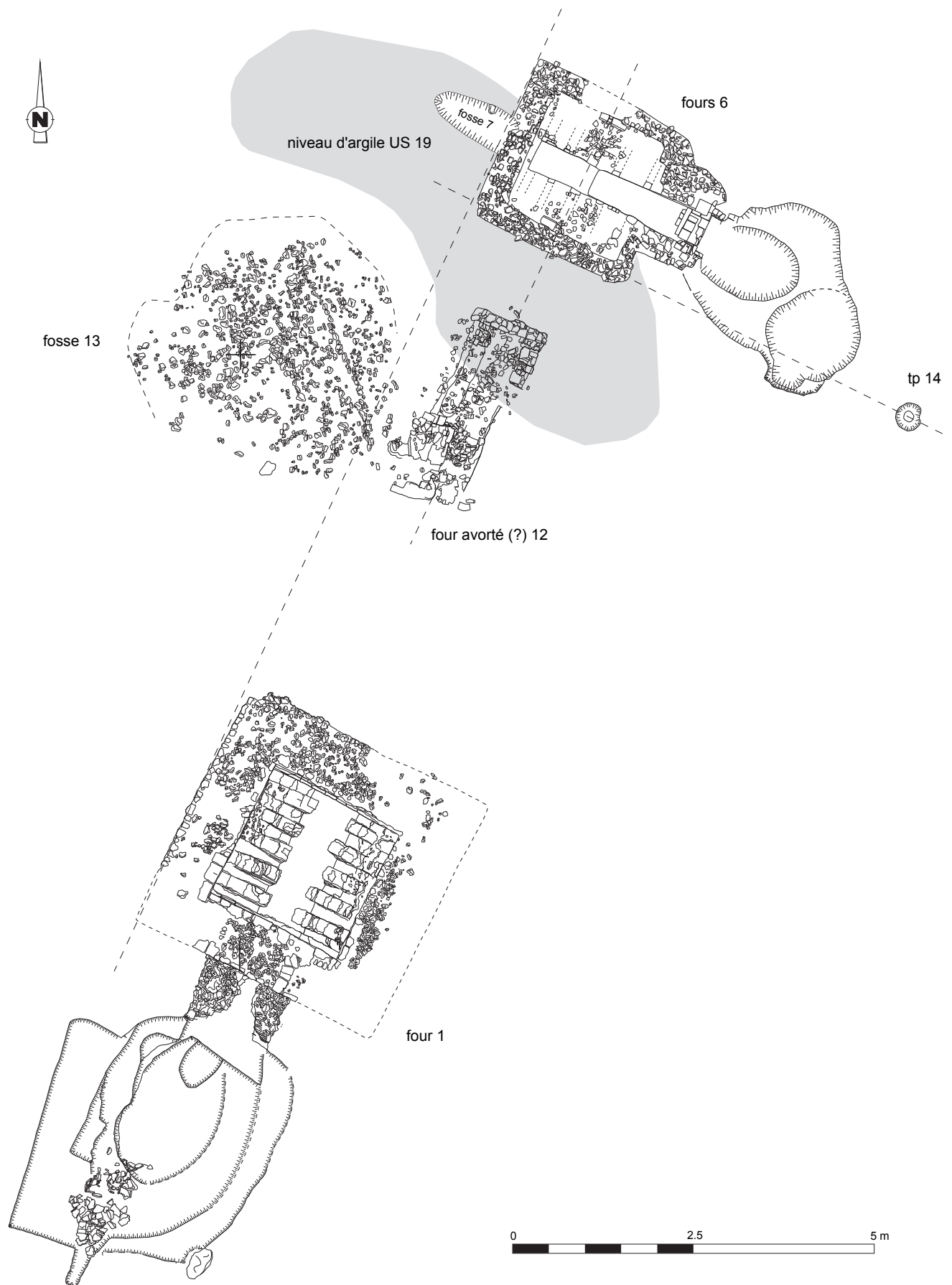
modèles s'insèrent parfaitement dans le répertoire local de cette période. On note tout de même la présence de quelques particularismes, comme des poteries à « anse de panier », inédites dans cette partie du territoire. Les propriétés naturelles des matières premières utilisées (argile à silex et argile sableuse riche en oxyde de fer) ont vraisemblablement limité la production de céramiques à pâtes claires qui n'est attestée que par quelques restes de cruches et de mortiers, auxquels s'ajoutent de très rares amphores Gauloise 12. Dans ces conditions, la découverte de deux mortiers portant des estampilles différentes (IANVARTU et PAPA) de l'atelier voisin des Ventes, « Les Mares Jumelles », amène à s'interroger sur la nature de leur relation ainsi que sur une complémentarité des

deux productions. Y-a-t-il eu transferts de main d'œuvre entre les deux officines ou bien simplement échanges de produits ? Parfaitement contemporains mais n'ayant pas fabriqués exactement les mêmes choses ou bien dans les mêmes proportions, ces deux sites ont participé à l'approvisionnement de la cité d'Evreux et de la ville sanctuaire du Vieil-Evreux, toutes proches, tant en poteries qu'en matériaux de construction. Elles ont également fourni les habitats ruraux de toute la région ébroïcienne et de ses environs, comme l'ont montré plusieurs découvertes plus ou moins récentes.

Yves-Marie ADRIAN



Saint-Sébastien-de-Morsent, « Le buisson » : plan général des structures.



Saint-Sébastien-de-Morsent, « Le Buisson » : détail des structures composant le cœur de l'atelier et mise en évidence des cohérences d'implantation.

Touffreville

« Bois du Gouffre », parcelle ONF 838

La session 2004 de la formation professionnelle ONF consacrée à l'archéologie s'est tenue en forêt domaniale de Lyons-la-Forêt. Ces sondages délivrent leur lot de données archéologiques mais leur objectif premier est bien d'illustrer, par l'exemple, l'exceptionnel potentiel des sites conservés en milieu forestier (cf. Lepert, « Archéologie et forêts domaniales de Haute-Normandie », BSR HN 2004).

Deux sondages manuels ont été ouverts sur une anomalie topographique située en périphérie de l'atelier de potier gallo-romain (parcelle 835, cf. BSR HN 2002)

Le premier sondage, linéaire (10 m x 0,5 m) autorise l'analyse stratigraphique complète du micro-relief, de son cœur à sa périphérie. Sur le paléosol superficiellement anthropisé, se développe jusqu'à 1 m de stratigraphie. Cette dernière comporte plusieurs niveaux de sols archéologiques, deux solins possibles et différentes séquences non interprétables dans le cadre limité du sondage. Le mobilier recueilli (céramiques, *tegulae*...) est limité au Haut-Empire. Des scories (forge ?) attestent le travail du fer. A la base de la coupe, le paléosol étudié fournit une référence sur sol sablo-argileux proche d'un podzol (marges d'une butte sableuse témoin des sédiments tertiaires).

Le second sondage, de 2,5 m de cotés, est superficiel. Il n'a été pratiqué que pour examiner l'organisation de blocs de silex, de grès et de calcaire présents en surface de la butte stratifiée. Il s'agit d'un solin, non lié au mortier, exempt de perturbations. Les deux sondages ont été rebouchés après matérialisation des fonds de fouilles par du grillage avertisseur.

Thierry LEPERT



Touffreville, Le Bois du Gouffre : 1,30 m de stratigraphie antique comportant à la base un paléosol holocène fossilisé depuis 2000 ans (cliché T. Lepert)

Val-de-Reuil

ZAC des Portes - La Cerisaie

Cette opération de diagnostic archéologique intervient préalablement au projet de ZAC « Parc d'affaire des Portes de Val-de-Reuil » émis par la société EAD sur les parcelles de la section VI de la commune de Val-de-Reuil lieu-dit « La Cerisaie » pour une surface de 88 272 m². Il s'agit de l'extension de la ZAC des Portes de Val de Reuil, en partie déjà diagnostiquée en 2002, 2003 et 2004. Le projet s'installe sur les moyennes et basses terrasses de l'Eure et de la Seine au sud-ouest de la boucle du Vaudreuil. L'emprise est naturellement délimitée à l'est par le rebord de la basse terrasse, au nord et au sud par deux thalwegs qu'empruntent, ou ont emprunté, des chemins anciens.

L'environnement archéologique immédiat est riche avec en parti-

culier la nécropole de La Tène moyenne de Pharmaco fouillée par M.-L. Merleau. L'élément principal -ayant également motivé les diagnostics- est la proximité de la nécropole à incinération (La Tène moyenne à gallo-romaine) de « La Coulinière » découverte en 1846 et fouillée en 1859 par l'abbé Cochet avec en particulier une sépulture de guerrier (dite de Val-de-Reuil/Notre-Dame-du-Vaudreuil). Les sondages de E. Mutarelli en 2002 ont repéré des vestiges d'occupations de La Tène finale peu étendus (fosses et vases balustres) au nord-ouest de la ZAC. Les sondages ouverts en octobre 2003 (N. Roudié) ont dévoilé un enclos funéraire (cinq sépultures repérées, vases balustres et fibules en fer) de La Tène finale repéré sur environ 1 000 m². Les sondages d'avril 2004

(N. Roudié) ont mis au jour un angle d'enclos quadrangulaire important jouté d'un fossé contenant de nombreux rejets mobiliers de La Tène finale. L'emprise actuelle est séparée de ces éléments par un léger thalweg.

L'essentiel des vestiges repérés se situent dans la partie orientale de l'emprise. Trois phases chronologiques se dégagent de la dispersion du mobilier : la période moderne, le Haut-Empire et La Tène.

Un nouvel enclos quadrangulaire protohistorique

Il mesure 42,5 m d'est en ouest pour une longueur nord/sud incomplète de 42,5 m. Une entrée de 5 m de large est ménagée sur son côté oriental. Les dimensions des fossés sont de 1,5 m de profondeur sous le décapage pour 3 m d'ouverture. Les coupes témoignent de comblements lents, avec des niveaux plus riches en mobilier et charbons au sommet du remplissage et dans la section centrale du fossé méridional de l'enclos. Il couvre donc entre 1650 et 1750 m². Les quelques structures situées au centre de l'enclos correspondent à de gros trous de poteaux indiquant la présence d'un bâtiment d'importance, probablement une habitation centrale. La présence de formes basses dans les céramiques conforte l'hypothèse d'un habitat. Quelques fragments de scories permettent d'envisager la présence d'une forge. Un enclos d'habitat accueillant des activités variées et complémentaires peut être envisagé.

Des occupations protohistoriques disséminées autour de l'enclos

Des pôles distincts et distants sont visibles à partir des indices mobiliers dispersés dans les structures en dehors de l'enclos.

Au nord-est, plusieurs grands vases de stockage se situaient juste sous les labours (écrêtés donc), posés dans des fosses peu profondes. Ils présentent une dégradation notable de l'intérieur et du fond. Aucun reste osseux ni charbonneux ne se trouvant à l'intérieur ni aux alentours, il ne s'agit vraisemblablement pas d'incinérations.

Au sud-est, dans différentes tranchées, plusieurs concentrations de trous de poteaux annoncent des ébauches de plans de bâtiments associés à quelques fosses.

À l'ouest se trouve un four domestique de 3,30 m de long pour 1,30 m de large. La sole mesure 2,30 m de long et apparaît plus importante que le fond de la fosse d'accès. Ce four domestique très dégradé présente des dimensions peu habituelles. Il est situé dans la partie limoneuse de l'occupation protohistorique. Une autre structure foyère, à l'est, est creusée dans la grave, et fait environ 2 m de diamètre pour 1 m de profondeur.

Le répertoire céramique protohistorique

La vaisselle, provenant essentiellement du décapage et de quelques tests (coupes des fossés), est constituée de céramique modelée à pâte limoneuse noire à brun foncé à dégraissant siliceux. Les dégraissants sont plutôt grossiers pour les grands vases, parfois associés à du calcaire. Aucune trace de lissage et de peignage n'est visible, à la différence des céramiques de l'occupation voisine datée de La Tène finale (cf. diag 04/2004). Les bords et fonds présents indiquent une vingtaine de formes, avec une fragmentation globalement importante. On notera la présence de grands vases de stockage. Des formes basses (bols, jattes) sont principalement issues des fossés de l'enclos. Quelques carènes sont présentes, peu marquées.

Un seul décor repoussé à l'ongle sur la panse et associé à un bord incisé pourrait préciser un peu plus la chronologie. Il correspond à un registre plutôt présent à La Tène ancienne, voire au premier âge du Fer. Cet élément apparaît bien antérieur au reste du registre céramique correspondant plutôt à La Tène moyenne à finale.

Des comparaisons peuvent être avancées avec le mobilier de La Tène ancienne de Gaillon « Le Pot à l'eau » (Merleau 1996) ou de La Tène moyenne à finale de Bois-Guillaume. L'ensemble du mobilier protohistorique pourrait être en partie plus ancien que celui trouvé dans le site voisin daté de La Tène finale. Nous ne pouvons néanmoins exclure une contemporanéité partielle.

Un parcellaire gallo-romain depuis le I^{er} s., perdurant au moins jusqu'au VIII^e s.

Deux fossés traversent de l'est vers l'ouest la partie sud de l'emprise et correspondent à un chemin reliant la plaine inondable et le versant du plateau au flanc du talweg. Le mobilier peu abondant et varié permet d'envisager que cet axe de circulation existe au moins depuis le I^{er} s. et perdure au moins jusqu'au VIII-IX^e s. Deux autres fossés signalent un chemin perpendiculaire. Certains éléments délimitent une parcelle rectangulaire plus ancienne et d'autres correspondent à du parcellaire gallo-romain.

Une phase d'occupation de la fin du II^e à la première moitié du III^e s.

La structure 172 est le principal ouvrage anthropique de cette période en dehors des fossés. Il s'agit d'une fosse rigoureusement circulaire de 6 m de diamètre, présentant sur une partie de sa couronne une U.S. composée de blocs de craie évoquant une fondation. La dynamique de comblement présente au centre une subsidence semblable au comblement de puits. Le mobilier présent dans les derniers remblais indique la deuxième moitié du II^e au début du III^e s. Du mobilier contemporain se retrouve ponctuellement dans des fossés parcellaires, témoignant d'une fréquentation du secteur plus marquée qu'au I^{er} et au début du II^e s.

Nous sommes cette fois-ci en présence de la combinaison d'un habitat enclos entouré d'occupations ouvertes disséminées. L'ensemble apparemment homogène est datable sans grande précision de La Tène même si nous ne pouvons exclure des phases distinctes avec notamment une phase ancienne. L'ensemble semble donc antérieur à contemporain de l'occupation de La Tène finale repérée 150 m au nord-ouest. Nous pourrions être en présence de l'habitat contemporain de la nécropole de Pharmaparc datée de La Tène A à C, située à 600 m et fouillée par M.-L. Merleau en 2000. Comme il a été évoqué lors du dernier diagnostic, il apparaît important de pouvoir fouiller un habitat très certainement lié à une nécropole récemment étudiée et d'observer son évolution et son déplacement durant toute La Tène. Toute la partie orientale de l'emprise de la tranche actuelle est donc concernée par ces vestiges archéologiques dispersés sur 4 ha. Il est probable que les indices les plus méridionaux (tranchée 9) annoncent d'autres vestiges contemporains dans la parcelle au sud de l'emprise qui est comprise dans de futurs aménagements de la ZAC.

Nicolas ROUDIE

Les Ventes

Les Mares Jumelles

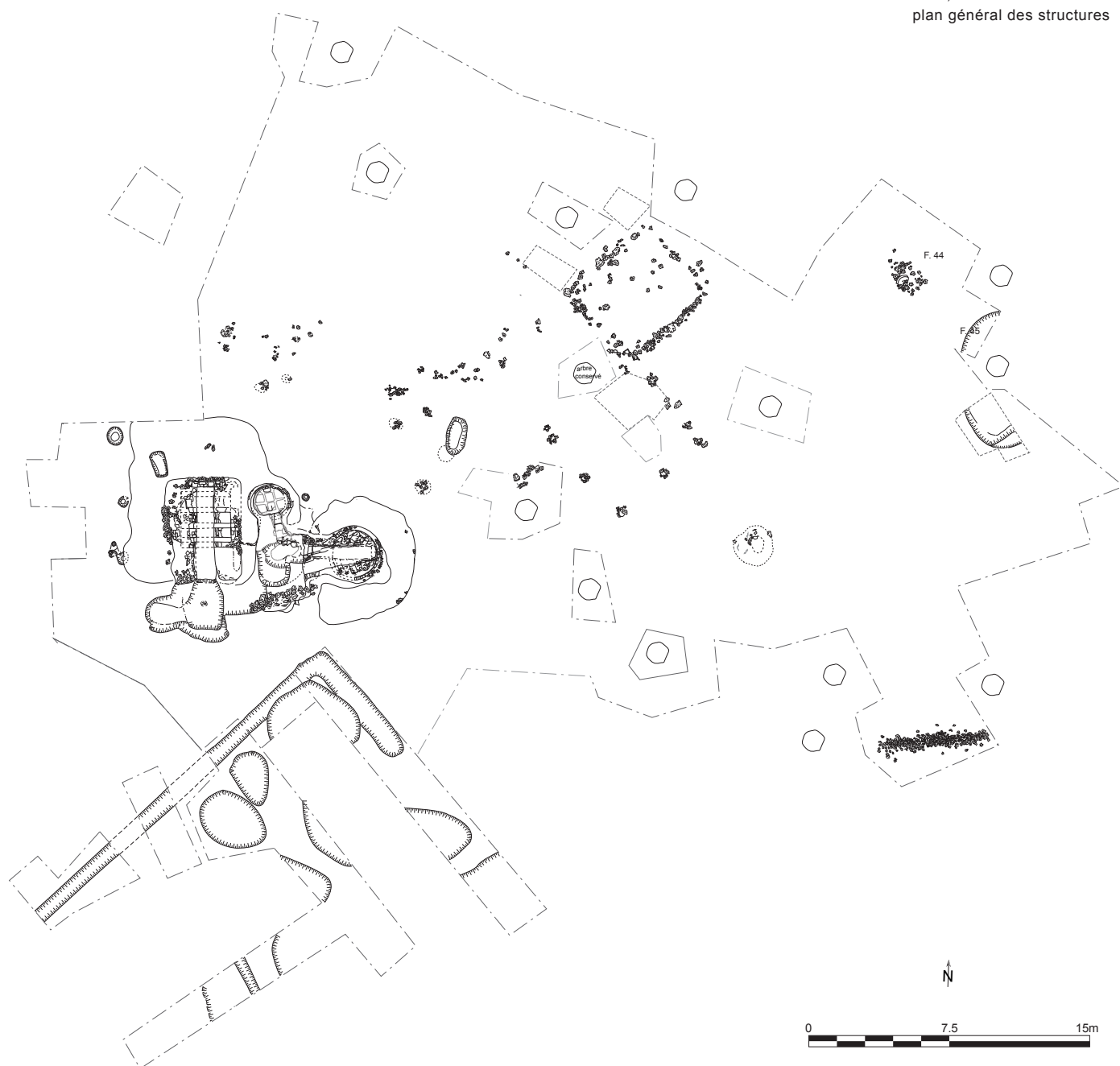
La campagne 2004 a inauguré une fouille pluriannuelle (2004-2006), faisant suite à plusieurs campagnes annuelles. Elle a porté sur plusieurs points : poursuite de la fouille dans le secteur de l'extraction d'argile et aux abords des bâtiments étudiés en 2003 ; recherche de limites du site.

Des moyens mécaniques ont été utilisés pour sonder le fossé reconnu au sud des fours, ainsi que pour appréhender l'étendue des fosses d'extraction très partiellement abordées les deux années précédentes. Le décapage de quelques mètres linéaires du fossé et la réalisation de coupes ont montré sa faible stratigraphie de comblement ainsi que la rareté du mobilier dans sa

portion la plus occidentale, contrastant ainsi fortement avec la très grande densité observée au niveau de son angle droit, au plus près des fours.

Dans le même secteur du site, la réalisation de trois tranchées mécaniques a permis d'avoir une première image de la morphologie des creusements liés à l'extraction et de leur dynamique de comblement. Ce dernier est souvent constitué de matériau impropre pour l'industrie céramique, et en particulier le cailloutis de silex présent sur toute la surface du site, qui a nécessairement été enlevé pour atteindre l'argile sous-jacente. Ponctuellement, le comblement des fosses d'extraction est constitué

Les Ventes, Les Mares Jumelles :
plan général des structures



de remblais plus riches en mobilier. Mais seuls deux contextes stratigraphiques, situés non loin des fours, se sont révélés très abondants en céramique. Leur étude fournit des éléments d'information décisifs sur la production de l'atelier pendant ce que l'on peut appeler aujourd'hui la deuxième phase d'activité (2^e quart du II^e s.).

Parallèlement, l'extension de la fouille au nord a révélé l'absence de toute anthropisation dans le secteur nord-ouest, à seulement quelques mètres des fours. Si ce fait se confirmait, il pourrait mettre en évidence la limite de l'emprise de l'atelier de ce côté. La fouille s'est également étendue en direction de la mare, vers l'est. Elle a permis de confirmer la présence d'une petite stratigraphie de remblais d'occupation, étalés dans un secteur visiblement très fréquenté. Ces remblais sont fortement anthropisés et riches en céramique. Mais leur étalement et leur piétinement a provoqué une forte fragmentation du matériel à laquelle s'ajoute une altération liée à son faible enfouissement (moins de 15 cm sous la surface actuelle). Sous l'un de ces remblais, un petit aménagement évoque un « poste de travail » à ciel ouvert. Tout à côté, la découverte d'un outil en silex fortement poli sur une tranche évoque un possible emplacement destiné au tournage voire au tournassage.

A une dizaine de mètres plus à l'est, un nouveau bâtiment a par ailleurs été identifié, matérialisé par un important solin de pierres sèches (silex), se développant hors de la zone de fouille. Son orientation paraît diverger de celle des deux bâtiments reconnus en 2003 à quelques mètres à l'ouest. La campagne 2005 visera notamment à appréhender intégralement ce nouveau bâtiment et à en identifier la relation, tant chronologique que fonctionnelle, avec les deux autres.

La campagne 2004 a également tenté de recueillir des informations sur l'étendue spatiale de l'atelier. Deux sondages ont ainsi été ouverts à une trentaine de mètres au sud de la fouille, dans un secteur montrant plusieurs micro reliefs associés à une légère anthropisation du sol. Sous une stratigraphie de remblais plus ou moins pourvus de mobilier, un trou de poteau a été reconnu dans le premier sondage, tandis qu'un important creusement était repéré dans le deuxième. Malgré le dégagement d'une cinquantaine de mètres carrés, la fouille n'a pas permis d'identifier la nature de ce creusement dont le comblement se caractérise par une forte proportion de débris de four mais par une extrême rareté de céramique, ce qui empêche aujourd'hui toute datation précise. Quoi qu'il en soit, ces deux faits mettent en évidence l'extension de l'officine dans ce secteur du site qui devrait constituer l'un des axes majeurs de la fouille prochaine.

Yves-Marie ADRIAN

Le Vieil-Evreux Giratoire RN 13 – VC 2

La route nationale 13 est concernée par un projet de mise à 2x2 voies entre Evreux et l'autoroute A. 13 dans les Yvelines (78). L'aménagement de cette infrastructure nécessitera encore un certain nombre d'années d'études et de travaux préalables, y compris le diagnostic archéologique prévu de longue date. En l'attente de cette échéance et compte tenu du caractère très accidentogène de cet axe routier, le ministère de l'Équipement est dans l'obligation de modifier un certain nombre d'intersections en les remplaçant par des carrefours giratoires maintenant les échanges avec les routes départementales et la voirie communale.

Les contraintes pesant sur le secteur du Vieil-Evreux ont fortement réduit les choix d'implantation du giratoire maintenant l'accès aux communes du Vieil-Evreux, de Cierrey, de La Trinité et du Val-David. Le projet de moindre impact oblitère l'angle nord du polygone du complexe antique du Vieil-Evreux.

Compte tenu du caractère provisoire de l'aménagement et de l'importance du site de *Gisacum*, le Service Régional de l'Archéologie et la Direction Départementale de l'Équipement de l'Eure sont rapidement tombés d'accord sur le seul choix raisonnable : préserver les vestiges archéologiques sous les aménage-

ments routiers. Afin de définir les mesures techniques à mettre en œuvre, la DRAC a financé une prospection géophysique (électrique) sur une surface de 2,2 ha. couvrant intégralement l'angle du polygone (cf. plan). Mise en œuvre par Terra Nova, cette prospection a été suivie de sondages mécaniques dans l'objectif de caractériser les vestiges et leur état de conservation sous le futur rétablissement du VC 2. Ces sondages archéologiques ont été mis à profit par les ingénieurs et techniciens de Centre d'Études Techniques de l'Équipement à des fins d'analyse géotechnique. L'ensemble de ces interventions a été mené conjointement par le SRA et la Mission Archéologique Départementale du Conseil général de l'Eure.

La prospection électrique s'est avérée particulièrement pertinente, identifiant l'essentiel des structures reconnues antérieurement par prospection aériennes (Archéo 27). Au delà, nombre de structures fossoyées, ponctuelles ou linéaires (fossés), non présentes ou inexploitable sur les clichés aériens, ont clairement été mises en évidence.

Mais surtout, la prospection électrique a détecté, à 2 m. de profondeur, une structure présentant une résistivité élevée. Encadrant la limite interne du polygone, cet aménagement

Le Vieil-Evreux :
coupe de l'aqueduc
sous l'angle nord-est
du polygone bâti.



correspond à une anomalie récurrente en prospection aérienne, anomalie jusqu'ici interprétée comme un large et profond fossé limitant le polygone d'habitat du Vieil-Evreux vers le cœur monumental de la ville-sanctuaire.

Après vérification en sondage, nous nous trouvons en présence d'une branche de l'aqueduc du Vieil-Evreux desservant la partie nord du polygone sur un linéaire d'au moins 2 km (données de la prospection aérienne). La tranchée de pose de cet imposant ouvrage est oblitérée par la voirie interne du polygone en arrière de laquelle la ceinture bâtie s'avère plus dense que ne le laissait présager la seule analyse des couvertures aériennes. Elle comprend, en sus des structures maçonnées en dur, des constructions en matériaux légers alignées, comme les autres maisons, sur le portique les précédant.

Le mobilier recueilli se rattache principalement aux II^e et III^e s. ap. J.-C. Quelques éléments indiqueraient une fréquentation antérieure (I^{er} s. ap. J.-C.). Les données les plus précoces sont peut-être à mettre en rapport avec une première structuration de ce secteur de *Gisacum*, structuration en partie reprise par le polygone. C'est du moins ce que laissent supposer les résultats de la prospection géophysique.

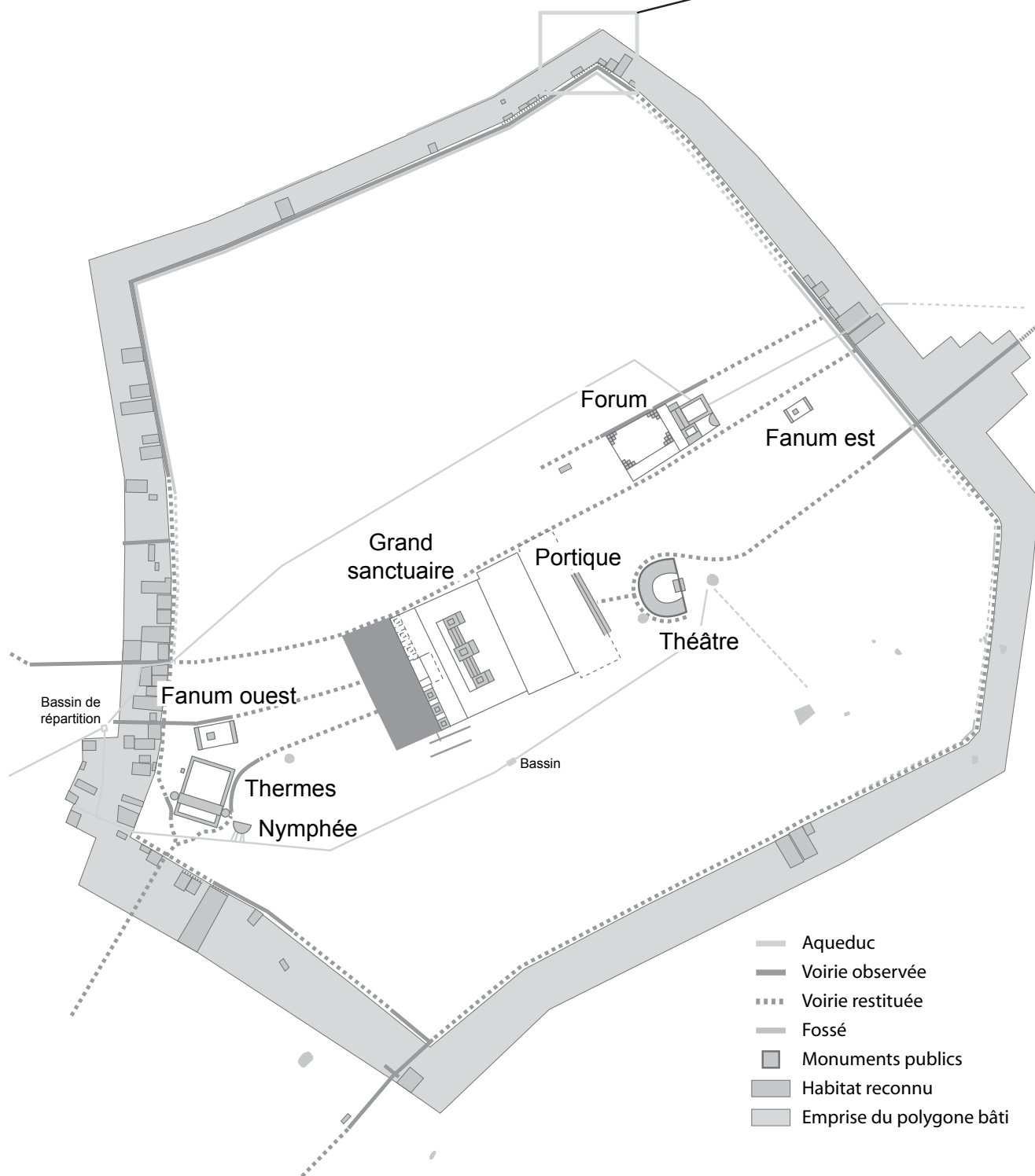
Les sondages mécaniques ont également montré que la ceinture bâtie du polygone offre un minimum de potentiel stratigraphique (20 à 50 cm) non remanié par les pratiques agricoles contemporaines. Une partie du sol holocène est fossilisé sous les aménagements gallo-romains. Il pourra être mis à profit pour contribuer à la constitution d'un référentiel paléoenvironnemental.

Enfin, à l'intérieur du polygone bâti, les sondages ont révélé la limite d'une vaste carrière de limon antique partiellement comblée de déchets de consommation. Cette exploitation, encore non datée avec précision, est sans doute à mettre en relation avec les importants besoins en terre à bâtir de l'époque romaine.

A l'issue de ces observations préalables, la géométrie du rétablissement du VC 2 et son profil en long ont été modifiés pour assurer une préservation optimale des vestiges. Le démontage ultérieur des aménagements provisoires permettra un bilan de l'expérience.

Thierry LEPERT
Laurent GUYARD

prospection électrique préalable
aux travaux du giratoire RN. 13-VC 2



0 500 m

CG 27-MADE - Décembre 2004

Le Vieil-Evreux

Benettemare, Le Champ des Os, « Nymphée »



La fouille programmée réalisée en 2004 sur l'édifice gallo-romain du « Champ des Os » au Vieil-Evreux a été la seconde et dernière intervention sur ce monument, l'un des plus originaux de *Gisacum*. Ces sondages s'inscrivent dans le travail de recherche en cours portant sur l'ensemble de cette agglomération religieuse exceptionnelle que constitue *Gisacum*.

Le choix de fouiller ce monument tient à plusieurs raisons. Ce site, proche des thermes, offrait d'une part des perspectives d'études en connexion stratigraphique presque directe avec le monument thermal, dans le cadre topographique particulier d'un vallon. D'autre part, l'originalité du monument, bien connu par les fouilles anciennes, les prospections aériennes et géophysiques, manifestement connecté à la branche sud de l'aqueduc de *Gisacum*, laissait imaginer une identification rapide et des précisions sur sa chronologie. Enfin, le terrain, propriété départementale, permettait d'envisager, en fonction de l'état de conservation et des résultats de la recherche, une mise en valeur par une extension du jardin archéologique actuellement centré sur les thermes.

L'intervention de 2004 a principalement porté sur la moitié est

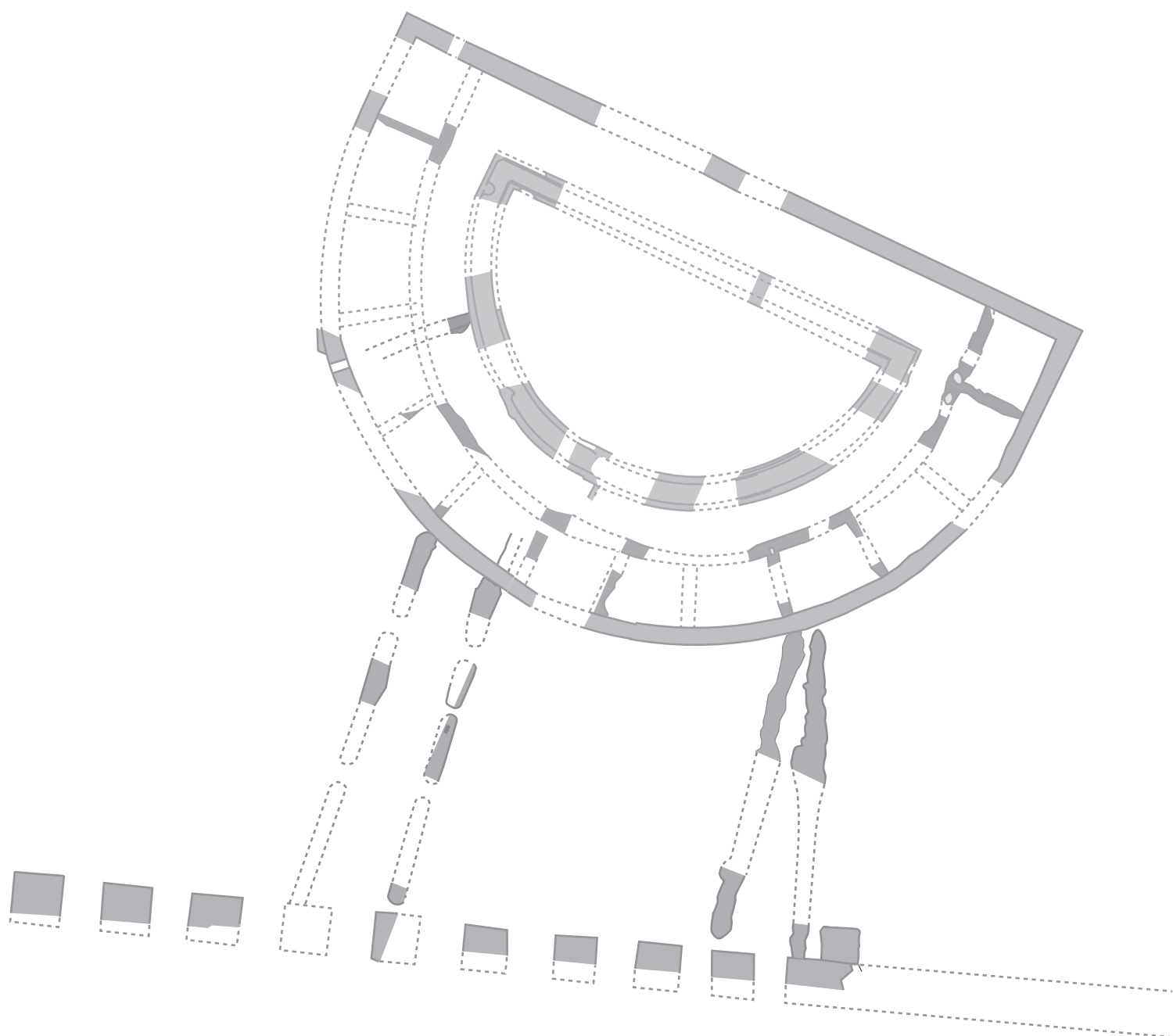
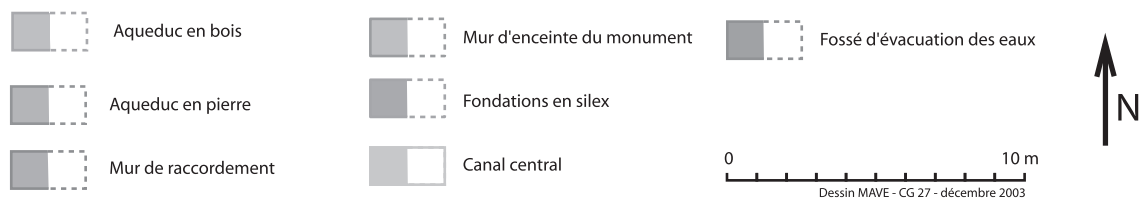
du monument, ainsi que sur l'ensemble du tracé de l'aqueduc en pierre passant à proximité.

D'un point de vue chronologique, la fouille a permis de préciser les différentes phases d'occupation, notamment pour les périodes antérieures et postérieures à la construction du monument.

Le vallon des thermes, sur le versant duquel le monument a été installé, a peut-être été occupé partiellement durant la fin de la Préhistoire ou au début de la Protohistoire. Les meules à grain et les divers éclats de silex recueillis au contact du terrain naturel ou dans les niveaux anciens pourraient en être l'indice.

Durant le I^{er} s., le vallon était longé par une voirie de faible largeur. Celle-ci est sans doute liée à la première trame d'urbanisation de l'agglomération, dont les limites sont situées à environ 200 m. Au début du II^e s. ap. J.-C., le vallon est ensuite comblé par des remblais manifestement liés à la construction des thermes. De cette époque datent diverses structures et surtout un aqueduc primitif en bois dont les

Le Vieil-Evreux - Le Champ des Os
plan général des principaux vestiges découverts en 2003 et 2004



fondations ont été retrouvées en divers points sur plus de 30 m. Elles sont identiques à celles déjà observées dans les thermes. C'est aussi sans doute à cette époque qu'est mis en place un carrefour de rues en cailloutis de silex aux abords de l'édifice thermal. En ce point stratégique, d'importants dépôts de coquillages marins (dont de nombreuses huîtres fermées) ont été observés, et pourraient correspondre aux dépotoirs d'un marchand installé au carrefour, à proximité de deux entrées importantes de l'édifice thermal.

A la fin du II^e s., l'aqueduc en bois est remplacé par un ouvrage maçonné construit plus au sud. Plusieurs piles ainsi que le début du mur bahut destiné à recevoir la canalisation de ce côté-ci du vallon ont ainsi été observées. L'une de ces piles, comportant des blocs de grand appareil à la base, pourrait correspondre à l'emplacement d'un passage. Le long du mur bahut, un réservoir de chasse a été observé. Il alimentait vraisemblablement, par pression, la partie nord-est de l'édifice thermal.

Dans le courant de la première moitié du III^e s. (mais les indices chronologiques sont faibles), le monument des eaux commence à être édifié. Le bâtiment hémicirculaire, de 35 m de diamètre, présentait un mur périmétrique en silex et mortier jaune. A l'intérieur, des fondations radiales et une fondation annulaire en silex délimitaient des cloisonnements d'environ 3 x 3 m. Au centre de la construction, un bassin annulaire maçonné avait été prévu. Malheureusement, les fouilles ont clairement montré que ce monument n'avait jamais été terminé, à l'exception du canal annulaire. Le surcreusement projeté à l'intérieur du bâtiment est resté inachevé, et les fondations en silex destinées à supporter des architectures de bois sont restées à l'air libre, se colmatant par ruissellement avec le terrain alentour. Les sols n'ont jamais été réalisés, et le système d'évacuation des eaux n'a jamais été mis en service. Les mortiers utilisés dans la construction du monument, identiques à ceux de la dernière phase d'agrandissement inachevée des thermes, confortent l'hypothèse d'un arrêt brutal dans les programmes architecturaux, avant le milieu du III^e s. Faute de datation précise, nous ne pouvons rattacher ce fait avec aucun phénomène historique connu.

Compte tenu de son inachèvement, l'identification du monument restera donc vraisemblablement une énigme. A l'idée initiale d'un nymphée sévérien richement décoré avaient succédées en 2003 les hypothèses d'un théâtre d'eau et d'un *macellum* (petit marché alimentaire). Aucune solution ne peut donc être définitivement retenue.

Très rapidement après l'abandon de sa construction, le monument est réutilisé puis rasé dans le cadre du développement d'un gigantesque abattoir-boucherie. Sur un vaste espace, des milliers d'ossements ont été rejetés sur le sol et dans les structures antérieures inachevées restées béantes. A cet abattoir peut être associée une série de petits fours « domestiques », construits en terre et tuiles, qui semblent avoir peu chauffé. L'hypothèse d'une utilisation pour l'extraction du collagène a été évoquée, et trouverait sa justification dans la très grande fragmentation des os retrouvés. A une date indéterminée (milieu III^e s.), l'abattoir est lui-même abandonné et se trouve progressivement recouverts de terres noires dans la partie basse du vallon. La remise en culture ultérieure des terrains, par apport de terre, achèvera de sceller le site, qui sera éventré pour la première fois lors des fouilles de T. Bonnin en 1840.

En conclusion de ces deux interventions sur le monument du « Champ des Os », les fouilles n'ont pas permis d'identifier avec certitude l'édifice mais auront néanmoins eu le mérite de révéler, dans un contexte stratifié de grand intérêt, un monument modeste, d'une grande originalité architecturale et qui conforte le caractère singulier du site du Vieil-Evreux au sein des grands sanctuaires gallo-romains.

Thierry LEPERT
Laurent GUYARD

Prospection aérienne 2004

Moitié ouest du département de L'Eure (Archéo 27)

La campagne 2004 se classe parmi les meilleures années grâce à de bonnes conditions météorologiques.

Tout d'abord quelques informations générales :

- Nous décollons toujours de l'aéro-club de Bernay, avec des avions Robin DR 400 à ailes basses.
- Nous avons réalisé 33 heures de vol, réparties en 21 sorties, du 27 mars au 6 octobre.
- 370 sites ont été photographiés.
- 240 sites ont été dessinés (dessins redressés).
- Nous avons établi 116 fiches de déclarations de découvertes.

L'année 2004 est une année record pour la découverte de bâtiments.

Nous enregistrons trois nouveaux *fana*, à Manthelon, à Ajou et à Criquebeuf-la-Campagne ; ce dernier a été découvert à la faveur d'une extension des cultures aux dépens d'un herbager dans le même champ que le premier *fanum* connu depuis 1990.

Signalons une petite *villa* à Verneuil-sur-Avre, un bâtiment gallo-romain à La Vieille-Lyre, une importante extension des bâtiments gallo-romains sur le site des Voies à Harcourt... Plusieurs sites de bâtis restent indéterminés (comme à Emanville), l'état des terrains ne nous ayant pas permis de récolter du matériel datant.

La campagne 2004 a apporté son lot habituel d'enclos.

19 nouveaux enclos circulaires ont été repérés dont, fait exceptionnel pour nous, cinq cercles groupés à Glisolles. Nouveauté



Bosc-Renoult-en-Ouche : Enclos trapézoïdal à larges fossés
au centre d'une parcelle arrondie. Site médiéval ?
(cliché Le Borgne-Dumondelle, Archéo 27)

également, c'est sur un sol travaillé mais nu, que nous avons découvert un enclos circulaire d'environ 20 m. de diamètre à La Haye-de-Calleville.

Parmi les autres enclos, nombreux et variés, certains ont été trouvés dans des secteurs souvent stériles, comme à Saint-Georges-du-Vièvre et dans Le Pays d'Ouche à Gisay-la-Coudre, Bois-Normand-près-Lyre, Bosc-Renoult-en-Ouche...

Bien sûr, les classiques enclos quadrilatéraux n'ont pas manqué comme à Romilly-la-Puthenaye, Emanville, Le Fresne, Chambord, etc.

Enfin quelques enclos ont plus particulièrement retenu notre attention :

- à Manthelon, un petit quadrilatère (10 x 8 m) avec entrée à l'est, fait penser à un enclos funéraire ;
- à Ormes, un fossé en arc de cercle et à interruptions pourrait être néolithique ;
- au Bosc-Renoult-en-Ouche, le système d'enclos à fossés multiples et larges peut être d'époque médiévale ;
- à Feuguerolles, vue à la faveur d'une coupe totale dans un bois, une enceinte ovale marquée par de profonds fossés évoque un ancien parquet ou parc à bestiaux.

Toujours pour le Moyen Age, nous avons pu photographier pour la première fois les basses-cours de trois mottes connues : « La Coudraye » à La Haye-du-Theil, « La Tournevray » à Cintray et « La Fosse des Châtelets » à Gouttières.

Nous ne détaillerons pas ici les multiples tronçons de chemins et de voies vus en 2004, pour ne mentionner que le « Chemin des Hautes Bornes » avec ses nombreuses annexes (croisements, enclos, mares, ...) suivi cette année sur 6 kilomètres entre la commune des Ventes et celle de Sylvains-les-Moulins.

Pour terminer, signalons deux sites datant de la Seconde Guerre Mondiale : un fossé antichar à Mandres et une position de DCA allemande à Goupillières.

Jean-Noël LE BORGNE
Véronique LE BORGNE
Gilles DUMONDELLE

Feuguerolles : Enceinte ovale (parc à bestiaux ?)
(cliché Le Borgne-Dumondelle, Archéo 27)





Claville : Endos compartimenté avec entrées
(cliché Le Borgne-Dumondelle, Archéo 27)

Prospection aérienne 2004, Moitié est du département de l'Eure

En 2004, nous avons effectué une douzaine d'heures de vol entre le 8 juin et le 14 juillet, en 8 vols. Un dernier vol le 12 septembre n'a pas apporté d'éléments nouveaux.

Si les survols du plateau de Saint-André ont révélé de nombreuses structures fossoyées, les découvertes de bâtiment ont été rares. A noter cependant quelques photos intéressantes au sud du Vieil-Évreux. Le survol du Vexin s'est révélé très décevant cette année.

Nous avons repéré plus d'une cinquantaine de sites nouveaux, ainsi que des compléments sur une dizaine des sites déjà connus ou à proximité.

Parmi ces sites une quarantaine d'enclos, système d'enclos, ou portions d'enclos presque tous situés sur le plateau de Saint-André (notamment une quinzaine dans le canton de Saint-André, sept dont deux circulaires dans le canton de Nonancourt, six dans le canton de Damville dont un circulaire, six pour les cantons d'Évreux, surtout à l'est), ainsi que deux dans le canton des Andelys. A ces enclos s'ajoutent neuf parcellaires (principalement dans le canton de Saint-André, mais aussi dans ceux de Nonancourt et Damville), des chemins, et une dizaine d'autres traces fossoyées.

Pascal EUDIER,
Annie ETIENNE-EUDIER



Chavigny - Bailleul : un vaste parcellaire avec chemin.

HAUTE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations autorisées dans le département de la Seine-Maritime

2 0 0 4

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono	DFS résultats	N° carte
76 020 037	Anneville-Ambourville Voie communale n° 3	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 1915 <i>Positif</i>	1
	Anneville-Ambourville Le Chêne Bénard – R.D. 45	Laurence Jégo <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1917 <i>Négatif</i>	2
76 057 019 76 057 020	Barentin La Carbonnière tranche 1	Nicolas Roudié <i>INRAP</i>	Diag	12 20	NEO GAL Ind	DFS 1898 <i>Positif</i>	3
76 057 019 76 057 020 76 057 021	Barentin La Carbonnière tranche 1 et 2	Nicolas Roudié <i>INRAP</i>	Diag	12 20	NEO GAL MED	DFS 1899 <i>Positif</i>	4
76 065 001	Beaussault/Compainville Le Moulin de Glinet	Danielle Arribet-Deroin <i>SUP</i>	FP	25	MOD	DFS 1918 <i>Positif</i>	5
76 122 011	Calengeville RN 28 - ZAC des Essarts	Claire Beurion <i>INRAP</i>	Diag	14 20	FER GAL	DFS 1955 <i>Positif</i>	6
76 212 037	Darnétal La Table de pierre	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag	3	PAL PRO	DFS 1890 <i>Positif</i>	7
76 255 001	Eu Sanctuaire gallo-romain du Bois l'Abbé	Laurent Cholet <i>COL</i>	FP	21	GAL	DFS 1726 <i>Positif</i>	8
	Fauville-en-Caux 373, Rue Charles de Gaulle	Willy Varin <i>INRAP</i>	Diag			<i>Négatif</i>	9
	Fontaine-le-Dun/Houdetot Le Bois de Bourienne	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	F Prév.		PRO GAL	DFS <i>non parvenu</i>	10
76 261 010 76 261 011 76 261 012 76 261 013 76 277 004 76 277 005 76 535 016 76 535 017 76 535 018	Forges-les-Eaux/ La Ferté-Saint-Samson/Le Fossé/Ronch- erolles-en-Bray "Déviation RD 915 de Forges-les-Eaux"	Willy Varin <i>INRAP</i>	Diag	2 3 10 14 20 23 25	PAL PRO GAL MED MOD	DFS 1950 <i>Positif</i>	11
76 277 006 76 277 007 76 343 002 76 393 002	Forges-les-Eaux/Le Fossé/ Longmesnil/La Bellière/Gaillefontaine/ Haucourt/Criquières Gazoduc, projet "Picardie Verte"	Philippe Fajon <i>SDA</i>	ST	20 25 27 31	GAL MED MOD	DFS <i>non parvenu</i> <i>Positif</i>	12
76 312 012	Gournay-en-Bray "Les Monts Foys"	Charles Lourdeau <i>INRAP</i>	Diag	14	FER	DFS 1954 <i>Positif</i>	13
76 429 013	Le Mesnil-Esnard "Chemin des Ondes"	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 1897 <i>Limité</i>	14

76 429 014	Le Mesnil-Esnard Rue des Haute-Haies	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	12 15	NEO BRO	DFS 2035 <i>Positif</i>	15
76 462 039	Neufchâtel-en-Bray Rue Sainte-Radegonde	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	23	GAL MED MOD	DFS 1953 <i>Positif</i>	16
76 540 412	Rouen Angle de la rue des Bons-Enfants et de la Porte-aux-Rats	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	19	GAL MED	DFS 1921 <i>Positif</i>	17
76 540 413	Rouen 3, place Saint-Gervais	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	23	GAL ? HMA ?	DFS 1942 <i>Positif</i>	18
	Rouen 73-75, boulevard de l'Yser	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag		MOD	DFS 1923 <i>Limité</i>	19
76 565 015 76 565 016 76 565 017 76 565 018	Saint-Aubin-sur-Scie Le Stade, parcelles B9-14-15-16-17	David Breton <i>INRAP</i>	Diag	8 12 20 23	PAL NEO GAL	DFS 1920 <i>Positif</i>	20
76 594 005	Saint-Jean-du-Cardonnay Hameau Le Bout du Bosc	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag	14	FER	DFS 1887 <i>Positif</i>	21
76 640 012	Saint-Pierre-lès-Elbeuf La Grosse Borne	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag	15	BRO FER	DFS 767 <i>Positif</i>	22
76 700 006	61 Tôtes Espace d'entreprises, RD 929	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	F Prév.	20	GAL	DFS 1949 <i>Positif</i>	23
76 759 004	Yville-sur-Seine Les Jardins du Château	Christian David ASS	PG	24	MOD	DFS 1943 <i>Positif</i>	24
76	Pays-de-Bray Recherche archéométrique sur la métallurgie par réduction directe	Christophe Colliou <i>AUT</i>	PT	25	MUL	DFS 1982 <i>Positif</i>	

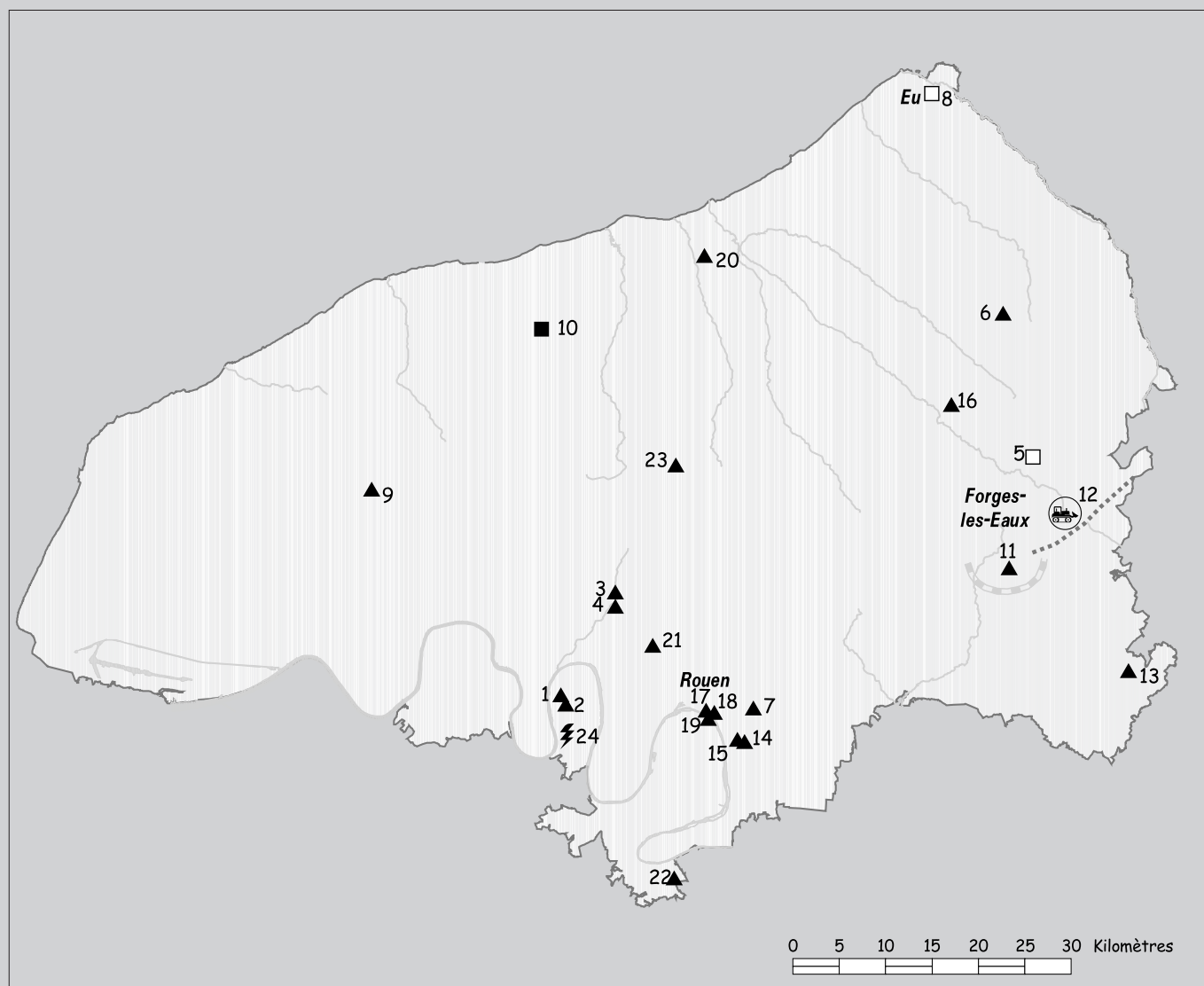
BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

Carte des opérations autorisées dans
le département de la Seine-Maritime



- ▲ Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- ⚡ Prospection géophysique
- 🚧 Surveillance de travaux



BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

SEINE-MARITIME

Travaux et recherches archéologiques de terrain

Anneville-Ambourville Voie communale n° 3

Le diagnostic mené sur la commune d'Anneville-Ambourville a été motivé par le fait que cette commune possède un environnement archéologique important, en particulier en ce qui concerne l'époque gallo-romaine. Les sondages archéologiques ont été réalisés en bordure Est du bourg, sur des parcelles couvrant 15000 m² et faisant l'objet d'un projet de lotissement. Situé en contexte de plaine alluviale, le terrain sondé est quasiment horizontal, atteignant une altitude moyenne de 9,50 m.

Sur 10% de l'emprise sondée, vingt-trois structures en creux (fossés et fosses) ont été mises en évidence entre 0,40 et 0,80 m de profondeur. Sept d'entre elles ont livré des indices d'une origine gallo-romaine. L'identification chronologique des autres structures n'est pas assurée, comme par exemple celle de deux fossés parallèles délimitant probablement un chemin orienté SO/NE. De même, la disposition des vestiges ne permet pas de retenir un site organisé.

Le mobilier archéologique est composé essentiellement de céramique commune gallo-romaine du Haut-Empire à laquelle s'ajoutent deux objets en fer (lame de couteau et crochet), un grattoir, un fragment de verre et quelques éléments en terre cuite architecturale. Il s'agit dans l'ensemble d'un matériel peu nombreux et très hétérogène. Néanmoins, un pourcentage important de céramique a été repéré en limite ouest de l'emprise, dans une petite cuvette qui a piégé 52 tessons datés du courant du II^e s. Notons également la présence de quelques tessons protohistoriques et d'un tesson tardif (haut Moyen Age ou carolingien ?) qui signalent dans ce secteur une présence humaine à la fois antérieure et postérieure à la période gallo-romaine.

Dagmar LUKAS

Barentin La Carbonnière

Cette opération de diagnostic archéologique intervient préalablement au projet de lotissement émis par la société Rouen-Seine-Aménagement sur la commune de Barentin. Ce projet est divisé en plusieurs phases et porte sur une surface de 231 707 m².

Le site est localisé sur le plateau du Pays de Caux, non loin du versant abrupt dominant la vallée de l'Austreberthe. La topographie dévoile une surface plane, avec une pente douce menant à un vallon sec au Sud. La couverture sédimentaire est constituée de limon des plateaux surmontant des argiles résiduelles à silex d'environ 4 m de puissance ennoyant les craies (à environ 6 m de la surface). Le patrimoine de Barentin est bien documenté essentiellement par des découvertes anciennes pour l'époque gallo-romaine et le haut Moyen Age.



Le bilan général de cette opération réalisée en deux temps (2003 et 2004) permet de mettre en évidence trois phases d'occupations distinctes de préservation et d'intérêt inégaux.

Un enclos rectangulaire médiéval est situé en limite d'emprise au nord-ouest. Sa superficie est estimée à environ 2000 m², dont plus de 20 % ont été décapés.

Le mobilier permet une attribution à la fin XII^e - début XIII^e s. Le mobilier correspond à des rejets de consommation issus vraisemblablement d'un habitat. Il y a peut-être des activités de crémation (terres rubéfiées, couches charbonneuses), mais les structures n'ont visiblement pas été décapées. Aucun trou de poteau ni bâtiment sur solin n'a été repéré. Les fossés le limitant sont de dimension moyenne, tandis

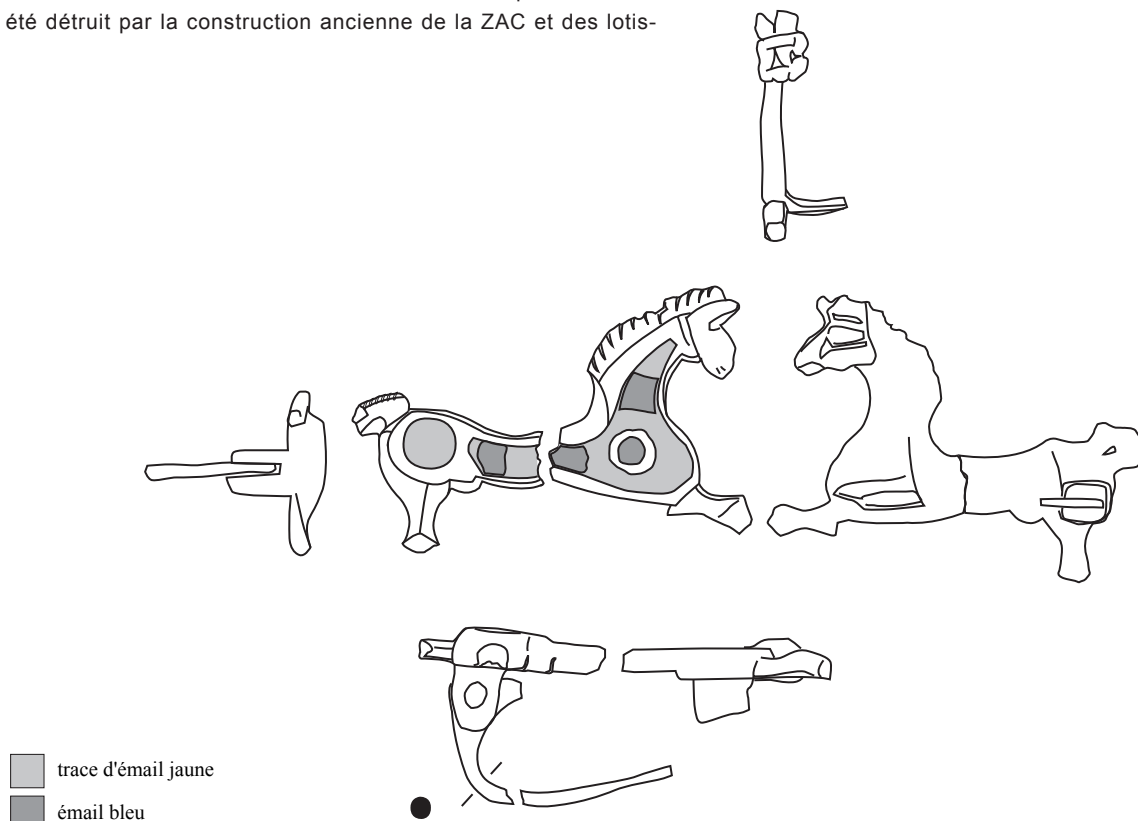
que de petits fossés semblent réaliser des partitions internes alors que d'autres, probablement postérieurs, le traversent. Un bâtiment et un four à proximité peuvent être contemporains. Cet enclos est adossé à un chemin évoluant en cavée vers le sud, vers le vallon sec. Il s'insère dans une trame orthogonale nord/sud que nous retrouvons encore dans le parcellaire actuel. S'il complète une occupation plus conséquente, cette dernière a été détruite lors de l'aménagement de la ZAC au nord-ouest. Ce type d'habitat rural du Moyen Âge classique a été peu fouillé en Haute-Normandie ces dernières années. Les sites comparables sont ceux de Bouaffles « Les Mousseaux » (P. Fournier) et en partie Tournedos fouillé par F. Carré dans l'Eure. Le site rural le plus proche et présentant à priori le plus de similitudes est celui de Bolbec (P. Lotti).

Les marges d'un site du Haut-Empire sont mises en évidence avec de riches dépotoirs du II^e s. recoupant des fossés de dimensions modestes. Ces rejets mobiliers conséquents (entièrement fouillés) comprennent entre autres des amphores, de la céramique sigillée, des fragments de verre mais aussi une fibule zoomorphe en bronze émaillé. Le répertoire des différentes productions céramiques communes correspond parfaitement aux approvisionnements reconnus à Rouen (Leclerc et Lequoy 2003) et semble se différencier sensiblement du répertoire reconnu à Eslettes (Adrian 2002) pourtant situé à seulement 5 kilomètres. On note la présence significative de productions des ateliers de Lyons-la-Forêt complétée par quelques autres, dont celles de Montfort-sur-Risle et de granuleuses probablement issues du Pays de Bray. Une certaine richesse des rejets et un réseau parcellaire en étoile permettent d'envisager la présence d'une *villa* entre l'emprise du projet et la localisation présumée de la voie romaine Rouen/Barentin à l'est. Ce site a probablement été détruit par la construction ancienne de la ZAC et des lotis-

sements voisins. Des occupations, très limitées et dispersées dans l'emprise (puits, bâtiment et four domestique, incinérations isolées ?), peuvent être rattachées à ce site antique.

Enfin une vaste occupation du Néolithique final semble se développer sur une grande partie de l'emprise. Du mobilier lithique, récupéré lors des décapages des tranchées et de certaines poches de sédiments correspondant à des piégeages, dévoile une dispersion importante sur le versant nord et limoneux de ce départ de vallon sec. Une de ces dépressions a probablement accueilli une petite aire de débitage. Dans l'ensemble, les éclats, débris et nucleus indiquent un débitage opportuniste sur matière première locale (affleurante au sud-ouest). Un décapage élargi en sommet de versant a dévoilé la présence de structures en creux dont une petite fosse ayant livré du grès, des broyeurs, du silex taillé et de la céramique. L'ensemble du mobilier de ces structures et des décapages laisse entrevoir une datation du Néolithique final au Campaniforme. Un racloir à encoche, un micro-denticulé, des petits grattoirs, un tranchet, un ciseau et la céramique (dont un décor de cordon situé sous un bord) en constituent les éléments principaux. L'utilisation d'une matière première locale pour les besoins courants et les pâtes céramiques constituent également des indices complémentaires. La dispersion des indices mobiliers est importante et leur position stratigraphique laisse entrevoir une destruction générale attendue des niveaux de sols. Mais ponctuellement certaines des dépressions peuvent avoir conservé des niveaux piégés. Les structures anthropiques indiquent un potentiel d'habitat préservé et de bâtiment qui n'a pour l'heure que deux équivalents régionaux à Saint-Wandrille-Rançon (T. Lepert) et Saint-Vigor-d'Ymonville (C. Marcigny).

Nicolas ROUDIE



Dessin et DAO : S. Le Maho (INRAP-Rouen)

Fibule zoomorphe en bronze émaillé.
(Tranchée 1, Structure 62, contexte II^e s. ap. J.-C.)

Beaussault/Compainville

Le Moulin de Glinet

L'étude archéologique de l'usine à fer de Glinet, qui s'est installée au cours des années 1480 dans la partie normande du pays de Bray, sur les bords de la Béthune, a consisté en une campagne de topographie en amont des ateliers et une campagne de fouilles sur l'atelier d'affinerie.

Depuis la découverte en 2003 de la présence, aux côtés du haut fourneau, de l'affinerie, atelier complémentaire où la fonte était transformée en fer marchand, il est établi que la retenue d'eau était destinée à mettre en mouvement plusieurs roues hydrauliques placées en contrebas de la digue. Outre la roue de la soufflerie du haut fourneau, étaient nécessaires deux roues pour l'atelier d'affinerie (soufflets et gros marteau), probablement une pour la chaufferie, sans exclure d'éventuels ateliers annexes (bocard).

La retenue d'eau est alimentée essentiellement par la Béthune, secondairement par des sources qui ont permis la réinstallation d'un étang juste derrière l'ancienne digue, il y a une quinzaine d'années. Une chaussée la sépare de la rivière qui s'est trouvée déviée vers le nord. L'eau est abondante grâce aux précipitations et, comme la Béthune longe la côte nord-est du pays de Bray, les sources provenant de la nappe de la craie compensent le déficit de précipitations au printemps. Les travaux hydrauliques considérables qui ont été réalisés lors de l'aménagement du site permettaient de contrôler l'arrivée d'eau et de disposer d'une chute importante (3 m de hauteur).

Une topographie fine de la retenue d'eau a été réalisée au tachéomètre, dans le but d'en préciser l'étendue et de localiser la prise d'eau. Sa superficie a pu ainsi être estimée à environ 7 hectares, ce qui est moyen pour un établissement sidérurgique. En revanche, l'emplacement de la prise d'eau, certainement situé vers la queue de l'ancien étang, reste hypothétique.

Le sous-sol de l'usine à fer demeurait humide, ce qui a permis la conservation de nombreuses pièces de bois. Il n'a pas été mis en évidence de structures de drainage contemporaines de l'activité, contrairement aux canalisations présentes sous le foyer du haut fourneau et à ses abords.

La fouille de l'affinerie, dont les premiers vestiges ont été mis au jour en 2003, s'est poursuivie au nord-est de l'espace fouillé l'année précédente. Deux structures ont été découvertes, séparées par un sol de travail, feuilletage de couches noires et dures : un foyer et un ensemble de pièces de bois, poteau et poutrelles.

Le foyer est formé d'alignements de pierre dessinant trois côtés d'un quadrilatère, englobés dans une argile rougeâtre. L'intérieur est composé d'une succession de couches rubéfiées et non rubéfiées contenant souvent du charbon de bois et quelques scories. À l'ouest et au sud, ces couches se poursuivent sous l'alignement superficiel de pierres, à l'est elles s'appuient dans la partie supérieure sur un amas de blocs de scories et de pierres, la partie inférieure passant dessous. Le foyer a donc été rétréci dans sa phase finale. De taille importante (2 × 1,5 m dans son extension maximale), il se compose d'une zone formant la sole, plus rubéfiée au nord, près du débouché probable de la soufflerie, là où certaines couches ont été au contact du métal. Les autres correspondent à des réaménagements, et, à l'ouest, à une zone de vidange du foyer, contenant cendres, charbons de bois, déchets métalliques et scories.

Il s'agit donc d'un foyer au niveau du sol dont il est difficile de restituer l'élévation en raison de sa destruction. Sa taille, qui permet de placer à l'intérieur plusieurs loupes de fer pour leur réchauffage, mais aussi la nature des scories, coulures allongées et de faible section provenant du ressuage de la loupe, conduisent à identifier la structure avec un foyer de chaufferie, où la loupe de fer, une fois formée dans un autre foyer où avait lieu l'affinage proprement dit, était chauffée afin d'être portée sous le marteau hydraulique. Les vestiges de celui-ci se trouvent d'ailleurs à proximité, à une distance d'environ 5 m.

Le sommet d'un énorme poteau vertical, d'une section sub-carrée d'environ 1 m de côté, a été dégagé. Il est entouré d'une couche très dure formant paroi et qui attire l'aimant, dont l'analyse a montré qu'elle était composée de limaille métallique. Contre ce poteau, des poutrelles, d'une longueur maximale de 0,80 m, disposées en étoiles et s'appuyant à l'autre extrémité sur des planches, forment calage. Il s'agit du billot ou chabotte qui recevait l'enclume du gros marteau. Sa massivité s'explique par la nécessité d'amortir les coups d'un marteau dont la tête pesait plusieurs dizaines de kg au moins. La structure se poursuit certainement sous le sol. Il est très probable que le poteau découvert à 3 m de distance en 2003, calé plus légèrement, faisait partie de la charpente ou ordon de ce même marteau, comme l'hypothèse en avait été émise.

C'est ainsi un atelier complet de chaufferie qui a commencé d'être fouillé, les espaces voisins n'ayant pas permis d'en savoir davantage sur l'organisation de l'atelier, à part la présence d'une zone très riche en charbons de bois, probable halle à charbon, située au nord-ouest du foyer. Une identification des essences (ARC04/R3077B) a montré l'utilisation préférentielle du hêtre, qui représente la moitié des fragments et même davantage pour les fragments les plus gros, et l'usage secondaire du chêne et du saule ou du peuplier.

L'étude des culots d'affinage, poursuivie dans le cadre de la collaboration avec l'UMR 5060 et du laboratoire Pierre Sûe du CEA/CNRS, pose désormais la question d'un possible ajout calcaire lors de l'affinage, qui pourrait avoir facilité l'affinage de fontes phosphoreuses.

En bordure du bief de fuite du haut fourneau, des remblais très riches en fragments de laitier de taille millimétrique rendent probable la présence d'un bocard à laitiers, dont la fonction était de piler ces scories de haut fourneau afin de récupérer les morceaux de fonte qui s'y trouvaient piégés. Un fragment de pot de fonte (pied de marmite) pose également la question de l'existence d'une fonderie, qui aurait pu constituer un atelier distinct du haut fourneau.

La connaissance du site demeure incomplète. Il reste notamment à retrouver l'atelier où se trouvait le foyer d'affinage, à localiser les prises d'eau et les roues hydrauliques, à mieux comprendre l'organisation des ateliers et la chronologie de leur activité.

Danielle ARRIBET-DEROIN
(UMR 8589 - LAMOP, Université Paris 1 - CNRS)

Callengeville RN 28 - ZAC des Essarts

Chronologie : La Tène finale – Haut-Empire (I^{er} s. av. J.-C. – III^e s. ap. J.-C.)

La commune de Callengeville, localisée au nord du département de la Seine-Maritime, se trouve sur le plateau entre les vallées de l'Eaulne et de l'Yères. Le diagnostic archéologique réalisé à l'emplacement de la future zone d'activités des Essarts a permis de mettre en évidence un établissement rural gaulois et gallo-romain sous la forme d'un enclos délimité par un système de clôture fossoyée associé à un réseau parcellaire. L'enclos, qui circonscrit généralement l'espace dévolu à l'habitation ou à des activités spécifiques, apparaît en diagnostic sous la forme d'un fossé simple dessinant un quadrilatère d'environ 175 m sur 77 m, cloisonné par une séparation interne. La superficie enclose s'élèverait à un peu plus de 13 000 m². L'accès n'a pas été mis en évidence. Les structures en creux (trous de poteaux, fosses) situées à l'intérieur de l'enclos pourraient appartenir à des bâtiments en bois et torchis, élevés sur poteaux plantés et non sur solins de silex. Le mobilier découvert dans les structures fossoyées indique que l'occupation perdure, de façon continue ou non, de la période laténienne au III^e s. ap. J.-C. On constate un stade d'érosion assez avancé, ce qui induit une certaine fragmentation des données.

Certains sites à enclos fossoyés n'entrent pas dans la catégorie des fermes (lieux de pacage, d'agriculture, de jachère...) mais les caractéristiques du gisement incitent à le placer dans la catégorie des habitats fermés. Sommes-nous en présence,

à Callengeville, d'un établissement laténien de dimensions assez importantes, dont la régularité et la bipartition évoquent les *villae* romaines avec *pars urbana* et *pars rustica* ou s'agit-il d'un établissement de petite taille qui se transforme progressivement, de la Conquête jusqu'au III^e s. ap. J.-C. ?

A plus ou moins un kilomètre du site découvert, deux occupations à vocation agricole, également attribuables à la phase La Tène III – Haut-Empire, ont été explorées par E. Mantel en 1992 lors de la construction de l'autoroute A. 28 (Mantel, 1993).

Le site de la ZAC des Essarts, associé aux établissements ruraux de Callengeville « Le Mont Cauvet » et « Les Trois Fétus », mais aussi à ceux de Fesques « l'Épine de la Neuville », Foucarmon « Le Fond de la Broche », Blangy-sur-Bresle « Le Haut de Fontaine » et « Le Fond de Blanquenneval », donne l'image d'une forte densité d'habitats ruraux, mise en évidence plus largement dans le Nord de la Seine-Maritime et en Picardie (Mantel, 1997).

Claire BEURION

Mantel E. (dir.) (1993), *Rapport des opérations archéologiques menées sur le tracé de l'A 28, section Neufchâtel-en-Bray/Blangy-sur-Bresle* – volume III : sites importants, sites secondaires et indices de sites. Document final de synthèse, Service Régional d'Archéologie de Haute-Normandie, 1993.

Mantel E., Devillers S., Dubois D. (1997), *Rapport de prospection-inventaire du nord de la Seine-Maritime – Etat des recherches sur la fin de La Tène et l'époque gallo-romaine*. Volume I, Ministère de la Culture, Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, février 1997.

Darnétal La Table de Pierre

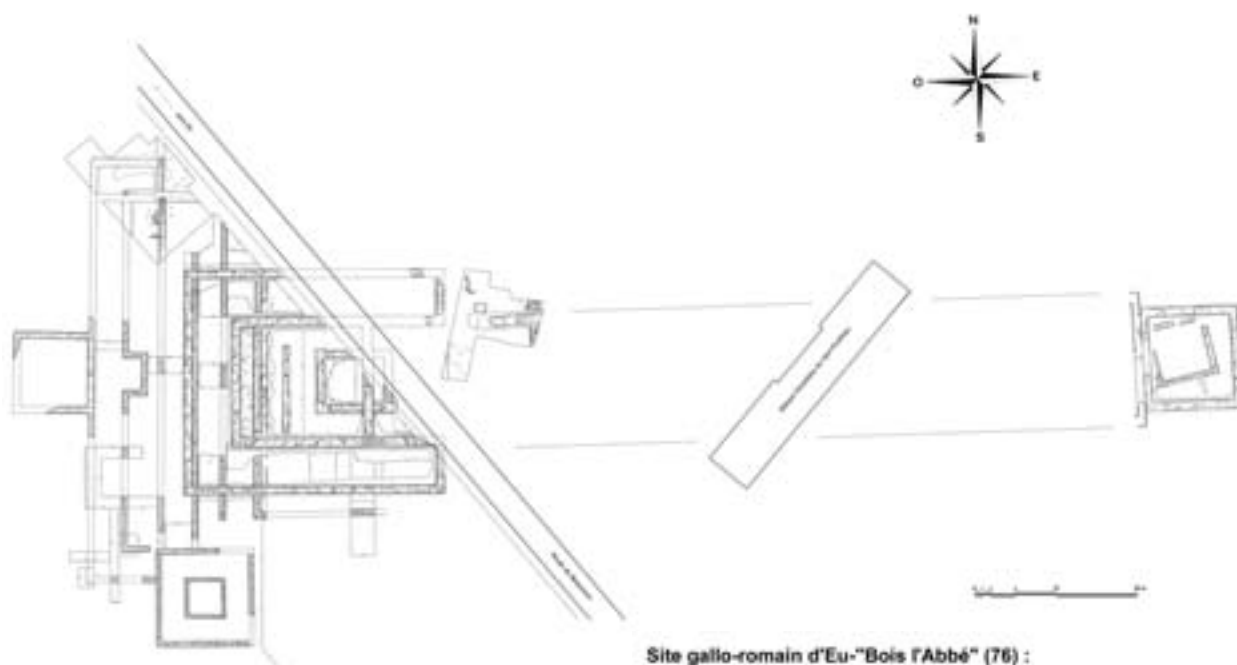
La future construction d'un collège sur la commune de Darnétal est à l'origine de l'opération de diagnostic archéologique menée au lieu-dit « la Table de Pierre » sur une surface de 3 ha. Une petite occupation attribuable au Paléolithique moyen a été mise en évidence sous la forme de mobilier dispersé sous toute la parcelle et d'un poste de taille dont l'état de conservation souligne l'originalité. Il se distingue par le débitage de deux blocs de silex : le premier, de mauvaise qualité, a été rapidement abandonné tandis que le second a fait l'objet d'une production d'éclats allongés prédéterminés (méthode Levallois). Le remontage de 27 pièces sur 43 a permis de décrire les différentes séquences opératoires qui sont toutes présentes dans cet ensemble, de la mise en forme du bloc de silex à la transformation d'un support en outil, jusqu'à l'abandon du percuteur. Le mobilier lithique, dont l'état de surface et la fraîcheur des

tranchants laisse présager un niveau en place, a été découvert au sommet du loess récent I, déjà décrit par F. Bordes dans la carrière toute proche de Saint-Jacques-sur-Darnétal où deux niveaux du Paléolithique moyen avaient été mis en évidence en 1954.

Ces différentes découvertes attestent une forte occupation du plateau au Paléolithique moyen, discernable par du mobilier épars et déplacé mais aussi par des niveaux d'occupation bien conservés comme l'atteste le petit poste de débitage de la Table de Pierre. Ce vestige reflète l'intervention ponctuelle d'un tailleur et offre un instantané de la vie quotidienne des groupes du Paléolithique moyen.

Miguel BIARD

Eu Bois L'Abbé



Site gallo-romain d'Eu-«Bois l'Abbé» (76) :
Plan général des structures culturelles.

Relevés : L. Cholet (SMAVE), S. Devillers (SMAVE), N. Fournier (SMAVE), E. Mantel (SRAHN), V. Mutarelli (INRAP) et O. Rouard (SMAVE), 2002 à 2004. Certaines structures, aujourd'hui ensevelies ou détruites, ont été reportées à partir du plan de masse établi par M. Mangard (fouilles de 1965 à 1981).

Cadre de l'intervention

Les opérations archéologiques, d'envergure limitée, menées depuis trois ans sur la zone des temples du « Bois l'Abbé », ont été motivées par les pillages de plus en plus importants sur ce secteur. Elles s'inscrivent à la fois dans une problématique de recherches complémentaires sur l'organisation et la compréhension de l'ensemble du complexe cultuel, et dans un programme de protection et de valorisation des vestiges exhumés en vue de leur présentation au public.

La mise au jour de structures « inédites » du complexe cultuel en 2002 et 2003 (cf. BSR 2003) a orienté la campagne de sondages complémentaires de 2004. Ceux-ci ont été réalisés par le Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu, en collaboration avec Etienne Mantel (Service Régional de l'Archéologie) et avec le concours de la Fédération des Archéologues du Talou et des Régions Avoisinantes :

- le premier sondage étend ceux réalisés par Michel Mangard au nord-ouest du « grand temple » ;
- le second a été implanté à l'est du « grand temple » et de la route de Beaumont, face à la galerie nord ;
- par ailleurs, le défrichage et le nettoyage des secteurs anciennement fouillés de la zone cultuelle ont été poursuivis, à l'est de la route de Beaumont, en particulier sur le petit bâtiment de plan carré, observé et notifié sur le plan d'E. Varambaux au XIX^e s.

Résultats significatifs

La poursuite des travaux engagés par M. Mangard au nord-ouest du « grand temple » a permis de valider l'hypothèse d'un développement des structures cultuelles selon un schéma symétrique, tout au moins pour ce qui concerne celles associées aux portiques des 2^e et 3^e états (phasage de M. Mangard). L'angle d'un nouveau bâtiment à plan centré a ainsi été mis en évidence, symétrique du « *fanum* sud ».

Les opérations menées à l'est de la route de Beaumont ont révélé des structures monumentales portées sur le plan Varambaux, établi à la fin du XIX^e s., suite aux fouilles de l'abbé Cochet. La puissance des architectures suggère une esplanade sur podium (env. 85 m E/O x 16,50 m N/S) se développant entre le « grand temple » et un bâtiment de plan carré (12 m E/O x 12,70 m N/S) à l'est.

Des niveaux de « terre noire » associés à des découvertes mobilières caractérisant une action votive ont été mis au jour dans les différents sondages.

Perspectives

Les données recueillies permettent d'approfondir la réflexion (affinement de la chronologie, complément du plan général, études du mobilier) et d'ouvrir de nouvelles pistes de recherches (extension des vestiges à l'est de l'ensemble cultuel avec une esplanade supposée, extension de l'aire de dépôts rituels, plan général atypique, recherche d'un éventuel mur d'enceinte délimitant l'aire sacrée).

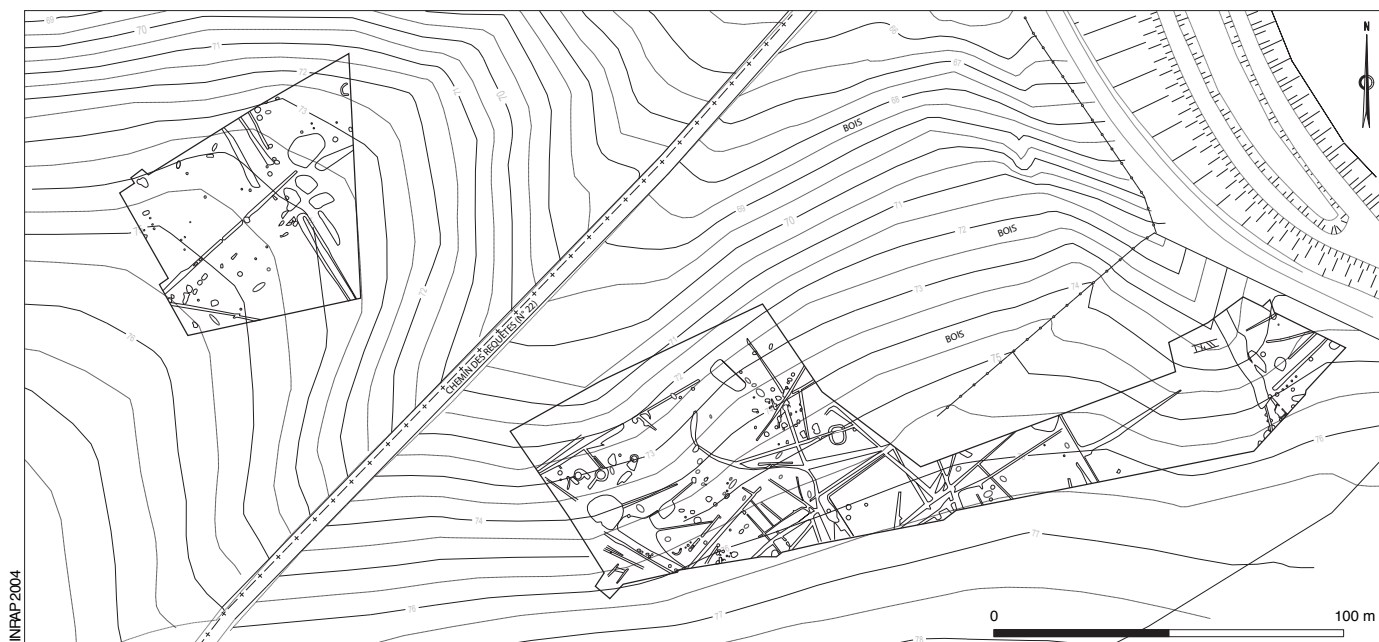
Parallèlement aux activités de terrain, le mobilier varié (instrumentum, numismatique, céramique, lapidaire, peintures murales, faune) apparaît comme une référence pour le nord de la Gaule. Le traitement et les études sont en cours. Leur récolement avec le matériel issu des fouilles anciennes sera indispensable pour une présentation monographique du site.

Les nouvelles données recueillies soulèvent des interrogations. Une attention toute particulière sera portée à l'aire de dépôts rituels. La couche dite de « terre noire » fera l'objet

d'analyses sédimentologiques. Des prélèvements seront réalisés en divers endroits de l'aire afin de préciser la nature de cette couche et de conforter l'hypothèse de la présence d'un horizon marécageux, avec sources (?) lors de périodes humides (culte naturaliste). En outre, les cotations systématiques du fond de cette couche seront réalisées, tant sur les secteurs en cours de fouilles, que sur ceux anciennement fouillés, pour vérifier le rôle éventuel de la topographie des lieux (cuvette naturelle ?) associé au contexte géologique.

Laurent CHOLET, Etienne MANTEL, Nicolas FOURNIER

Fontaine-le-Dun/Houdetot Le Bois de Bourienne



Fontaine-le-Dun, "Le Bois de Bourienne", plan général

Suite au projet d'agrandissement d'un important bassin de décantation par la sucrerie SAFBA, un diagnostic archéologique a été préconisé sur une surface de 20 900 m². Au vu de résultats positifs dans certaines des tranchées, deux zones de fouilles ont été prescrites : l'une de 2 500 m² au nord et l'autre de 7 500 m² au sud.

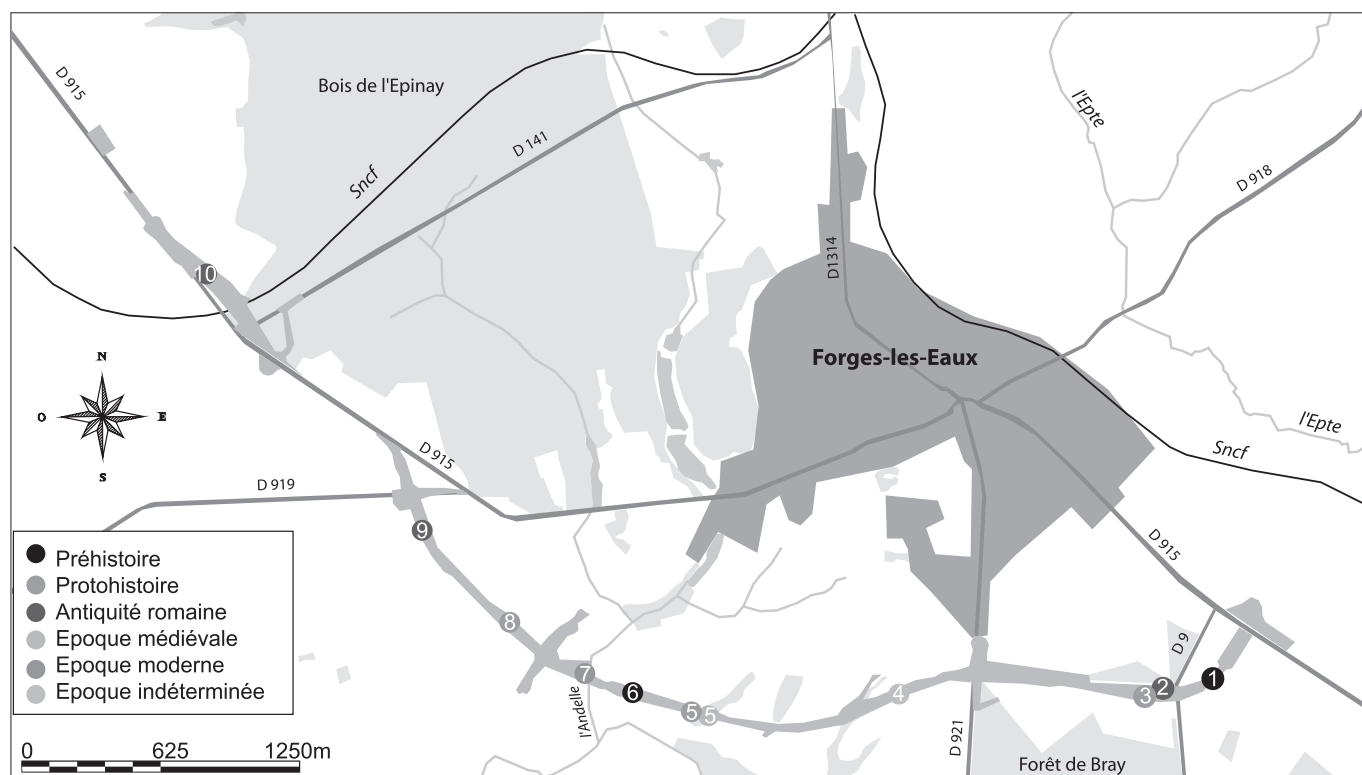
Le site est localisé sur le rebord du plateau de Caux aux limites des communes de Fontaine-le-Dun et de Houdetot. Les zones de fouille étaient placées de part et d'autre d'un des vallons secs s'ouvrant sur la vallée du Dun. Il semble que la zone de Fontaine-le-Dun soit située au cœur d'un carrefour de voies antiques desservant le plateau cauchois, l'une d'elle bordant la zone de fouille méridionale.

La zone de fouilles nord a livré deux fosses de La Tène ancienne/moyenne. L'occupation gallo-romaine est à placer dans une fourchette chronologique entre La Tène finale et la première moitié du III^e s. De part et d'autre d'un fossé orienté dans le sens de la pente et d'une mare, des fossés perpendiculaires ont été creusés. Les quelques fosses placées dans

l'un des angles de l'emprise semblent se rattacher à un site qui dominerait le vallon, au sud-ouest.

En ce qui concerne la zone de fouilles sud, l'occupation de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine précoce est située sur le versant. Un bâtiment sub-rectangulaire et des fosses charbonneuses semblent protégés par un fossé en arc de cercle. La plus grande partie du mobilier était constituée de céramique et, en particulier, par la production « veauvillaise » typique du Pays de Caux. De la seconde moitié du I^{er} à la première moitié du III^e s., l'occupation se déplace vers le haut de la pente, en se rapprochant de la voie située au sud. Deux pôles sont à distinguer à l'est et à l'ouest d'une cavée perpendiculaire à la voirie principale et qui semble desservir le fond du vallon. Les principales structures sont des fossés et des fosses qui ont livré principalement de la céramique. Aucun bâtiment n'a été repéré ; en conséquence, il semble que le cœur de ces deux pôles d'occupation soit à placer en haut du versant et sur le bord de la voie.

Chrystel MARET



Déviati

L'intervention de diagnostic archéologique concernant le projet de déviati

Cette opération a permis de mettre en évidence 11 indices de site sur un tracé linéaire de 6,5 km. Ils ont été dénommés indice 1 à indice 10 et la numérotation va d'est en ouest.

Indice 1 : Situé sur la commune du Fossé « Les Bruyères », cet indice de site consiste en une petite concentration d'objets lithiques en place, attribués au Mésolithique.

Indice 2 : Situé sur la commune du Fossé « Les Prés de Montadet », un ensemble de structures en creux de la fin du I^{er} s., début du II^e s. de notre ère a été mis au jour. Ces structures comportaient un grand nombre de déchets sidérurgiques (minerais grillés, parois de four, scories de réduction et de forge).

Indice 3 : Situé sur la commune du Fossé « Les Prés de Montadet », ce site localisé à quelques dizaines de mètres de l'indice 2, est lié lui aussi à la production de fer. Toutes les étapes de la chaîne opératoire ont pu y être observées, de la préparation du minerai de fer, la réduction du minerai et ce jusqu'aux travaux de forge. Cet ensemble de structures, attribué à La Tène finale ainsi que l'indice 2, ont fait l'objet d'une prescription de fouille en 2005.

Indice 4 : Situé sur la commune de La Ferté-Saint-Samson « Le Flot », cet indice de site correspond à un nombre très important de fosses liées au grillage du minerai de fer, opération qui permet de calibrer et d'enrichir celui-ci avant

sa mise au four pour réduction. Cet ensemble de structures n'a pu être daté, mais des prélèvements de charbon lié à cette activité ont été faits et une série de datations C14 sera effectuée au moment de l'étude de la fouille des indices 2 et 3.

Indice 5 : Sur la commune de La Ferté-Saint-Samson « Le Flot », cet indice de site est connu dans la région depuis de nombreuses années, et fait actuellement l'objet d'une recherche universitaire de 3^e cycle par monsieur Christophe Colliou. Nous avons pu ainsi, lors du diagnostic, localiser des haldes (résidus liés à l'extraction puis au tri du minerai de fer) associés à ce site du XIV^e s. étudié dans le cadre d'une fouille programmée.

Indice 5' : Sur la commune de La Ferté-Saint-Samson « Le Flot », un enclos de La Tène finale a été mis au jour, ainsi que quelques structures en creux associées. Cet enclos n'est pas intégralement sur l'emprise de la future déviati

Indice 6 : Sur la commune de La Ferté-Saint-Samson « Le Flot », cet indice de site a mis en évidence une occupation préhistorique du Paléolithique ancien jusqu'au Mésolithique, proche de la rupture de pente, surplombant la rivière du l'Andelle. Aucune de ces différentes occupations n'est en place.

Indice 7 : Sur la commune de Roncherolles-en-Bray « Près du Pont du Fayel », un épandage destiné à assainir ce pré très humide, est constitué d'un riche ensemble de déchets de production provenant d'une des faïenceries de Forges-



Déviations de Forges-les-Eaux : Le Fossé, "Les Prés du Montadet", indices 2 et 3 (cliché : C. Colliou, infographie : W. Varin)

les-Eaux. Un tessons de faïence mouchetée jaune, est attribué à la fabrique Bigot, qui a développé ce décor sur plusieurs types de production. Leur atelier situé au 48, avenue des sources, à Forges-les-Eaux, a produit de 1850 à 1880.

Indice 8 : Sur la commune de Roncherolles-en-Bray « Ruisseau Sainte Marie », une voie fossoyée sur ses deux bords a été repérée. Cette structure n'a pas fourni de mobilier archéologique, mais l'on remarque qu'elle est dans le prolongement de la voie romaine Rouen-Amiens qui est attestée à présent d'Amiens jusqu'à la commune du Fossé à quelques kilomètres de là.

Sur cette parcelle nous avons de plus mis au jour une portion d'enclos de La Tène finale qui a été entièrement fouillée lors du diagnostic et ne comportait pas de structures internes. Cet enclos se développe à l'ouest de l'emprise.

Indice 9 : Sur la commune de Roncherolles-en-Bray « Le Guide », un enclos quadrangulaire de 312 m² minimum a été mis au jour. Une entrée de

5,6 m est aménagée dans sa partie sud-ouest. Les fossés ont fourni des fragments de tuiles gallo-romaines. Dans cet enclos a été observé un bâtiment sur 18 poteaux (conservés), large de 8 m pour une longueur de 16 m, soit une superficie de 128 m². La majeure partie de ces poteaux est calée par des fragments de tuiles gallo-romaines ou par des blocs de grès ferrugineux. Les poteaux d'encoignure nord semblent avoir bénéficié de creusements plus soignés. Le bâtiment est centré par rapport à l'enclos ; l'espace vide entre le bâtiment et l'enclos est de 2 m. Une prospection de surface dans la parcelle n° 20, située à l'est de l'indice 9, a permis de récolter un grand nombre de *tegulae*, ainsi que des éléments

céramique (commune grise et sigillée). Le faible mobilier recueilli sur l'indice 9 nous porte à croire que ce bâtiment est à vocation agricole et dépend d'un habitat localisé dans la parcelle située à l'est.

Indice 10 : Sur la commune de Roncherolles-en-Bray « La Croix de l'Epinay », quelques structures en creux proto-historiques et gallo-romaines ont été mises en évidence, sans réelle organisation et une fois de plus en limite d'emprise. Une sépulture à incinération de la première moitié du I^{er} s. de notre ère y a été prélevée. Le dépôt osseux résulte d'une crémation de qualité. Ce dépôt a été opéré

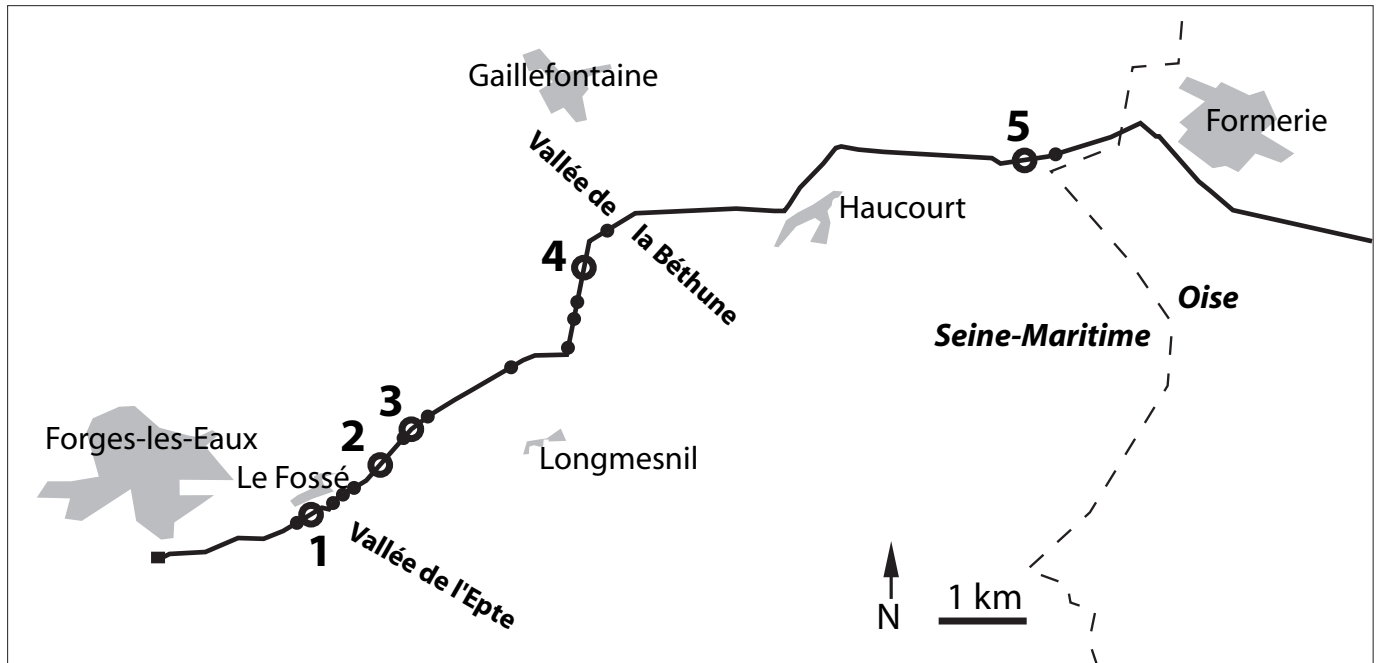
en deux fois, une première partie des ossements a été déposée en pleine terre ou dans un contenant périssable dont nous n'avons pas de trace. Puis sur ce premier dépôt a été placée une urne en céramique locale. ce pot à cuire renfermait les restes « privilégiés » ou « choisis » d'un seul défunt, notamment une forte proportion de calvarium. Cette sépulture isolée pourrait appartenir à un habitat proche.

Willy VARIN



Roncherolles-en-Bray : incinération du I^{er} s. ap. J.C.

Forges-les-Eaux Gazoduc « Picardie verte »



Gazoduc « Picardie Verte » - section en Seine-Maritime

Localisation des sites et indices archéologiques

1 – Le Fossé – « La Mare Anson »

2 – Le Fossé – « Le Point du Jour »

3 – Le Fossé – « Ferme de Dupigny »

4 – Longmesnil – « Les Croisettes »

5 – Haucourt et Criquiers – « Ancien Chemin Rural 17 »

Les autres points correspondent aux divers indices et observations de moindre importance.

FORGES-LES-EAUX, LE FOSSE, LONGMESNIL, LA BELLIERE, GAILLEFONTAINE, HAUCOURT, CRIQUIERS, Canalisation de transport de gaz naturel haute pression – projet « Picardie Verte »

Le chantier de création d'une canalisation de gaz entre Forges-les-Eaux (76) et Granvilliers (60) a fait l'objet d'une surveillance par le Service Régional de l'Archéologie en août et septembre 2004, sur les 15,5 km de son parcours en Seine-Maritime. L'opération archéologique a consisté en un suivi régulier du décapage (top-sol) puis une exploration de la tranchée de pose de la canalisation. Cette méthode, à l'avancement du chantier, avec un calendrier assez contraignant, permettait une excellente collaboration avec les équipes du chantier.

Les informations collectées concernent essentiellement des structures fossiles du paysage, mais plusieurs sites plus importants ont également été découverts.

Au lieu-dit « La Mare Anson » (Commune du Fossé), de nombreuses scories, associées à des fragments abondants de minerai de fer et à quelques *tegulae* et céramiques cons-

tituent une couche d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur sur plus de 50 m de longueur dans la tranchée de pose. Ce niveau témoigne à nouveau d'une activité métallurgique antique abondante et déjà documentée sur le secteur de Forges-les-Eaux. Deux anomalies topographiques voisines pourraient être mises en relation avec cette activité.

Sur les hauteurs de la commune du Fossé, une occupation gallo-romaine structurée a été traversée sur près de 100 m de long au lieu-dit « Le Point du Jour ». Les 18 structures découvertes (fosses, fossés, trous de poteau, rejets de combustions) ont livré un mobilier céramique et métallique peu abondant mais suffisant pour envisager que le site corresponde à une ferme des I^{er} et II^e s. de notre ère avec ses fossés d'enclos. A environ 500 m plus au nord, la superposition stratigraphique de deux fossés diachroniques met en évidence la stabilité du système parcellaire près de la Ferme de Dupigny. Un hiatus sédimentaire sépare un premier fossé comblé, en surface du terrain naturel et dont la position reste matérialisée par une haie, d'un fossé plus profond mais non daté. L'orientation pourrait être la même que celle de la ferme antique du « Point du Jour ».

Sur la commune de Longmesnil, à proximité de la ferme des Croisettes, la tranchée a traversé une vaste zone d'occupation de période moderne, dont quelques bâtiments voisins en élévation pourraient être les derniers témoins. Au mobilier céramique (XVII^e/XVIII^e s.) se trouvent associés des vestiges de fondations très structurées.

En limite des communes de Haucourt et Criquiers, la voie antique reliant le secteur de Dieppe à Beauvais est recoupée par le gazoduc. Les restes de sa structure ont pu être observés. Deux fossés parallèles aux axes distants de 6,70 m correspondent aux fossés bordiers de la voie. Ils sont de profil en « U ». Le fossé sud est profond de 1,40 m sous le terrain naturel actuel. Celui du nord est moins profond (0,80 m) et le terrain présente une légère pente du Sud vers le Nord. Entre ces fossés et sous le niveau de terre labourée, un niveau argileux plus brun que les sédiments environnants, et de quelques cm d'épaisseur, semble être le seul témoin lié à l'aménagement de la voie. Ce niveau se poursuit sur une largeur de 7 m au nord au-delà du fossé bordier, jusqu'à un très léger bourrelet. Les parcelles agricoles, labourées depuis fort longtemps, n'ont pas conservé de réelle structure de chaussée, mais celle-ci pouvait ne correspondre qu'à un simple chemin de terre.

Parmi les autres indices collectés, on notera des semelles de labours anciens avec du mobilier céramique ponctuel témoignant de mise en culture dès l'Antiquité (Le Fossé), des fossés de parcellaire médiévaux ou modernes montrant des cohérences avec le système encore actif (Le Fossé, Longmesnil,

Gaillefontaine et Haucourt), des aménagements non datés de cultures en terrasse (La Bellière), deux anciens chemins aujourd'hui totalement disparus (Longmesnil et La Bellière), un déplacement de quelques mètres d'une chaussée encore active (Haucourt), et quelques structures isolées des périodes médiévale, moderne ou contemporaine (Le Fossé).

Conjointement aux observations archéologiques, le chantier a permis d'observer de nombreuses séquences géomorphologiques holocènes du Pays de Bray, y compris en zone humide (sources de la Béthune, vallée de l'Epte, ruisseau du moulin à Longmesnil) ainsi que de collecter des informations sur des éléments de parcellaires végétaux aux espèces très anciennes (houx, fusains, prunelliers, vieilles épines).

Cette opération a été l'occasion d'estimer l'intérêt d'une surveillance de travaux, avec un investissement en jours/homme relativement réduit (une quinzaine de jours sur le terrain). Il a été possible d'obtenir un enrichissement documentaire convenable pour une opération peu destructrice et de l'associer à une démarche archéo-environnementale et paysagère.

Philippe FAJON

Gournay-en-Bray

Les Monts Foy

Le diagnostic réalisé aux « Monts Foy » révèle un riche potentiel archéologique.

Un enclos d'une superficie d'environ 1000 m² a pu être délimité. Sa typologie, les structures en creux présentes dans l'espace intérieur et le caractère domestique des restes mobiliers découverts incitent à interpréter cet enclos comme appartenant à une ferme gauloise.

Un pôle d'occupation à l'extérieur de l'enclos, semble-t-il en espace ouvert, est marqué par l'emplacement de bâtiments d'habitations ou agricoles (grenier), attribuables à La Tène finale.

L'ensemble ainsi dégagé, présente un intérêt indéniable pour le secteur de Gournay-en-Bray.

Charles LOURDEAU

Le Mesnil-Esnard

Rue des Hautes Haies

Une opération de diagnostic archéologique effectuée sur la commune du Mesnil-Esnard sur les parcelles AA. 25 et 29, a permis de mettre en évidence deux occupations distinctes.

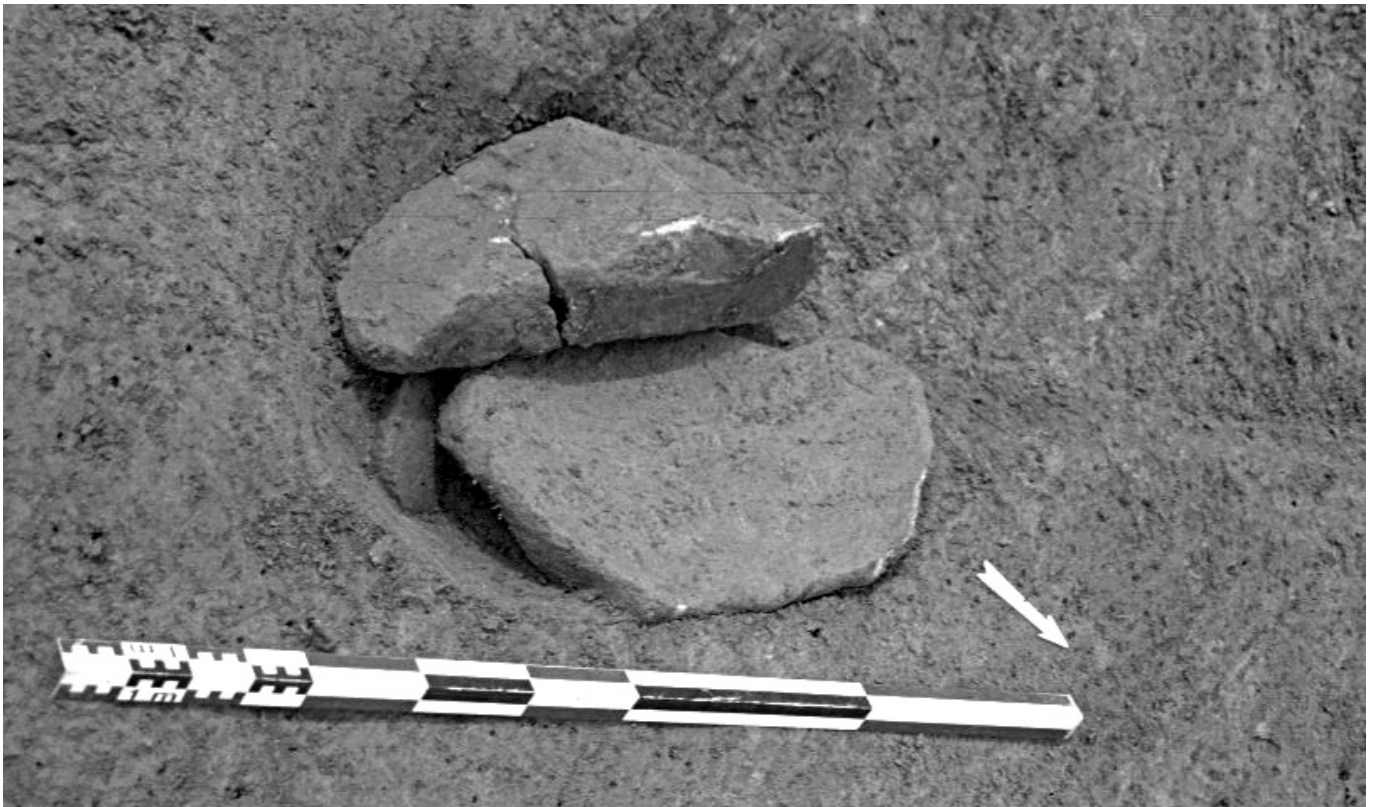
La première est matérialisée par un ensemble de fossés de parcellaire probablement antique. Le parcellaire est très lâche sans occupation interne visible (structures domestiques). La seconde occupation correspond à un habitat attribué à une phase finale du Néolithique et/ou Bronze ancien.

Les vestiges se composent de structures domestiques (fosses

d'installation de trous des poteaux, un silo et une fosse allongée qui a livré deux meules passives et un broyeur, tous trois en grès). Le site a la particularité d'avoir conservé en partie un niveau de sol riche en industrie lithique et matériaux bruts (rognons de silex et bloc de grès). Comme beaucoup de sites régionaux, le mobilier céramique est très pauvre avec seulement 29 tessons.

Bruno AUBRY

Deux meules en grès et leur broyeur,
Le Mesnil-Esnard, rue des Hautes Haies.



Le Mesnil-Esnard

Chemin des Ondes

Préalablement à l'aménagement d'un projet immobilier, une opération de diagnostic a été engagée sur l'ensemble de la parcelle concernée.

Les sondages ont principalement été conduits à l'emplacement des futures voiries. Ils ont permis de mettre en évidence l'amorce d'un réseau de parcellaire s'articulant sur un chemin. Un fragment de *tegula* émanant d'un chablis peut rapprocher cet ensemble structurant de la période gallo-romaine.

Un éclat de mise en forme de convexité a été découvert lors de la réalisation d'une coupe de fossé. Il s'agit d'un élément attribuable au Levalloisien.

Bruno AUBRY

Neufchâtel-en-Bray

Rue Sainte-Radegonde

Le projet de développement du Parc d'Activités du Val de la Béthune localisé à l'ouest de la rue Sainte-Radegonde à Neufchâtel-en-Bray a amené la réalisation de sondages archéologiques en novembre 2004. Le secteur concerné se situe au sud-ouest de Neufchâtel-en-Bray, sur la rive droite de la Béthune. Il est surplombé à l'ouest, de l'autre côté de la Béthune, par une enceinte de La Tène Finale, qui se situe en grande partie sur la commune de Quièvrecourt.

Le terrain longe à l'ouest la chapelle de l'ancien prieuré Sainte-Radegonde, implanté en dehors de la ville médiévale fortifiée. Le prieuré Sainte-Radegonde semble avoir été fondé avant la fin du XII^e s. Il dépendait de l'abbaye Saint-Pierre-de-Préaux (Eure). En 1716, lors de la visite pastorale de l'archevêque, seule la chapelle est mentionnée comme étant « grande et bon état » (Archives départementales de Seine-Maritime, G 740). En 1750, un plan de Neufchâtel-en-Bray fait figurer un bâtiment, au sud de la chapelle Sainte-Radegonde. La portion de terre située au sud-ouest est représentée comme jardin « à la française » (Archives départementales de Seine-Maritime, 12 Fi 548). Les indications sur le devenir du prieuré sont pauvres et on ne connaît pas la date de sa destruction. Les parcelles situées immédiatement au sud et au nord de la chapelle ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique en novembre 2003 par M.-F. Leterreux et F. Kerrouche.

Une prospection au sol aux abords de la Béthune a été réalisée en 1987 par D. Arribet afin de rechercher les sites de la sidérurgie indirecte du Pays de Bray normand. Bien que la pros-

pection se soit révélée négative à cet emplacement, l'existence d'un haut fourneau dans ou aux abords de notre zone d'intervention est à relever et pourrait expliquer la présence de scories dans certaines tranchées.

Un silex taillé découvert dans la séquence stratigraphique d'une tranchée à l'ouest démontre la possibilité d'une occupation préhistorique datée de l'Allerød (groupe A Federmesser) dans ou aux abords du terrain.

Les vestiges matériels témoignent d'une occupation du site depuis l'Antiquité et peut-être même dès la Protohistoire. L'existence d'un grand fossé, que ses dimensions permettent d'assimiler à une clôture, suggère la présence d'un établissement antique, dont la nature n'a pu être précisée.

Un nombre significatif de céramiques de la fin du VII^e-début VIII^e s. a été recueilli, indiquant la proximité d'un habitat du haut Moyen Age.

La plupart des autres structures se rattachent à l'occupation du prieuré Sainte-Radegonde. La superficie de la zone sensible est de 2700 m², dans laquelle les maçonneries, fosses et niveaux de circulation apparaissent par endroit à 0,25 m sous la surface du sol actuel. Deux sépultures prouvent l'existence d'un cimetière dont l'étendue reste à définir.

Il faut signaler que, quelle que soit la période, les vestiges se concentrent sur la partie supérieure du terrain, aux abords de la chapelle, ce qui complique la détermination de la chronologie.

Bénédicte GUILLOT

Rouen

Angle des rues des Bons-Enfants et de la Porte-aux-Rats

Le projet de restructuration de terrains situés à l'angle de la rue des Bons-Enfants et de la rue Porte-aux-Rats à Rouen a amené la réalisation de sondages archéologiques en janvier 2004. Le secteur concerné se trouve à l'intérieur de la dernière enceinte de la ville.

Le long des rues de la Porte-aux-Rats et des Bons-Enfants, le diagnostic a permis de confirmer la présence de caves d'époque moderne ayant détruit la majeure partie des structures antérieures. Au centre du terrain, le terrain est moins perturbé et on note une grande épaisseur stratigraphique. A 2,60 m de la

surface, un angle de maçonneries semble fonctionner avec des niveaux datés de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. ap. J.-C. Des remblais constitués de matériaux incendiés remontant à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. scellent cette occupation. Au-dessus, la période médiévale est essentiellement représentée par une cave construite au cours du XIV^e s. et abandonnée au XVI^e s.

Bénédicte GUILLOT

Rouen

3 place Saint-Gervais

Le projet de réhabilitation du centre médico-psychologique de la place Saint-Gervais par le centre hospitalier de Rouvray a amené la réalisation de sondages archéologiques en juillet 2004. Le secteur concerné se situe dans le périmètre connu d'une des trois anciennes nécropoles de Rouen, celle dite de la rue du Renard ou de Saint-Gervais. En l'état actuel des découvertes, elle est limitée au sud par la rue du Renard et au nord par l'impasse Tabouret. Elle fonctionne à partir de la seconde moitié du III^e s. ap. J.-C. et est utilisée principalement au IV^e s. et durant la période mérovingienne. La partie nord du chantier se trouve également dans l'emprise de l'ancien cimetière paroissial de l'église Saint-Gervais.

Au nord, des sépultures ont été observées dans toutes les tranchées. Elles sont creusées en pleine terre et des clous semblent indiquer l'utilisation de cercueils en bois. La majorité des sépultures sont orientées est-ouest, une seule paraît être nord-sud. Il faut noter que la grande majorité des ossements mis au jour, que ce soit dans le niveau supérieur ou en place, appartiennent à des sujets immatures, parfois à de très jeunes enfants. Aucun mobilier ne permet de les dater. Les sépultures pourraient donc appartenir à la nécropole antique et du haut Moyen Age ou au cimetière paroissial de Saint-Gervais.

Bénédicte GUILLOT

Rouen

73-75 boulevard de l'Yser

Le projet de construction d'un immeuble au 73-75 boulevard de l'Yser a amené la réalisation de sondages archéologiques en mars 2004. Le secteur concerné est situé sur l'emplacement de la dernière enceinte de Rouen. La problématique de ce diagnostic était de positionner les vestiges des fortifications et de déterminer leur état de conservation.

A notre arrivée sur le terrain, l'emplacement présumé de l'enceinte était occupé par une maçonnerie composée de pierres calcaires de différents modules et, à intervalle régulier, de renfort de briques modernes occupant toute la hauteur conservée. Un nettoyage de l'arase de la maçonnerie a d'abord été réalisé. La largeur de cette maçonnerie est comprise entre 0,90 m et 1,05 m. A l'arrière, vers le sud, un remblai très compact de frag-

ments de calcaire, de mortier de couleur jaune, d'ardoises et de briques, a été installé. Ce remblai a livré des tessons de faïence de la seconde moitié du XVIII^e s.

Cette maçonnerie ne peut donc être assimilée aux fortifications de Rouen, mais plutôt à un mur de soutènement créé à l'époque moderne à l'emplacement de l'enceinte. Si cette dernière passait bien à cet endroit, comme le montre les documents et plans connus, elle n'existait plus, au moins en élévation, et il est possible que le mur de soutènement se soit installé sur les vestiges des fortifications. La muraille pourrait donc toujours exister mais sous le niveau de sol actuel.

Bénédicte GUILLOT

Saint-Aubin-sur-Scie

Le Stade

L'aménagement du nouveau stade de Dieppe, sur la commune de Saint-Aubin-sur-Scie a donné lieu à un diagnostic archéologique en septembre/octobre.

Ce projet se situe sur un rebord de plateau à 2 km de la mer. L'altitude varie de 94 à 99 m. Sous un couvert végétal de 10 à 30 cm, on retrouve des passages bruns argileux à sableux ainsi que des poches d'argile grise.

Le contexte archéologique de ce plateau reste peu connu, seules des découvertes anciennes signalent une occupation funéraire de tradition romaine (fouille d'incinérations par MM Hardy et Coppingen en 1879), et mérovingienne (Abbé Cochet, 1853).

Ce diagnostic a permis de mettre au jour plusieurs occupations. Un petit amas de silex taillés est attribuable au Paléolithique final. Les produits issus de cet amas résultent de la mise en forme de rognons de silex ; néanmoins l'absence de produits de façonnage de crête et les lames de plein débitage est remarquable. Une volonté d'utilisation rapide de la matière première avec récupération immédiate des produits finis semble se dessiner. Cet ensemble reste très circonscrit (encombrement au sol d'environ 1 m²), seules quelques rares pièces, dont un nucléus à lame bipolaire, ont été recensées dans une tranchée adjacente.

Un lot de 534 pièces lithiques (dont 105 outils), attribuable au Néolithique a été récolté sur un tiers de la surface totale. Le mobilier lithique et céramique (faiblement représenté et très fragmenté) est rencontré à la base de l'humus, dans un limon brun. Les matériaux sont issus des argiles à silex. Les nucléus trahissent le peu de soin apporté à l'obtention des supports, c'est également le cas pour les produits finis. Cependant, certains éléments laminaires démontrent une maîtrise de la taille. Aucune structure d'habitat n'est associée à cet épandage. Au regard du mobilier lithique, une datation au Néolithique ancien ou moyen pourrait être proposée. Elle tend même à s'approcher du Cerny si l'on tient compte des rares tessons de céramique qui présentent une pâte avec un dégraissant à base d'os pilé.

Enfin, une occupation gallo-romaine se dessine sous la forme de structures fossoyées, de quelques rares fosses et de sépultures à incinération. La faible densité du mobilier rencontré dans les fossés et l'absence des structures caractéristiques d'habitat (trous de poteau, fosse d'extraction et/ou de rejet, four...) impliqueraient une activité agricole. Le mobilier, fragmenté mais homogène, permet une attribution au dernier quart I^{er}-seconde moitié II^e s. de notre ère.

Un petit ensemble funéraire vient compléter les découvertes. Il est caractérisé par deux incinérations isolées l'une de l'autre (l'une, de tradition indigène a été pillée lors du diagnostic). En limite d'emprise, à l'angle d'un enclos à double fossé, vient se greffer une fosse. Celle-ci offre un comblement riche en tessons de céramique, en charbons de bois ainsi qu'en esquilles osseuses brûlées ; deux perles en frites de verre ont également été récupérées. Associées à cette fosse, deux sépultures constituées chacune d'une urne cinéraire complètent cet ensemble qui s'intègre de façon cohérente aux autres vestiges gallo-romains, attestant de l'occupation du plateau Sud de Dieppe dès le Haut-Empire. Les indications géographiques de M. Hardy et l'impossibilité de comparer les collections ne permettent pas proposer une relation entre les urnes récemment mises au jour et la nécropole repérée du XIX^e s.

David BRETON

Saint-Jean-du-Cardonnay

Hameau Le Bout du Bosc

Suite au projet d'agrandissement de la zone industrielle, sur une surface de 81 968 m², un diagnostic archéologique a été effectué. Nous nous trouvons en rebord de plateau, au-dessus du versant occidental de la vallée du Cailly.

Un site protohistorique a été découvert à l'angle nord de l'emprise. Il s'agit de l'angle méridional d'un enclos délimité par trois fossés. Le fossé externe, peu profond, a livré de la céramique du Bronze final - La Tène ancienne ; il est possible qu'il constitue l'enclos primitif. Les fossés intermédiaire et interne qui contenaient de la céramique de type Veauvillaise, sont datés de La Tène D2. L'un des fossés a, en outre, livré un peson et de nombreux fragments de torchis brûlés qui attestent de la proximité d'un bâtiment. Seules deux fosses contenaient du mobilier céramique.

L'enclos correspond peut-être à une ferme indigène de La Tène D2, une première occupation du site se manifestant dès La Tène ancienne voire plus précocement au Bronze final. Seul l'angle sud de cet établissement agricole a été découvert ; le reste de son extension se développe hors emprise et, en partie, sous des parcelles encore en culture.

Chrystel MARET

Saint-Pierre-lès-Elbeuf

La Grosse Borne

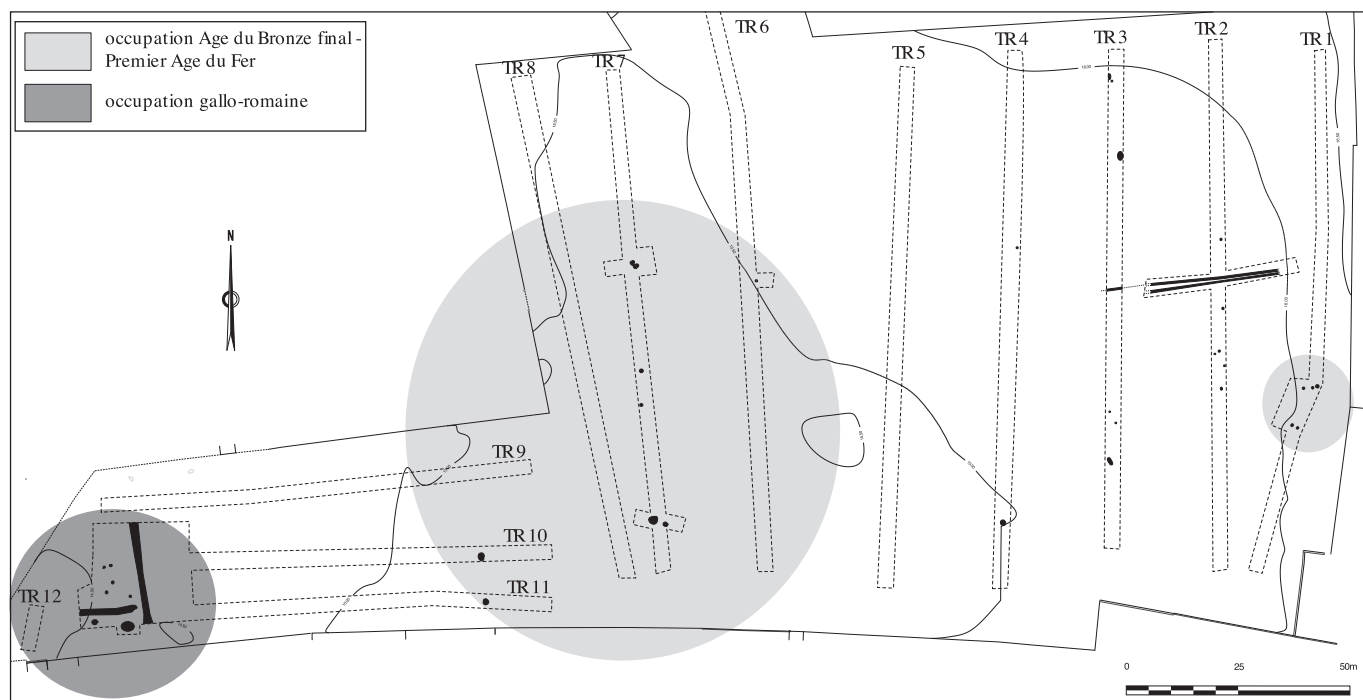
Suite à un projet de lotissement sur une surface de 31 553 m², un diagnostic archéologique a été effectué à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (76), au lieu-dit « La Grosse Borne ». Celui-ci se situe sur la basse terrasse de la Seine à une altitude moyenne de 15 m NGF.

Ce diagnostic a permis de découvrir une implantation inédite de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer et d'apporter de nouvelles indications sur les sites péri-urbains de la ville gallo-romaine d'*Uggate*.

Les structures qui ont livré du mobilier du Bronze final et premier âge du Fer semblent divisées en deux pôles : l'un à l'est (tranchée 1) et l'autre à l'ouest (tranchées 6, 7, 10 et 11). Dans la tranchée 1, cinq trous de poteau formaient peut-être un bâtiment qui se développait hors emprise. Deux d'entre eux contenaient de la céramique dont deux boutons et un fond. Le pôle d'occupation occidental n'était représenté que par des fosses qui ont toutes livré de la céramique. Cet ensemble témoigne d'une occupation domestique liée vraisemblablement à un habitat lâche et structuré ne présentant pas de limite physique (fossés).

Quelques structures gallo-romaines ont été découvertes dans l'angle sud-ouest de l'emprise. L'ensemble du mobilier indique la seconde moitié du II^e et la première moitié du III^e s. Le fossé est semble être le plus ancien et constitue la limite orientale de l'occupation, car le limon gris n'est plus visible au-delà de celui-ci. Trois trous de poteau sont antérieurs à cette strate de limon. Le fossé est-ouest, deux trous de poteau et deux fosses la recoupent. La fosse située au sud-ouest est remarquable par sa couverture en *tegulae*, mais ni son comblement, ni le mobilier qu'elle a livré n'ont permis de déterminer sa fonction. Le peu de céramique découvert semble indiquer que cet ensemble constitue la périphérie d'un site, malgré la présence de céramique sigillée et d'un fragment de bord en verre à décor de feuille de vigne. De plus, les comblements des structures et le limon gris (en particulier dans la tranchée 12) ont livré de nombreux éléments de destruction qui semblent indiquer la proximité de bâtiments en dur.

Chrystel MARET



Saint-Pierre-lès-Elbeuf. La Grosse Borne - Plan général du diagnostic

Tôtes

Espace d'entreprise - RD 929

Cette fouille menée en 2004 dans la zone industrielle de Tôtes (« Espace d'entreprise ») a permis de mettre au jour sur environ 1700 m² les vestiges d'un établissement rural gallo-romain. Restreinte en surface, cette intervention archéologique a essentiellement porté sur un secteur dévolu au stockage et à l'activité agricole, en périphérie de l'habitat proprement dit. La céramique permet de fixer un cadre chronologique comprenant une large partie du Haut-Empire, soit la première moitié voire le milieu du I^{er} s. de notre ère jusqu'au courant (vers le troisième quart) du III^e s.

Le site est structuré par une trame parcellaire qui accueille au cours du Haut-Empire divers aménagements dont le noyau, l'élément majeur, semble être constitué d'un enclos fossoyé qui occupe la partie sud-est de l'emprise. Celui-ci comprend, côté ouest, deux fossés parallèles et, côté sud, un large fossé unique qui délimite un espace central dont seule une portion réduite est comprise dans la zone d'étude. Situées à proximité immédiate de la limite ouest de l'enclos, deux fosses-ateliers témoignent d'un aménagement au sein de l'enclos. Ce dernier présente également une division interne. Il est probable que cette structuration spatiale au sein de l'enclos marque une différence fonctionnelle entre aires réservées à l'exploitation agricole par exemple et espaces dédiés aux activités domestiques ou artisanales.

À l'extérieur et en bordure de l'enclos, nous avons localisé un noyau agricole composé d'une batterie de silos (St 62 et 99), partiellement recoupée, au sud-est, par un fossé parcellaire et délimitée par un autre au nord-ouest. À proximité nous avons identifié une fosse d'extraction d'argile (St 20), réutilisée comme dépotoir et datable de la première moitié du II^e s.

À la même époque, une autre fosse d'extraction (St 65) est aménagée en bordure sud-ouest de l'enclos, de manière à ne pas perturber son fonctionnement. Elle est implantée dans un secteur délimité d'un côté par l'enclos et de l'autre par un fossé parcellaire (St 96) qui débute à 3,20 m de l'angle sud-ouest de l'enclos. Cette ouverture correspond sans doute à un accès vers la parcelle qui abrite, outre cette fosse d'extraction, une petite fosse-atelier (St 83). Analogue aux deux exemples rencontrés dans l'enclos principal, cette dernière est implantée en limite de la parcelle antique.

Une densité de structures moins élevée est perceptible au centre de l'emprise, dans une zone délimitée par deux fossés perpendiculaires (St 82 et 132) dont les orientations sont analogues à celles des fossés de l'enclos. Partiellement conservés, ils dessinent une vaste parcelle qui s'étend à l'ouest probablement jusqu'au fossé parcellaire (St 123) situé en bordure de l'emprise et aménagé dans le courant du I^{er} s. de notre ère. Ce secteur abrite plusieurs fosses de morphologie et fonctions distinctes dont certaines sont attestées dès l'installation du site. Les vestiges d'un grenier sont présents dans l'angle est de

cette parcelle, à peu de distance des silos et d'un bâtiment sur poteaux et sablières basses. L'espace vierge permet, au sein de cette parcelle, une circulation aisée entre les diverses aires de travail.

De l'édifice rencontré dans le secteur est de l'emprise ne subsistent que les creusements nécessaires à la mise en place de poteaux et de sablières basses qui constituaient l'ossature principale de la construction. Son plan montre une construction rectangulaire qui présente une surface au sol de 35 m² (8 m de long sur 4,50 m de large). Elle est délimitée, sur les grands côtés sud-ouest et nord-est, par des tranchées de fondation et sur les petits côtés par plusieurs trous de poteaux. Les deux accès semblent situés du côté sud-est et près de l'angle nord-est du bâtiment. À l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, une dizaine de trous de poteau ainsi qu'une tranchée de sablière viennent compléter ce noyau de construction et amènent à s'interroger sur le plan initial et d'éventuelles réfections, voire l'existence de bâtiments successifs. En ce qui concerne l'élévation on plaidera pour une solution technique bien connue en Normandie pendant la période gallo-romaine, une construction en pan de bois et terre crue sur sablière basse posée dans une tranchée peu profonde qui constituerait un héritage architectural de l'âge du Fer. Quant au mode de couverture, on renvoie aux nombreux fragments de *tegulae* et *imbrices* recueillis dans la fosse-dépotoir située à proximité immédiate du bâtiment. Les éléments permettant de fixer la chronologie absolue de ce bâtiment sont peu nombreux et attribuables principalement de la fin du I^{er} à la première moitié du II^e s. Cependant quelques fragments de la fin du II^e voire du courant du III^e s. y ont également été trouvés. On ignore néanmoins si le bâtiment a fonctionné sans interruption pendant toute cette période, ou bien s'il a connu plusieurs phases d'utilisation.

La quasi-absence de matériel archéologique caractéristique rend difficile une identification fonctionnelle de ce bâtiment dont aucun aménagement spécifique ne plaide pour une activité domestique particulière. L'étude spatiale montre que cette construction se trouve à l'extérieur de l'enclos principal, dans un secteur qui regroupe un ensemble de structures à vocation agricole (grenier, silo, fosse...). On identifiera donc plutôt ce bâtiment comme une dépendance localisée dans un secteur à fonction artisanale ou agricole. L'espace domestique/résidentiel à proprement parler est vraisemblablement à chercher au sein de l'enclos principal qui s'étend vers l'est hors emprise. Un fragment de meule en poudingue découvert à proximité du bâtiment indique peut-être l'activité pratiquée au sein de ce bâtiment situé à quelques mètres seulement des structures de stockage (grenier, silos).

Les réaménagements effectués au cours des II^e et III^e s. se concentrent essentiellement sur le secteur nord-est, les parcelles situées à l'ouest restant plus ou moins dans leur état initial.



Tôtes, « Espace Entreprise - RD 929 » - Plan général du site

Ce remaniement comprend l'aménagement d'une grande fosse d'extraction qui recoupe l'angle nord-est de l'enclos et s'étend à l'ouest jusqu'au bâtiment. La disposition de cette fosse par rapport à l'enclos constitue un bon indice pour l'abandon de ce dernier, ainsi que des structures qui lui sont associées, comme les fosses-ateliers situées dans les parcelles internes. À l'ouest, quelques petites fosses s'ajoutent au cours du III^e s. aux structures existantes dans un secteur qui regroupe des fosses de tailles et fonctions variées. Le bâtiment sur sablières basses et poteaux est encore en fonction et un petit foyer lui est associé au niveau de son angle nord-ouest. Les réaménagements pratiqués au cours des II^e et III^e s. entraînent donc quelques changements dans l'occupation, qui se traduisent dans le secteur est par l'abandon de l'enclos et l'aménagement de la grande fosse d'extraction qui occupe l'angle nord-est de l'emprise.

Cette opération archéologique a également permis de soulever la question de l'exploitation du sous-sol limoneux. Les nombreuses fosses d'extraction mises au jour lors du diagnostic et de la fouille prouvent l'existence d'une telle activité, qui s'insère sans doute dans une logique de fonctionnement autarcique du site. Les habitants auraient ainsi exploité au plus près de leur lieu d'habitat les matériaux adaptés à leur propre besoin sans chercher des ressources éloignées. En effet, les données archéologiques dont nous disposons révèlent une multitude de fosses d'extraction de dimensions diverses, ce qui incite à exclure une activité d'extraction à grande échelle destinée à une diffusion du matériau.

Dagmar LUKAS

Yville-sur-Seine

Les jardins du château

La géophysique appliquée à l'archéologie des jardins du château d'Yville-sur-Seine

Les études documentaires réalisées à propos du domaine du château d'Yville-sur-Seine apportent essentiellement des informations sur les jardins du XIX^e s.¹ Deux documents iconographiques – le cadastre napoléonien de 1828 et le plan des propriétés du Marquis de Gasville vers 1830 – donnent une image relativement convergente du domaine et livrent des précisions sur le traitement des parterres au nord et au sud du château sur lesquels portent nos investigations. Seules la carte de Cassini et quelques allusions dans des textes² nous permettent d'envisager une étape antérieure appartenant au XVIII^e s.

Aujourd'hui, une pelouse agrmente chaque façade du château. Chacune d'elle est bordée d'un double alignement de tilleuls. Les pelouses sud et nord qui correspondent aux façades principales et à la perspective sur le fleuve sont installées dans la pente. Elles sont beaucoup plus larges que les pelouses orientales et occidentales établies sur un aménagement en terrasse d'assiette plane. Le parterre sud de la cour d'honneur, caractérisé par une déclivité accentuée, se réduit actuellement à un seul vaste tapis de gazon comportant à proximité du château une plate bande de rosiers³. Le parterre nord de la grande perspective, en pente plus douce, comporte quatre compartiments bordés de plates-bandes de rosiers autour d'un petit compartiment central circulaire. Cet état résulte des travaux commencés, en contrebas de la terrasse du château, vers 1980 par M. Francès et poursuivis par l'actuel propriétaire M. Nick Walker. Cette composition ne semble cependant pas correspondre à la restitution d'un quelconque état ancien.

Clotilde Duvoux, paysagiste sur le domaine d'Yville est à l'initiative des deux campagnes de prospections prises en charge par Nick Walker. Il a été décidé de mener deux phases de prospections géophysiques distinctes, la deuxième servant à compléter les informations les plus intéressantes, si les résultats de la première s'avéraient convaincants. Le contexte nous semblait a priori favorable à des prospections géophysiques dans la mesure où les différentes étapes du jardin (l'état actuel, l'état du XIX^e s. et le possible jardin à la française du XVIII^e s.) sont vraisemblablement – au moins pour la cour d'honneur – bien différenciées, ce qui facilite la lecture des images géophysiques. Cependant, trois facteurs pouvaient empêcher d'obtenir des résultats significatifs :

- un remblaiement, même minime, du terrain masquant les vestiges anciens, alors conservés
- à l'inverse, une ablation du terrain ayant fait disparaître la majorité des aménagements anciens
- un travail du sol – agricole ou de réaménagement – tel que les aménagements anciens auraient été trop désorganisés pour être perceptibles

Nous avons choisi de réaliser la première prospection avec les trois profondeurs d'investigation de 1 m, 50 cm et 25 cm pour

des mailles de mesures respectives de 1 m par 50 cm, 50 cm par 50 cm et 50 cm par 25 cm. Ce protocole nous paraissait le mieux adapté aux caractéristiques de ce terrain.

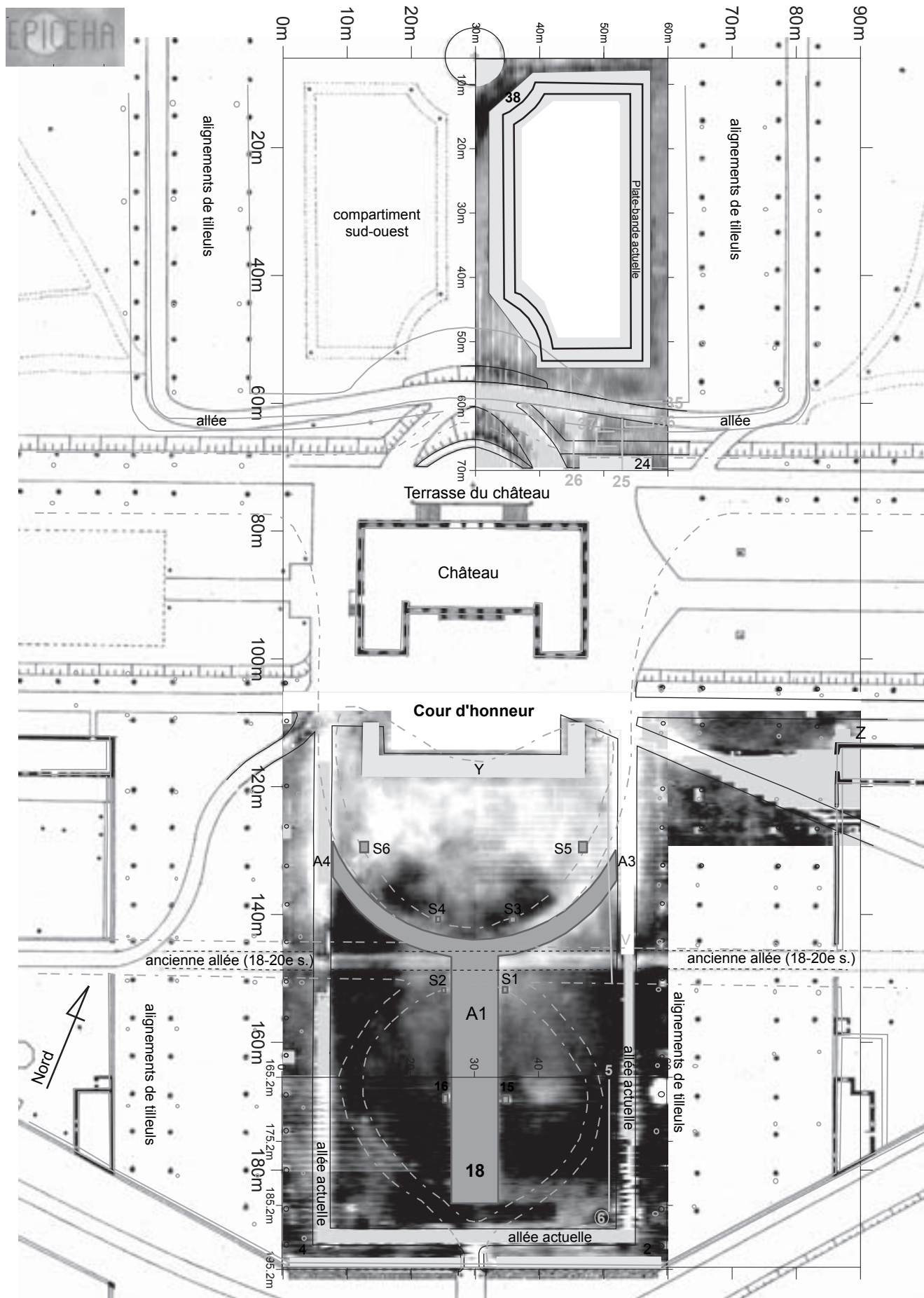
Durant cette campagne qui s'est déroulée entre le 8 et le 13 décembre 2003, 52 000 mesures ont ainsi été acquises durant environ 4 journées de travail. Les gelées nocturnes n'ont pas occasionné de problème lors de l'acquisition des mesures. Sur les 52 000 mesures, 7 440 se rapportent à la profondeur d'investigation de 1 m, 14 880 à celle de 50 cm et 29 760 à la profondeur d'investigation de 25 cm.

La première prospection a apporté des informations très intéressantes qui nous ont confortées sur la méthodologie mise en œuvre. Les images les plus riches sont les deux plus superficielles (25 cm et 50 cm). L'image d'une profondeur d'investigation de 1 m ne permet pas une discrimination satisfaisante des anomalies géophysiques que l'on considère comme d'éventuels témoignages des étapes anciennes des deux parterres. Les images font apparaître clairement une augmentation des résistivités avec l'accroissement de la profondeur d'investigation. Cela signifie que le substrat (ou un hypothétique remblai de fondation) est proche de la surface. Par conséquent, l'épaisseur des terres à jardin est probablement assez faible, ce qui implique que les travaux d'aménagement actuels peuvent constituer une menace pour la conservation d'éventuels vestiges des organisations anciennes du jardin.

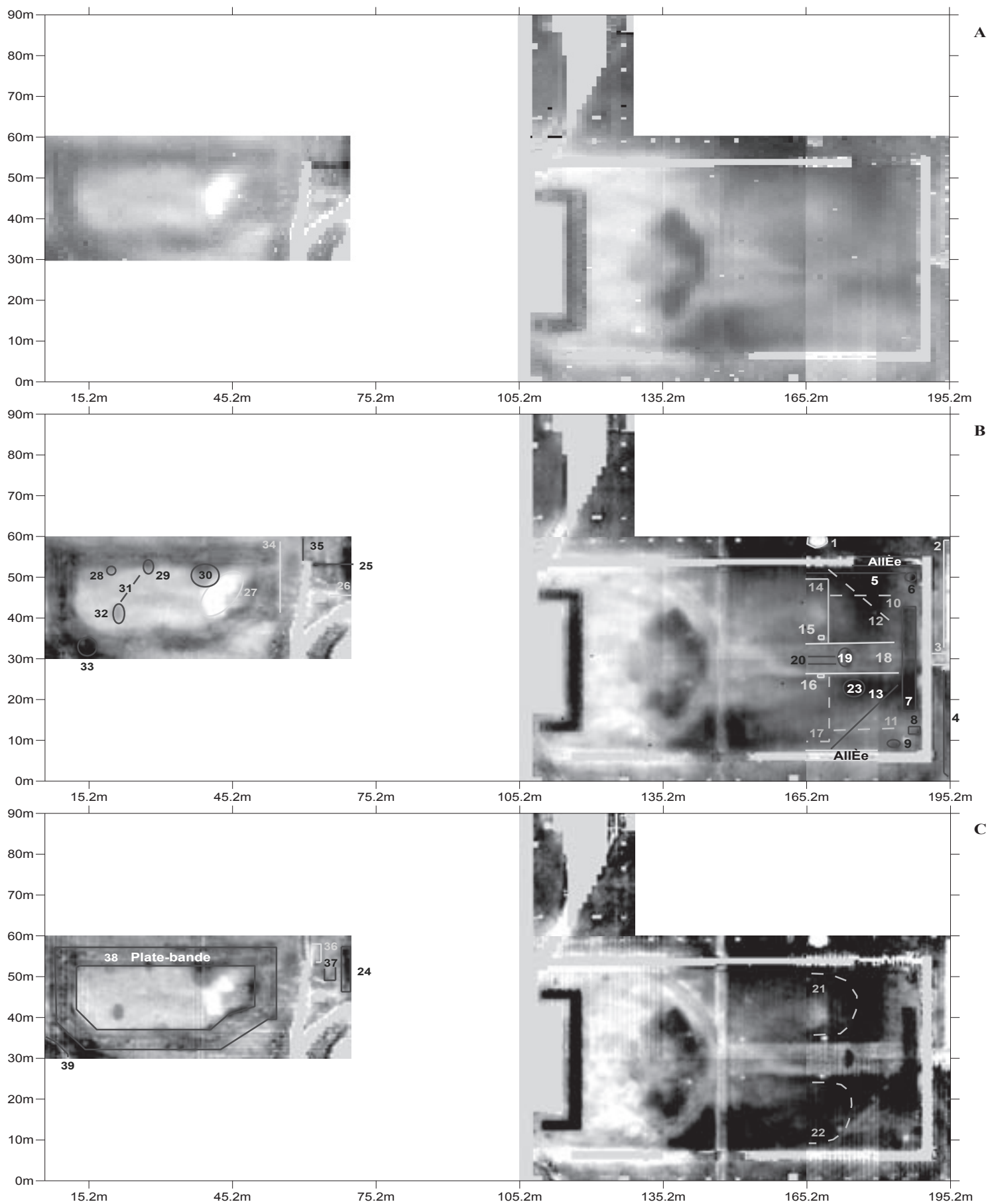
Nous n'avons trouvé aucun indice des anciens cheminements menant au château ni d'un éventuel mur de soutènement dans le talus actuel, séparant le grand parterre en contre-bas de la terrasse du château (fig. 2). Néanmoins, le talus et la terrasse du château présentent des anomalies compatibles avec la présence de vestiges anciens appartenant vraisemblablement à des réseaux hydrauliques (fig. 1 : anomalie 26 – évacuation des eaux pluviales de la toiture du château ; anomalies 25, 35, 36 et 37 – citerne maçonnée qui se trouverait, selon le personnel attaché au domaine, à peu de distance de la zone prospectée sur la terrasse du château). Les chances de retrouver l'organisation ancienne du grand parterre sont compromises par l'aménagement mécanisé des plates bandes récentes, qui semble avoir éradiqué toute présence de vestiges des anciens parterres sur une surface d'environ 550 m². Cette profonde atteinte du sous-sol causée par la fabrication des compartiments actuels, nous a dissuadé d'étendre les prospections sur le grand parterre lors de la deuxième intervention.

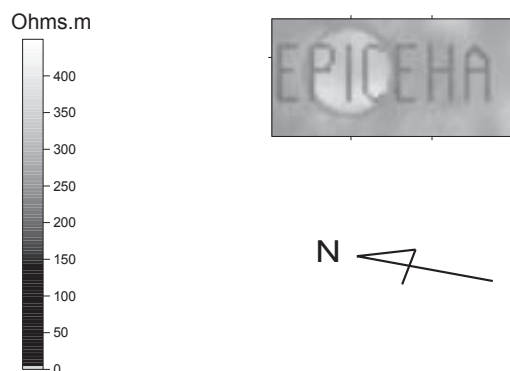
Les meilleurs résultats ont été obtenus lors de la première prospection sur le parterre sud ce qui nous a conduit à concentrer la deuxième intervention sur la totalité du parterre de la cour d'honneur. Cette fois les anomalies y sont plus nombreuses. Certaines entretiennent des rapports de symétrie entre elles vis à vis de l'axe longitudinal de la cour d'honneur, mais leur organisation générale reste difficile à interpréter (fig. 1). Un tronçon de l'hypothétique allée axiale du XVIII^e s. reliant le portail d'entrée sud et le château (anomalie 18) semble avoir été mis en

Parterre nord - Grand Parterre



- synthèse des plans début 19° s
- réseau hydraulique ?
- allées et socles du 18° s
- aménagements du 20° s.
- plates bandes actuelles





Images de résistivité des campagnes de prospection électrique au château d'Yville-sur-Seine en 2003 et 2004

A = Profondeur d'investigation de 1 m
Maille de mesures de 1 m x 50 cm

B = Profondeur d'investigation de 50 cm
Maille de mesures de 50 cm x 50 cm

C = Profondeur d'investigation de 25 cm
Maille de mesures de 50 cm x 25 cm

Principales anomalies visibles sur les images des résistivités de la 1^{ère} campagne de prospection réalisée en décembre 2003

-  absence de mesure
-  anomalies résistantes
-  anomalies conductrices
-  anomalie 14 mixte
-  anomalies peu visibles (10, 11, 12, 17, 21 et 22)

évidence. Deux anomalies ponctuelles nettement résistantes sur les deux images superficielles et conductrices sur l'image plus profonde (anomalies 15 et 16) se situent de part et d'autre de l'allée précédemment évoquée. Or, en cours de prospection, nous avons remarqué qu'à deux reprises les électrodes butaient sur une surface dure, envisagée comme un bloc de pierre enfoui à une dizaine de centimètres de profondeur, aux mêmes endroits que les deux anomalies figurant sur les images de résistivité. Bien que ces anomalies ne soient pas absolument symétriques par rapport à l'allée d'une largeur de 8 m, nous pensons qu'il pourrait s'agir de bases enfouies de socle ou de piédestaux bordant l'axe du XVIII^e s.

Suite aux résultats obtenus lors de la première campagne de prospection, nous avons axé la deuxième intervention sur la totalité du parterre de la cour d'honneur, avec une extension vers l'est de façon à agrandir notre champ de vision jusqu'à l'ancienne chapelle du domaine. L'objectif général était de compléter les premières informations afin de tenter de mieux comprendre les traces d'organisation du sous-sol restées sans explication. Le but principal étant de caractériser la suite de l'allée axée très probablement du XVIII^e s.

La seconde campagne de prospection géophysique a été entreprise du 19 au 22 mars 2004, après la mise en place de la topographie sur le terrain à partir des repères laissés sur place à l'issue de la première opération fin 2003. Cette nouvelle

campagne de prospection a nécessité trois jours d'intervention avec des conditions climatiques variables, parfois assez humides. Le même protocole opérationnel que la première intervention a été conservé. Sur les 56 000 mesures enregistrées sur le terrain, 8 000 se rapportent aux deux fichiers dévolus à la profondeur d'investigation de 1 m (maille de 50 cm par 1 m), 16 000 pour ceux de 50 cm de profondeur d'investigation (maille carrée de 50 cm) et 32 000 pour les deux fichiers correspondants à la profondeur d'investigation de 25 cm (maille de 25 par 50 cm).

Les nouvelles images de résistivité obtenues confortent notre première impression sur le contexte sédimentaire (fig. 1 et 2). Un accroissement progressif de la résistivité est particulièrement net du sud au nord. Notons la forte élévation des valeurs de résistivité à partir de 135,20 m à 105,20 m en abscisse et en ordonnée de 0 à 55 m que nous interpréterions volontiers comme l'indice d'une remontée du substrat calcaire. Cela suggère également un amincissement conséquent des sédiments appartenant au jardin. Nous supposons qu'un arasement de cette partie du terrain a été effectué après la période pour laquelle nous disposons de documentation iconographique (après 1830 ?), entraînant une perte d'information pour cette partie du parterre.

Ces images de la deuxième campagne livrent également un grand nombre d'informations difficiles à hiérarchiser (fig. 1). La figure 2 permet de comparer l'état actuel, l'état du XIX^e s.⁴ et

les résultats des prospections géophysiques concernant, selon nous, l'état XVIII^e du jardin. Les cadres de prospection de la première campagne sont figurés afin de juger de l'apport de chaque campagne.

L'information qui nous intéresse le plus est la continuation de l'allée axiale attribuée au jardin du XVIII^e s. La bande résistante attribuée à l'allée se prolonge jusqu'à l'allée transversale qui la recoupe manifestement (fig. 2, anomalies 18 puis A1). Elle semble se diviser après l'allée transversale en deux allées n'excédant pas une largeur de 5 m, formant un demi-cercle (fig. 2, anomalies A3 et A4).

De nouvelles anomalies ponctuelles résistantes, ressemblant aux anomalies 15 et 16 assimilées à des indices de bases de socles de vase ou de statue, semblent coordonnées au dispositif d'allées (fig. 2, anomalies S1, S2, S3, S4, S5, S6). Ces anomalies ponctuelles résistantes situées régulièrement de part et d'autre de l'allée axiale et du côté interne de son prolongement en demi-cercle font indéniablement partie d'un programme d'organisation extrêmement cohérent de la cour d'honneur en rythmant les allées par des piliers supports de vase ou de statue. Nous considérons ce dispositif comme le témoignage de l'état du XVIII^e s. du parterre. La question de la participation de l'ancienne allée est/ouest à ce programme d'aménagement reste à débattre.

Seul un travail sur le terrain sera maintenant susceptible d'apporter des réponses fonctionnelles et chronologiques indiscutables.

Christian DAVID, Sophie TALIN D'EYZAC
Association EPICEHA

(Etudes, Promotions, Innovations, Conseils, en Environnement,
Histoire et Archéologie, 192 rue du faubourg Saint-Antoine 75012 Paris)

David C., Talin d'Eyzac S., 2003 : *Test de prospection géophysique par la méthode électrique sur les parterres nord et sud du château d'Yville-sur-Seine (Seine-Maritime)*. Rapport de prospection géophysique de l'association EPICEHA, pour M^r et M^{me} Walker – Château d'Yville 76530 Yville-sur-Seine.

David C., Talin d'Eyzac S., 2004 : *Deuxième prospection géophysique du jardin du château d'Yville-sur-Seine (Seine-Maritime)*. Rapport de prospection géophysique de l'association EPICEHA, pour Mr et Mme Walker – Château d'Yville 76530 Yville-sur-Seine.

- 1 - Duvoux-Bouchayer C., Bazenneyre G., 2001 : Parc du château d'Yville-sur-Seine – Etude et orientation avant-projet. Mars 2001.
- 2 - Notamment une remarque de Henry Soulange-Bodin (extraite de l'annexe 2, paragraphe 4 de l'étude et orientation avant-projet du parc du château d'Yville-sur-Seine réalisé en 2001 par Clotilde Duvoux-Bouchayer et Gaëlle Bazenneyre), Les « bouis qui composent les carrés et les plate-bandes sont morts aux trois quarts ». Pour remettre le jardin à la française en état, il faut planter 466 arbres, en « retrancher et tailler » 390, ce qui représente 300 journées de travail à 20 sols, par jour. H. Soulange-Bodin semble d'ailleurs avoir eu accès à des documents iconographiques de cette période qui nous sont inconnus.
- 3 - Une photographie du service de l'Inventaire montre des massifs de fleurs très envahissants dans la partie basse du parterre. Sa date d'enregistrement du document par la DRAC Haute-Normandie - octobre 1970 - ne semble pas indiquer la date réelle de prise de vue de la photographie.
- 4 - La synthèse graphique du cadastre napoléonien de 1828 et du plan de Gasville des environs de 1830 a été réalisée par Clotilde Duvoux.

Recherche archéométrique sur la métallurgie en Pays de Bray



Coulée de scorie, réduction expérimentale, octobre 2004
(cliché C. Colliou)

Le présent rapport consigne les résultats 2004 et fait suite aux différentes prospections conduites dans le Pays de Bray depuis 2001 et ayant pour thème la sidérurgie ancienne.

La première année de recherche avait permis d'établir un inventaire d'une centaine de sites du Pays de Bray en relation potentielle avec l'activité métallurgique. Les différents sites répertoriés ont fourni les échantillons chargés d'alimenter un programme analytique, dont la finalité était de caractériser l'évolution des techniques de réduction propre à la Haute-Normandie. L'échantillonnage portait sur les scories, les résidus argileux des parois de four, mais également sur les minerais et les sols qui les contenaient. Les premiers résultats analytiques montrèrent que les teneurs en fer des échantillons de minerai prélevés durant les prospections ne pouvaient correspondre à la matière première réellement utilisée. Ces échantillons appartenaient à la catégorie des stériles ou produits écartés, car de teneurs trop faibles pour les besoins d'une réduction. De même, les prélèvements sur les sites d'extraction ont montré que les anciens mineurs avaient parfaitement travaillé, ne laissant dans les gîtes que de la matière première de très basse qualité. Ces premiers résultats ne permettaient pas d'établir de filiation entre les gîtes métallifères et les ferriers.

Parmi les sites à scories retenus, deux ont été datés par la technique du C14. Le premier, La parcelle 136 au Chemin du Flot à Forges-les-Eaux, en fond de vallée, laissait apparaître un ferrier avec des scories coulées, datées du XIV^e s. Le second, Liffremont, situé sur la lèvre occidentale du plateau, se révélait être un site de réduction à scories piégées en activité à la période protohistorique. Des fours à scories piégées ont également été retrouvés sur la lèvre du versant opposé, distante de 15 km (site de Gaillefontaine). Les fragments de four et les stériles recueillis sur place présentaient les mêmes caractéristiques qu'à Liffremont. Ces différents sites laissaient apparaître deux dates et deux techniques de réduction très différentes pour l'aire du Bray.

Le besoin de mieux connaître la manière dont s'effectue une réduction directe, pour approcher les dimensions techniques et économiques de l'industrie métallurgique a conduit à tenter la reconstitution d'un bas fourneau. Ainsi, une centaine de kilogrammes de rognons de minerai fut prélevée à Forges-les-Eaux, à proximité de la parcelle 136. Deux expérimentations furent menées les 20 et 27 juin 2004. La première expérimentation a été stoppée avant la fin par une prise en masse à l'intérieur du foyer. Partant des diverses difficultés rencontrées et des résultats constatés durant l'essai n° 1, la seconde réduction fut arrêtée avant la fin de l'opération pour éviter une prise en masse de la tuyère par la scorie et ainsi étudier l'évolution de la réduction et le comportement des matériaux dans le four. La masse de métal produite était relativement faible mais suffisante pour prouver que ce minerai pouvait être réduit.

L'analyse a montré que les artefacts produits ne correspondraient pas encore à ceux obtenus dans le cas d'une opération menée à terme. Il était néanmoins très intéressant de constater que les dernières scories produites se rapprochaient de celles récupérées sur le terrain.

La dernière expérimentation effectuée en octobre 2004 utilisait un four de très petit volume, la quantité de minerai échantillonnée touchait en effet à sa fin. L'objectif était alors d'arriver à produire du métal et d'évacuer la scorie à l'extérieur du four en tenant compte des résultats précédents et de l'expérience acquise. Ces deux objectifs furent atteints : le produit final recelait un grand pourcentage de métal qui fut mis au jour après tronçonnage de la loupe (ce matériel sera étudié et analysé en 2005).

Une prospection aérienne conduite durant le mois de mai, sur la zone de Forges-les-Eaux, a révélé l'étendue et l'importance de l'exploitation métallurgique dans cette partie de la périphérie de la ville de Forges. Les différentes taches noires visibles correspondent pour une large part à des zones clairement identifiables de grillage du minerai ou de réduction.

Les résultats très positifs des expérimentations montrent que les recoupements entre le travail en laboratoire et les résultats archéologiques commencent à porter leurs fruits. Néanmoins, des expérimentations complémentaires devraient permettre de confirmer les modes opératoires choisis, sur la préparation du minerai comme sur les conduites de feu. Les conditions réelles des réductions menées autour de Forges-les-Eaux ne pourront être vraiment approchées qu'en connaissant la nature des four employés, leurs tailles et leurs principes de ventilation et pour cela, les ruines des fours devront être retrouvées.

Christophe COLLIOU



Photographie aérienne de la partie est du Chemin des Flots (cliché C. Colliou)

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

Opérations interdépartementales autorisées en 2004

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono	DFS résultats	N° carte
	Les premiers hommes en Normandie	Dominique Cliquet SDA	PCR	2	PAL	DFS 1998 <i>Positif</i>	
	Archéologie et forêts domaniales en Haute-Normandie	Thierry Lepert SDA	PI	31	MUL	DFS <i>non parvenu</i> <i>Positif</i>	

PCR

Les Premiers Hommes en Normandie

Les travaux effectués dans le cadre du projet collectif de recherche s'inscrivent dans le re-développement des investigations portant sur les périodes anciennes et les premiers peuplements de Normandie. Deux axes majeurs ont été documentés, le cadre chronologique des occupations paléolithiques et la caractérisation de quelques assemblages lithiques majeurs (Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Goderville, en Seine-Maritime, et Evreux/Le Long-Buisson dans l'Eure).

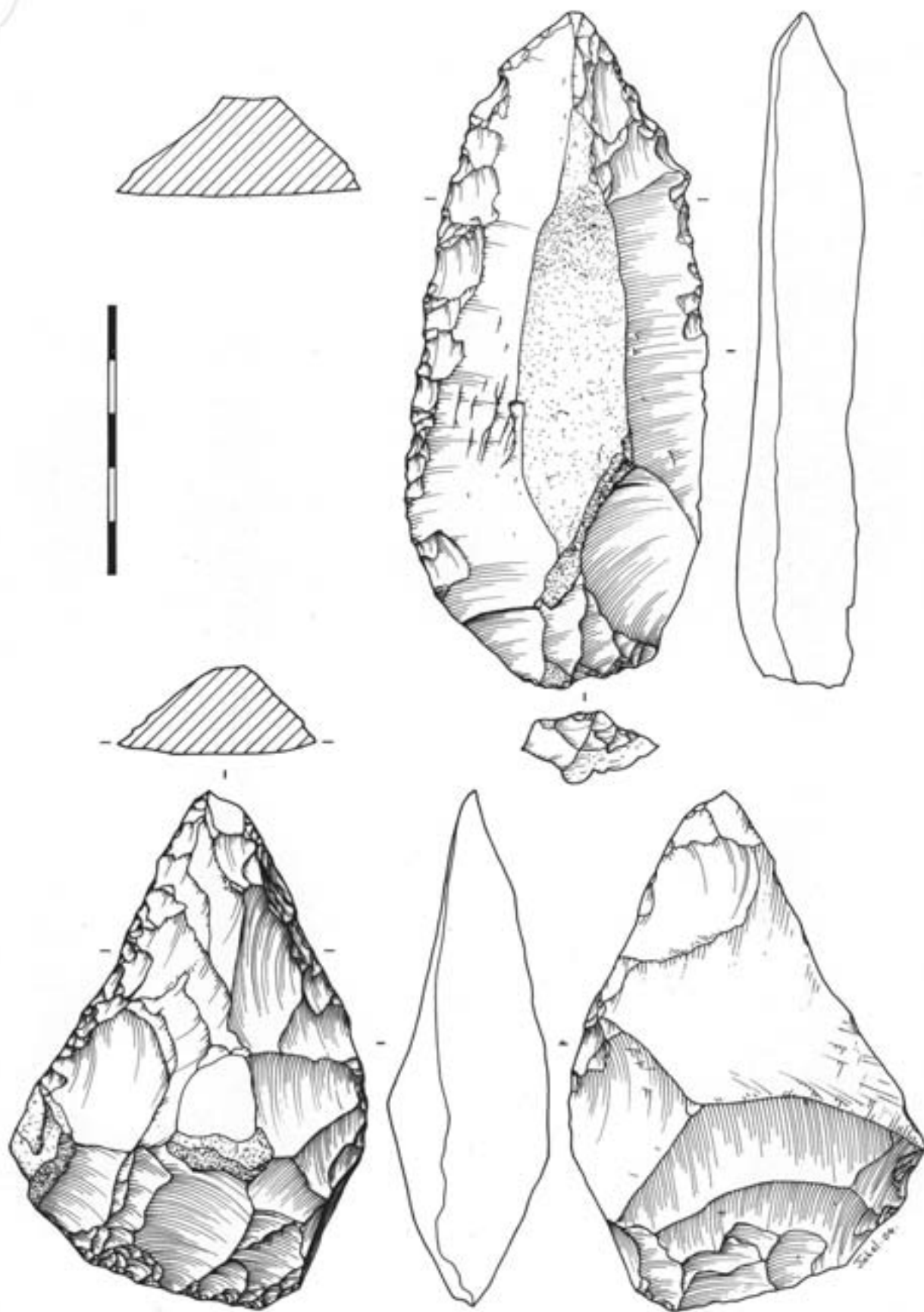
Vers la constitution d'un cadre chronologique fondé sur les datations absolues

Les études conduites en 2004 effectuées sur les gisements paléolithiques de Haute-Normandie participent à une meilleure connaissance de la chronologie des événements du Pléistocène moyen et supérieur. Ils contribuent à la constitution d'un cadre chronologique fondé sur les observations géomorphologiques (travaux du Centre de géomorphologie du CNRS, Caen) et sur un ensemble de datations absolues effectuées sur sédiments (OSL) et précisent la place des occupations humaines par rapport aux formations continentales (loess, paléosols, nappes alluviales...).

La constitution de ce cadre chronostratigraphique permet d'établir des corrélations avec les régions limitrophes : la Basse-Normandie et par extension le domaine armoricain, à l'ouest, et la Picardie, à l'est, principalement en contexte loessique.



Observations et prélèvements effectués sur la coupe de référence de Saint-Pierre-lès-Elbeuf pour étude sédimentologique, pédologique et pour datations physiques (cliché D. Cliquet)



Evreux, Le Long Buisson : racloir double et pièce bifaciale, phase récente du Paléolithique moyen (dessin L. Juhan)

Plusieurs sites ont fait l'objet de prélèvements pour datation OSL sur sédiments : Evreux/le Long-Buisson, Tancarville, Tourville-la-Rivière, Epouville et Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Ces travaux participent à l'élaboration d'un référentiel chronostratigraphique, et de ce fait, chronoculturel, au niveau de l'Europe moyenne et septentrionale et intègre un cadre d'étude dépassant les seules attentes des préhistoriens du nord-ouest de l'hexagone.

La reprise du stratotype de Saint-Pierre-lès-Elbeuf s'accompagne d'une révision des collections issues des grandes briqueteries de Saint-Pierre. Ce travail conduit dans un cadre universitaire (Maîtrise Mathieu Leroyer, Paris I/Sorbonne) vise à mieux caractériser l'Acheuléen de Normandie en se fondant sur une analyse technologique.

Si de nombreux objets sont issus des briqueteries de Saint-Pierre : collections Dubus et Kelley, conservées au Musée de l'Homme, collections des Musées de Rouen et d'Elbeuf, peu de pièces ont été trouvées en place. La découverte récente d'un petit niveau acheuléen sus-jacent au tuf nécessite une intervention visant à mieux appréhender l'occupation acheuléenne de cette confluence Oison/Seine.

Outre la reprise des industries anciennement collectées sur les sites de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, des études technologiques ont été engagées sur les sites du Long-Buisson à Evreux (Sébastien Hébert) et le Pays de Caux, dans le cadre d'un travail universitaire (Caroline Guette).

Pour une meilleure caractérisation des assemblages lithiques

L'opération menée par l'INRAP en 2002-2003 sur le site du Long-Buisson à Evreux a permis la collecte d'industries à outils bifaciaux attribués à la phase récente du Paléolithique moyen. Le gisement est situé à l'extrémité nord-ouest du plateau de Saint-André de l'Eure, en bordure de la vallée de l'Iton.

Les silex taillés sont emballés dans le cailloutis de base du dernier cycle loessique. Ce cailloutis cumule quatre périodes érosives depuis le début du Weichsélien jusqu'à 35000 BP (début de dépôt des loëss récents). Ils sont donc en position dérivée. De nombreuses perturbations postérieures perforent le cailloutis, dans le comblement desquelles ont été retrouvés des artefacts (structures protohistoriques et historiques).

L'analyse du mobilier atteste que les tailleurs ont exploité les blocs de l'argile à silex sous-jacente. Les produits de débitages portent les stigmates caractéristiques d'une percussion directe à la pierre.

Deux séries numériquement faibles ont été individualisées : 283 (villa) et 260 (Heb) pièces. Les deux ensembles s'avèrent assez semblables et associent chaîne de débitage et chaîne de façonnage d'outils bifaciaux.

Les assemblages comptent peu d'outils (racloirs, rabots, burin, lame à bord abattu et pièces bifaciales).

Ces séries évoquent ces industries à outils bifaciaux du tout Début Glaciaire Weichsélien (dite « micoquiennes »), qui associent différents savoir-faire en matière de débitage (surfacique, sécant et laminaire, en fonction des besoins et des contraintes liées à la matière) et des pièces bifaciales de formes variées.

La révision de la collection Heinzelin-Fosse du site de Goderville s'inscrit dans un travail universitaire visant à caractériser les industries collectées anciennement dans le Pays de Caux (Seine-Maritime) et à préciser le contexte chronostratigraphique de ces occupations.

Le site de Goderville se trouve dans la partie occidentale du Pays de Caux et a fait l'objet de nombreuses investigations depuis les années 1950 (F. Bordes, 1954 ; J. de Heinzelin, 1961, G. Fosse, J.-P. Lautridou et G. Verron, entre 1972 et 1976).

Si l'importance du site est reconnue dès 1954 par F. Bordes, les attributions chrono-culturelles des industries sont discutées depuis lors. Bordes avait identifié deux séries, la première d'aspect mat, interprétée comme industrie de transition vers le Paléolithique supérieur, le Périgordien 0 (Châtelperronien), et une seconde, attribuée à un Moustérien de tradition acheuléenne très évolué.

La révision de la stratigraphie du gisement par J.-P. Lautridou a largement fait évoluer les interprétations chronostratigraphiques des industries. Celles-ci se retrouvent dans toute l'épaisseur des limons bruns feuilletés des Pléniglaciaires inférieur et moyen.

Un premier examen du mobilier avait conduit G. Drwila à démontrer, sur la base des raccords d'artefacts débités que les silex provenaient d'un même niveau archéologique. Par ailleurs, un remontage a permis d'établir le lien avec la collection Bordes. Ces observations prouvaient l'attribution du matériel à un Moustérien de tradition acheuléenne.

Les nouvelles investigations conduites sur la série attestent que les tailleurs ont débité exclusivement du silex. Ils ont préféré des rognons oblongs, de grandes dimensions et globalement de bonne qualité malgré quelques fissures internes. L'exploitation a été menée jusqu'à épuisement de la matière, d'où le nombre peu élevé de nucléus.

La chaîne opératoire paraît scindée en différents lieux géographiques, notamment la phase de décortilage, si l'on considère le nombre restreint de produits corticaux sur le site. De même, les enlèvements retouchés sont rares et laissent supposer une utilisation différée, à moins que les préhistoriques de Goderville ne se soient intéressés qu'aux seuls tranchants bruts.

Le concept de débitage mis en œuvre est Levallois, avec un champ élargi de méthodes de gestion des convexités de la surface de débitage. La recherche de produits allongés est marquée. Les stigmates de percussion observés sont exclusivement attribuables à la percussion directe dure.

Les outils retouchés prennent majoritairement pour support des produits issus du plein-débitage et les vrais outils sont peu nombreux (denticulés, encoches, burins multiples, racloirs, pièce amincie et pièce esquillée).

En conclusion, les caractéristiques techniques de la série de Goderville évoquent un faciès tardif du Paléolithique moyen voire transitionnel vers le Paléolithique supérieur.

Les travaux engagés sur la Haute-Normandie vont se poursuivre, avec notamment la fouille du niveau d'occupation mis au jour à l'occasion de l'étude du tuf de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre LAUTRIDOU,
Caroline GUETTE et Sébastien HEBERT

Archéologie et forêts domaniales de Haute-Normandie

A la suite des travaux engagés avec l'Office National des Forêts depuis 1993 sur le massif de Lyons-La-Forêt, de la mise en place d'une formation professionnelle interrégionale destinée à sensibiliser les forestiers à la prise en compte du patrimoine archéologique, les contacts se sont multipliés avec l'agence régionale de l'ONF et des agents de l'établissement public affectés dans d'autres massifs.

Les premiers retours d'informations indiquent que l'investissement des stagiaires et des formateurs s'avère payant. Mais, si la pertinence de la formation est bonne, seuls des investissements personnels exceptionnels permettraient d'apurer le passif concernant les vestiges archéologiques découverts antérieurement (vérification et localisation parcellaire, intégration des informations nécessaires dans les dossiers correspondants afin de permettre leur prise en compte tant par l'ONF que par les services de la DRAC). En outre, la réorganisation récente de l'Office National des Forêts et les gains de productivité qu'elle demande font que le temps disponible pour des actions non directement productives est limité. En d'autres termes, il s'avère nécessaire d'accompagner cet effort de formation professionnelle par une remise à niveau progressive de l'état de la documentation antérieure.

Il ne saurait être question d'aller aussi loin qu'à Lyons-La-Forêt. La prise en compte du patrimoine archéologique ne figure pas parmi les missions premières de l'Office National des Forêts, qui respecte par ailleurs ses obligations légales en la matière. Toutefois, l'établissement public dispose désormais au sein de quelques directions territoriales et de sa direction nationale, de compétences certaines en matière d'inventaire archéologique en milieu forestier.

Le projet amorcé en 2004 met à profit cette évolution positive pour assainir la situation au sein de l'ensemble des forêts domaniales de Haute-Normandie. Dans le cadre d'une convention

courant sur les années 2004 et 2005, la DRAC apporte à l'ONF une subvention permettant à Jean Meschberger de consacrer six mois plein à des activités archéologiques. Dans ce cadre, les données de la carte archéologique ont été vérifiées et localisées sur le terrain au sein du parcellaire forestier. L'harmonisation des données archéologiques dans les fichiers de l'ONF et du SRA est une étape incontournable à une réelle prise en compte de ce patrimoine dans les pratiques sylvicoles.

Outre la pérennisation des acquis, les résultats obtenus ouvriront de nouvelles perspectives de recherche, tant sur un plan strictement archéologique que sur l'histoire des grands massifs forestiers concernés. Ces travaux communs contribuent à une prise de conscience plus large, chez les archéologues et les forestiers, des potentiels scientifiques souvent exceptionnels des sites préservés sous le couvert boisé. Ces sites, généralement anodins en prospection au sol, sont difficiles à caractériser. Ils recèlent pourtant des stratigraphies, des sols archéologiques et des paléosols plus ou moins anthropisés qui sont quasi systématiquement détruits par les pratiques agricoles moto-mécanisées en milieu rural ouvert. L'ouverture de sondages manuels, à l'occasion des formations professionnelles, illustre aisément les potentiels scientifiques à exploiter et, surtout, à préserver pour l'avenir.

Thierry LEPERT,
Jean MESCHBERGER

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

Bibliographie

Généralités & études diachroniques

COLLIOU Christophe, DILLMANN Philippe

2004 : « Approche archéométrique de la métallurgie par réduction directe en Pays de Bray », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 67-68.

DUMONDELLE Gilles, LE BORGNE Véronique, LE BORGNE Jean-Noël

2004 : « Archéologie aérienne sur la moitié ouest de l'Eure : une bonne campagne 2003 », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 51-59.

LEON Gaël, ADRIAN Yves-Marie

2004 : « Résultats archéologiques de la déviation de Saint-Clair-sur-Epte (Eure) : les occupations antiques et médiévales et leur environnement », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 159-167.

PROST Dominique, HESSE Albert

2004 : « Expérience méthodologique de dispersion et d'altération mécanique d'objets dans les labours », *Revue d'Archéométrie*, 28, p. 191-213.

SAN JUAN Guy, FICHET DE CLAIREFONTAINE François (dir.)

2004 : « Les fouilles archéologiques de l'auto-route Rouen-Alençon : premiers résultats dans l'Eure », *Archéologie Haute-Normandie*, 1, Le Petit-Quevilly, Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, 14 p.

Paléolithique

BIARD Miguel, HINGUANT Stéphane

2004 : « Paléolithique supérieur final ou Mésolithique ancien ? Le site du Buhot à Calleville (Eure) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 101, n° 3, Paris, p. 597-600.

TAILLEUR Déborah, WATTE Jean-Pierre, BOUFFIGNY André

2004 : « Yainville (Seine-Maritime) : un site Belloisien du nord-ouest français », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 9-11.

WATTE Jean-Pierre

2004 : « A propos des sources de matières premières utilisables et utilisées par les préhistoriques en Seine-Maritime : le silex cénomanien. Un bon marqueur pour la mise en évidence du transport de matières premières et d'objets finis », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 13-35.

Mésolithique

SOUFFI Bénédicte

2004 : *Le mésolithique en Haute-Normandie (France). L'exemple du site d'Acquigny « l'On-glais » (Eure) et sa contribution à l'étude des gisements mésolithiques de plein air*, col. BAR S1307, Oxford, British Archaeological Reports, 2 t., 208 p.

Néolithique

CARPENTIER Vincent, LEPAUMIER Hubert, MARCIGNY Cyril

2004 : « L'évolution d'un terroir du Néolithique au Moyen Âge à Evreux », *Archéopages*, n° 14, nov., 2004, p. 24-33.

LEBRET Patrick

2004 : « Eléments de stratigraphie d'un sondage archéologique, commune d'Octeville-sur-Mer (Seine-Maritime) », *Annales du Muséum du Havre*, 72, p. 51-57.

WATTE Jean-Pierre

2004 : « Une idole chasséenne en Seine-Maritime, à Theuville-aux-Maillots », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 101/1, p. 85-90.

WATTE Jean-Pierre, LEPAGE Yves

2004 a : « L'habitat campaniforme du Croquet à Octeville-sur-Mer (Seine-Maritime). Première campagne de fouilles (2003) », *Annales du Muséum du Havre*, 72, p. 3-49.

WATTE Jean-Pierre, LEPAGE Yves

2004 b : « L'apport des fouilles d'Octeville-sur-Mer (Seine-Maritime) à la connaissance du Campaniforme régional », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 37-45.

Gaule Romaine

ADRIAN Yves-Marie

2004 : « L'atelier de potiers-tuiliers des Ventes « Les Mares Jumelles » (Eure) : principaux résultats de la campagne de fouille 2000 », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 127-130.

BERTAUDIERE Sandrine, GUYARD Laurent

2004 : « Un énigmatique monument des eaux en bois au Vieil-Evreux (Eure) », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 105-107.

CARRE Florence

2004 : « Découverte d'un édifice gallo-romain sous l'église d'Hondouville (Eure) », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 47-49.

CIESLAK Valeska, CORTIAL

Marie-Claude, LEBLOND Gilles

2004 : *Une journée à Mediolanum Aulercorum*, Evreux, Musée d'Evreux, n. p.

DESHAYES Gilles

2004 : « Les occupations de la presqu'île de Jumièges de La Tène finale au Bas-Empire : Les témoignages des textes et de l'archéologie », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 93-103.

DESTANS Jean-Louis (dir.)

2004 : *Lire le passé au présent au Vieil-Evreux : Gisacum à l'épreuve des méthodes de l'archéologie*, Evreux, Conseil Général de l'Eure, 32 p.

FOLLAIN Eric

2004 : « Fontaines gallo-romaines en Haute-Normandie », *Les dossiers de l'Archéologie*, 295, p.50-59.

GERBER Frédéric

2004 : « Evreux - Place de la République », in RIVET Lucien (dir.) *Recueil des ateliers de potiers et d'artisanat de la terre cuite (RAPACT)*, SFECAG, 8 p. (<http://sfecag.free.fr/recueil/rapact.htm>)

GERBER Frédéric

2004 : « Evreux - 43-45, rue Franklin Roosevelt », in RIVET Lucien (dir.) *Recueil des ateliers de potiers et d'artisanat de la terre cuite (RAPACT)*, SFECAG, 9 p. (<http://sfecag.free.fr/recueil/rapact.htm>)

KOCH Nicolas

2004 : « L'occupation du plateau du Neubourg, de la fin du I^{er} s. av. J.-C., jusqu'au V^e s. ap. J.-C., d'après la photographie aérienne », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 61-63.

LEQUOY Marie-Clotilde,

GUILLOT Bénédicte

2004 : *Rouen (76)*, Coll. Carte Archéologique de la Gaule, 76/2, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 332 p.

Moyen Âge

BAYLE Maylis

2004 : « Traditions d'ateliers, méthodes de construction et d'appareillage dans l'architecture normande du XI^e siècle », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériau et construction en Normandie du Moyen Âge à nos jours*, Actes du colloque de Saint-Lô, 24-25 novembre 2000, Saint-Lô, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, p. 33-46.

BIGNOT Gérard

2004 : «Matériaux utilisés dans les constructions anciennes de la région de Dieppe (76) : caractéristiques, provenance et chronologie de leur emploi », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériaux de construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Saint-Lô, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, (Etudes et Documents ; 21), p. 173-192.

BOTTINEAU-FUCHS Yves

2004 : «Sculpture dans la construction en grès : l'exemple des églises du Pays de Caux », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériaux de construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Saint-Lô, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, (Etudes et Documents ; 21), p. 161-71

CASSET Marie

2004 : «Les mutations des espaces résidentiels dans les châteaux et manoirs de l'aristocratie normande au Moyen Age (XIII^e-XV^e siècles) », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériaux de construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Saint-Lô, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, (Etudes et Documents ; 21), p. 83-101.

DEROUARD Jean-Pierre

2004 : «Kay-le-Roy et Jumièges, un port de passage de la Basse-Seine à la fin de la Guerre de Cent Ans », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 135-140.

DESIRE DIT GOSSET Gilles,

LEROY Janjac (dir.)

2004 : *Matériaux de construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Saint-Lô, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, (Etudes et Documents ; 21), 298 p.

DUJARDIN Laurent

2004 : «Le commerce de la pierre à bâtir en Normandie (époques médiévale et moderne) », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériaux de construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Saint-Lô, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, (Etudes et Documents ; 21), p. 151-159.

FLAMBARD HERICHER Anne-Marie

2004 : «L'architecture des fours domestiques et artisanaux de la Normandie médiévale et moderne d'après les données de l'archéologie », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériaux de construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Saint-Lô, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, (Etudes et Documents ; 21), p. 103-116.

GALLIEN Véronique

2004 : «Evolution et développement d'un cimetière urbain normand : le cimetière Saint-Jean à Rouen du IX^e au XVI^e siècle », in ALDUC-LE BAGOUSSE Armelle (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Actes de la 1^{ère} table ronde du CRAHM (Caen, octobre 2003), Caen, CRAHM, p. 199-208.

GUILLON Mark

2004 : «Représentativité des échantillons archéologiques lors de la fouille des gisements funéraires », in BARAY Luc (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques*, Actes de la table ronde de Bibracte (7-9 juin 2001 ; Glux-en-Glenne), Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, p. 93-112.

LANGLOIS Jean-Yves,

GALLIEN Véronique

2004 : «La place des morts à l'intérieur et autour de l'église abbatiale cistercienne de Notre-Dame-de-Bondeville (XIII^e-XVIII^e siècles) : note préliminaire », in ALDUC-LE BAGOUSSE Armelle (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen*

Age entre Loire et Seine, Actes de la 1^{ère} table ronde du CRAHM (Caen, octobre 2003), Caen, CRAHM, p. 207-217.

LARDIN Philippe

2004 : «Les matériaux de couverture en Normandie orientale à la fin du Moyen Age », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériaux de construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Saint-Lô, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, (Etudes et Documents ; 21), p. 117-149.

LEBLOND Gilles, CIESLAK Valeska

2004 : *Vivre en Normandie au Moyen Age : archéologie du quotidien XII^e-XV^e siècles*, Evreux, Musée d'Evreux, n.p.

LE MAHO Jacques

2004 a : «Un grand château de terre et de bois aux environs de l'an mil : l'enceinte fortifiée de Notre-Dame-de-Gravenchon (Haute-Normandie) », in *Château Gaillard 21 : étude de castellologie médiévale, la basse-cour*, Colloque international de Maynooth (23-30 août 2002), Caen, CRAHM, p. 191-201.

LE MAHO Jacques

2004 b : «Un grand ouvrage carolingien au confluent de la Seine et de l'Eure : le pont fortifié de Pont-de-l'Arche (IX^e siècle) », *Haute-Normandie Archéologique*, n° 8, 2003, p.83.

LE MAHO Jacques

2004 c : «Rouen », in *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, Band 25, 2003, p. 385-387.

LE MAHO Jacques

2004 d : «Lillebonne/Juliobona (Seine-Maritime) », in Alain Ferdière (dir.), *Capitales éphémères*, actes du colloque de Tours (mars 2003), Tours, p. 441-445.

LE MAHO Jacques

2004 e : «Transports de matériaux de construction dans la basse Seine et ses abords au haut Moyen Age (VII^e-X^e siècles) : les témoignages des textes et de l'archéologie », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériau et construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Actes du colloque de Saint-Lô, 24-25 novembre 2000, Saint-Lô, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, p. 11-32.

LE MAHO Jacques

2004 f : «Un grand château de bois aux environs de l'An mil : la fortification de la Fontaine-Saint-Denis à Notre-Dame-de-Gravenchon », in *Construire, reconstruire et aménager le château en Normandie*, Actes du 38^e congrès organisé par la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Domfront, 16-19 octobre 2003), Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 9, Caen, Annales de Normandie, p. 41-49.

LE MAHO Jacques

2004 g : «Aux origines du paysage ecclésial de la Haute-Normandie : la réutilisation funéraire des édifices antiques à l'époque mérovingienne », in A. Alduc-Lebagousse (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Tables-rondes du CRAHM 1, Publications du CRAHM, Caen, p. 47-62.

LE MAHO Jacques

2004 h : «Le Câtelier d'Eu et les fortifications du littoral de la Manche au haut Moyen Age (VII^e-IX^e siècles) », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 65.

LE MAHO Jacques, NIEL Cécile

2004 : «Observations sur la topographie funéraire de la cathédrale de Rouen (X^e-XIV^e siècle) », in A. Alduc-le-Bagousse (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Actes de la 1^{ère} table ronde du CRAHM (Caen, octobre 2003), Caen, CRAHM, p. 93-120.

LEMOINE François, TANGUY Jacques

2004 : Rouen aux 100 clochers. *Dictionnaire des églises et chapelles de Rouen (avant 1789)*, Rouen, Editions PTC, 200 p.

LE MOINE-DES COURTIEUX Astrid

2004 : «Les petites fortifications de la région de l'Avre (XI^e-XIII^e siècles) : essai d'inventaire d'après les sources littéraires, iconographiques et la prospection », in *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 83-91.

L'HERITIER Maxime

2004 : «L'utilisation du fer à la cathédrale de Rouen à l'époque médiévale », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 69-77.

MOESGAARD Jens Christian

2004 a : «Deux trésors de la Guerre de Cent Ans provenant de la région d'Eu (Seine-Maritime) », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 79.

MOESGAARD Jens Christian

2004 b : «Faux monnayage en Haute-Normandie », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 81.

MOESGAARD Jens Christian

2004 c : «La circulation des monnaies anglaises en France sous Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre et le financement de la guerre contre Philippe Auguste », in *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 115-126.

PITTE Dominique,

LE CAIN Bérengère

2004 : «Une forteresse face aux éléments : travaux et réparations à Château-Gaillard (Eure), aux XIV^e et XV^e siècles », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériau et construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Actes du colloque de Saint-Lô, 24-25 novembre 2000, Saint-Lô, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, p. 71-81.

Périodes Moderne et Contemporaine

BODINIER Bernard

2004 : «L'événement le plus important de la Révolution ? La vente des biens nationaux dans le district de Bernay », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 141-151.

COURPOTIN Francis

2004 : «Le métal (du plomb à l'acier) dans la construction autour de l'agglomération rouennaise du XVIII^e au XX^e siècles », in G. Désiré dit Gosset, J. Leroy (dir.), *Matériau et construction en Normandie du Moyen Age à nos jours*, Actes du colloque de Saint-Lô, 24-25 novembre 2000, Saint-Lô, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, p. 243-265.

DAVID Christian,

TALIN D'EYZAC Sophie

2004 : «Prospection géophysique par la méthode électrique des jardins du château d'Yville-sur-Seine (Seine-Maritime) », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 109-114.

DUMARCHE Lionel

2004 : «Un village de Seine aux XV^e-XVIII^e siècles en aval de Rouen : Freneuse », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 153-158.

GOUDEAU André

2004 : «Traffic fluvial et troubles de subsistances à Vernon dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Haute-Normandie Archéologique*, 9, p. 131-133.

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

Index chronologique

PALEOLITHIQUE

LES PREMIERS HOMMES EN NORMANDIE (PCR)	p. 86
BERNAY, Les Granges	p. 22
DARNETAL, La Table de Pierre	p. 66
EVREUX/PARVILLE, Zac de Cambolle	p. 30
FORGES-LES-EAUX/ LA FERTE-SAINT-SAMSON/ LE FOSSE/RONCHEROLLES-EN-BRAY, Déviation RD 915 de Forges-les-Eaux	p. 69
GAILLON, La Garenne, parcelle AW 14	p. 32
GUICHAINVILLE/LE VIEIL-EVREUX, Le Long Buisson 1 à 3	p. 35
SAINT-AUBIN-SUR-SCIE, Le Stade, parcelles B9-14-15-16-17	p. 75

MESOLITHIQUE

AUBEVOYE, Château de Tournebut	p. 20
--------------------------------	-------

NEOLITHIQUE

AUBEVOYE, Château de Tournebut	p. 20
BARENTIN, La Carbonnière	p. 62
BERNAY, Les Granges	p. 22
BOUAFLES, Les Vallots	p. 24
BOUAFLES, Carrière RD n° 313	p. 25
GAILLON, La Garenne, parcelle AW 14	p. 32
GRAVIGNY, Les Coudrettes	p. 33
GUICHAINVILLE/ LE VIEIL-EVREUX, Le Long Buisson 1 à 3	p. 35
LE MESNIL-ESNARD, Rue des Hautes-Haies	p. 73
MUIDS, Le Gorgeon des Rues	p. 40
SAINT-AUBIN-SUR-SCIE, Le Stade, parcelles B9-14-15-16-17	p. 75

AGE DU BRONZE

DARNETAL, La Table de Pierre	p. 66
EVREUX/PARVILLE, Zac de Cambolle	p. 30
FONTAINE-LE-DUN/HOUDETOT, Le Bois de Bourienne	p. 68
FORGES-LES-EAUX/ LA FERTE-SAINT-SAMSON/ LE FOSSE/RONCHEROLLES-EN-BRAY, Déviation RD 915 de Forges-les-Eaux	p. 69
GRAVIGNY, Les Coudrettes	p. 33
GUICHAINVILLE, La Garenne 1	p. 35
GUICHAINVILLE/LE VIEIL-EVREUX, Le Long Buisson 1 à 3	p. 35
LOUVIERS, Chemin de la Mare Hermier	p. 39
LE MESNIL-ESNARD, Rue des Hautes-Haies	p. 73
MUIDS, Le Gorgeon des Rues	p. 40
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF, La Grosse Borne	p. 77

AGE DU FER

AUBEVOYE, Saint-Fiace et Lotissement de la Ferme II	p. 20
BOUAFLES, La Plante à Tabac, RD n° 313	p. 25
CALLENGEVILLE, RN 28 - ZAC des Essarts	p. 66
CHARLEVAL, Rue de la Forêt	p. 26
CROSVILLE-LA-VIEILLE, Le Bout du Val	p. 26
DARNETAL, La Table de Pierre	p. 66
DOUAINS, ZAC Normandie Parc	p. 28
EVREUX/PARVILLE, Zac de Cambolle	p. 30
FONTAINE-LE-DUN/HOUDETOT, Le Bois de Bourienne	p. 68
FORGES-LES-EAUX/ LA FERTE-SAINT-SAMSON/ LE FOSSE/RONCHEROLLES-EN-BRAY, Déviation RD 915 de Forges-les-Eaux	p. 69
GAILLON, La Garenne, parcelle AW 14	p. 32
GOURNAY-EN-BRAY, Les Monts Foy	p. 72
GUICHAINVILLE, CD 52/Le Long Buisson 3-4	p. 34

GUICHAINVILLE , La Garenne 1	p. 35
GUICHAINVILLE/LE VIEIL-EVREUX , Le Long Buisson 1 à 3	p. 35
LOUVIERS , Chemin de la Mare Hermier	p. 39
PÎTRES , Le Camp d'Albert	p. 40
SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY , Hameau Le Bout du Bosc	p. 76
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF , La Grosse Borne	p. 77
VAL-DE-REUIL , Parc d'affaires des Portes de Val-de-Reuil ou lieu-dit La Cerisaie	p. 46

GALLO-ROMAIN

AIZIER , Section AB parcelles 19-20	p. 12
ANNEVILLE-AMBOURVILLE , Voie communale n° 3	p. 62
AUBEVOYE , Château de Tournebut	p. 20
BARENTIN , La Carbonnière	p. 62
BERNAY , Les Granges	p. 22
CALLENGEVILLE , RN 28 - ZAC des Essarts	p. 66
EU , Sanctuaire gallo-romain du Bois l'Abbé	p. 67
EVREUX/PARVILLE , Zac de Cambolle	p. 30
FONTAINE-LE-DUN/HOUDETOT , Le Bois de Bourienne	p. 68
FORGES-LES-EAUX/ LA FERTE-SAINT-SAMSON/ LE FOSSE/RONCHEROLLES-EN-BRAY , Déviation RD 915 de Forges-les-Eaux	p. 69
FORGES-LES-EAUX/LE FOSSE/ LONGMESNIL/LA BELLIERE/ GAILLEFONTAINE/HAUCOURT/CRQUIERS , Gazoduc, projet « Picardie Verte »	p. 71
GUICHAINVILLE/LE VIEIL-EVREUX , Le Long Buisson 1 à 3	p. 35
LE MESNIL-ESNARD , Chemin des Ondes	p. 73
NEUFCHATEL-EN-BRAY , Rue Sainte-Radegonde	p. 74
PONT-AUDEMER , La Ferme des Places	p. 42
ROUEN , Angle de la rue des Bons-Enfants et de la Porte aux Rats	p. 74
ROUEN , 3 place Saint-Gervais	p. 75
SAINT-AUBIN-SUR-SCIE , Le Stade, parcelles B9-14-15-16-17	p. 75
SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT , Rue de la Garenne ou Le Buisson	p. 42
TÔTES , Espace d'entreprises, RD 929	p. 78
TOUFFREVILLE , Le Bois du Gouffre	p. 46
LES VENTES , Les Mares Jumelles	p. 48
LE VIEIL-EVREUX , Carrefour giratoire R.N. 113	p. 49
LE VIEIL-EVREUX , Benettemare, Le Champ des Os, Nymphée	p. 52

HAUT MOYEN AGE

LES ANDELYS , 3 Rue de l'Egalité	p. 17
DOUAINS , ZAC Normandie Parc	p. 28
GUICHAINVILLE/LE VIEIL-EVREUX , Le Long Buisson 1 à 3	p. 35
ROUEN , 3 place Saint-Gervais	p. 75

MOYEN AGE CLASSIQUE

AIZIER , Chapelle Saint-Thomas	p. 15
AUBEVOYE , Château de Tournebut	p. 20
BARENTIN , La Carbonnière	p. 62
FORGES-LES-EAUX/ LA FERTE-SAINT-SAMSON/ LE FOSSE/RONCHEROLLES-EN-BRAY , Déviation RD 915 de Forges-les-Eaux	p. 69
FORGES-LES-EAUX/LE FOSSE/ LONGMESNIL/LA BELLIERE/ GAILLEFONTAINE/HAUCOURT/ CRQUIERS , Gazoduc, projet « Picardie Verte »	p. 71
LERY , Place des Emotelles	p. 39
LOUVIERS , Chemin de la Mare Hermier	p. 39
NEUFCHATEL-EN-BRAY , Rue Sainte-Radegonde	p. 74
ROUEN , Angle de la rue des Bons-Enfants et de la Porte aux Rats	p. 74

MODERNE

BEAUSSAULT/COMPAINVILLE , Le Moulin Glinet	p. 64
FORGES-LES-EAUX/ LA FERTE-SAINT-SAMSON/LE FOSSE/ RONCHEROLLES-EN-BRAY , Déviation RD 915 de Forges-les-Eaux	p. 69
FORGES-LES-EAUX/LE FOSSE/ LONGMESNIL/LA BELLIERE/ GAILLEFONTAINE/HAUCOURT/ CRQUIERS , Gazoduc, projet « Picardie Verte »	p. 71
NEUFCHATEL-EN-BRAY , Rue Sainte-Radegonde	p. 74
ROUEN , 73-75 Boulevard de l'Yser	p. 75
YVILLE-SUR-SEINE , Les Jardins du Château	p. 80

MULTIPLE

ARCHÉOLOGIE ET FORÊTS DOMANIALES EN HAUTE-NORMANDIE (PI)	p. 89
CHARLEVAL , Rue de la Forêt	p. 26
EVREUX , 7 rue Joséphine - Congrégation de la Providence	p. 32
MOITIE OUEST DU DEPARTEMENT DE L'EURE	p. 55
MOITIE EST DU DEPARTEMENT DE L'EURE	p. 58
PAYS DE BRAY , Recherche archéométrique sur la métallurgie par réduction directe	p. 84

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

Liste des programmes de recherche nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens l.s.
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire

(de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et moderne
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

Liste des abréviations

Chronologie

BRO	:	Age du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
FER	:	Age du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen Age (V ^e -X ^e s.)
MED	:	Médiéval
MES	:	Mésolithique
MUL	:	Multiple
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistorique

Nature de l'Opération

Diag	:	Diagnostic
SD	:	Sondage
FP	:	Fouille programmée
F Prév.	:	Fouille préventive
PA	:	Prospection aérienne
PG	:	Prospection géophysique
PI	:	Prospection inventaire
PT	:	Prospection thématique
PCR	:	Projet collectif de recherche
ST	:	Surveillance de travaux

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS	:	Association
AUT	:	Autre
CNRS	:	Centre National de la Recherche Scientifique
COL	:	Collectivité
INRAP	:	Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
SDA	:	Sous Direction de l'Archéologie
SUP	:	Enseignement Supérieur

Abréviations utilisées dans le texte et la bibliographie

BSR HN :	Bilan Scientifique Régional de Haute-Normandie
CRAHM :	Centre de Recherches en Archéologie et Histoire Médiévales (Université de Caen)
FNAP :	Fonds National pour l'Archéologie Préventive
GAVS :	Groupe Archéologique du Val de Seine
GRHIS :	Groupe de Recherches d'Histoire (Université de Rouen)
SRA HN :	Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

HAUTE-NORMANDIE

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie année 2004

Nom	Titre	Fonctions
Guy San Juan	Conservateur Régional	Chef de service
Marie-Clotilde Lequoy	Conservateur en Chef du Patrimoine	Arrondissement de ROUEN (sauf ville de Rouen)
Florence Carré	Conservateur du Patrimoine	Partie ouest de l'arrondissement d'EVREUX Ville d'EVREUX
Nathalie Bolo	Ingénieur d'Etudes	Cellule Carte Archéologique
Laurence Ciezar-Epailly	Ingénieur d'Etudes	Partie est de l'arrondissement d'EVREUX Arrondissement des ANDELYS
Philippe Fajon	Ingénieur d'Etudes	Arrondissement de DIEPPE Travaux routiers
Thierry Lepert	Ingénieur d'Etudes	Arrondissement EVREUX nord Arrondissement de BERNAY
Dominique Pitte	Ingénieur d'Etudes	Travaux M. H., Ville de ROUEN
Christophe Chappet	Technicien de Recherche	Cellule Carte Archéologique
Eric Follain	Technicien de Recherche	Archéologie urbaine Arrondissement du HAVRE
Etienne Mantel	Technicien de Recherche	Arrondissement de DIEPPE Prospections
Patricia Moitrel	Secrétaire de Documentation	Bibliothèque
Muriel Legris	Adjointe administrative principale	Gestion Titres III, IV, V, Secrétariat du CRA
Bruno Hauchecorne	Adjoint administratif	Documents d'urbanisme Gestion du personnel, Statistiques
René Boistel	Adjoint administratif	Administration